SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE DE LA REGION DIOURBEL

2020-2021

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL
Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
DU PLAN ET DE LA COOPÉRATION

ANSD
Agence Nationale de
la Statistique et de la Démographie

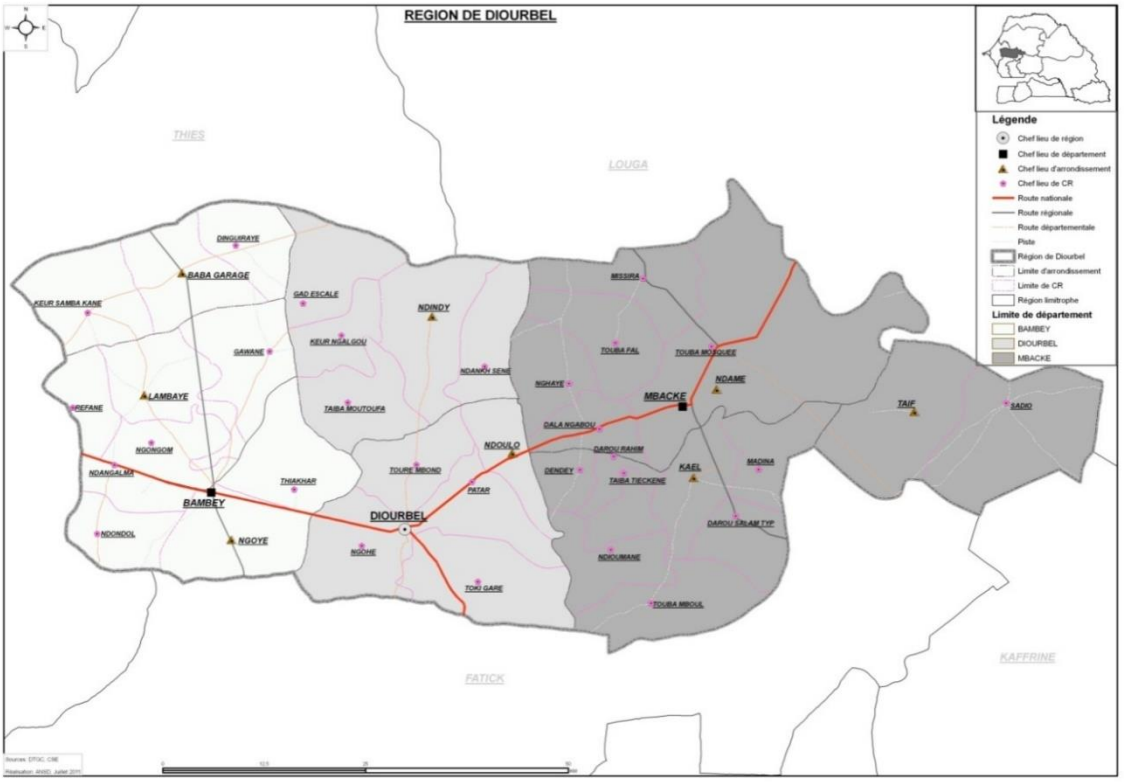

Décembre 2023

COMITE DE DIRECTION

Directeur général	Aboubacar Sédikh BEYE
Directeur Général Adjoint	Abdou DIOUF
Conseiller à l'Action Régionale	Jean Rodrigue MALOU
Président du Comité de Lecture et de Validation	Elhadji Omar SENGHOR

COMITE DE REDACTION

Chef du service régional	Serigne THIAM
Adjoint au Chef de service	Demba NDOUR

COMITE DE LECTURE ET DE VALIDATION

Direction générale	Elhadji Omar SENGHOR
	Jean Rodrigue MALOU
	Papa Ibrahima Sylmang SENE
	Mbaye FAYE
	Insa SADIO
	Birane CISSE
Direction des Systèmes d'Informations et de la Diffusion	Elhadji Malick GUEYE……
	Alain François DIATTA
	Fodé DIEDHIOU
	Augustin Ndiangue NDIAYE
Direction des Statistiques démographiques et sociales	Djiby DIOP
	Mamadou SIDIBE
Direction de l'Administration générale et des Ressources humaines	N'Deye Binta Diémé COLY
Observatoire de la Pauvreté et des Conditions de Vie des Ménages	Macoumba DIOUF
Direction des Statistiques économiques et de la Comptabilité nationale	Mambodi FALL
	Manga NDIAYE
	Iphygénie SARR
	Bintou DIACK
	Khady BA
Direction de la Méthodologie, de la Coordination statistique et de l'Innovation	Oumy DIOP
	Awa CISSOKO

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE
Rocade Fann Bel-air Cerf-volant - Dakar. B.P. 116 Dakar R.P. - Sénégal
Téléphone (221) 33 869 21 39 / 33 869 21 60 - Fax (221) 33 824 36 15
Site web : www.ansd.sn ; Email: statsenegal@ansd.sn
Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers
ISSN 0850-1491

Table des matières

LISTE DES TABLEAUX 5

LISTE DES FIGURES 7

SIGLES ET ABREVIATIONS 8

SECTION A. TERRITOIRE - POPULATION 11

CHAPITRE I : TERRITOIRE 12

I.1 LA REGION DE DIOURBEL DANS LE SENEGAL 13

I.2 ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET TERRITORIALE 15

CHAPITRE II : POPULATION 17

II.1 STRUCTURE GLOBALE DE LA POPULATION 18

II.2 REPARTITION DE LA POPULATION PAR DEPARTEMENT ET MILIEU DE RESIDENCE 20

II.3 REPARTITION DE LA POPULATION PAR DEPARTEMENT ET MILIEU DE RESIDENCE 22

II.4 DYNAMIQUE DE LA POPULATION (FECONDITE, MORTALITE, MIGRATION) 24

CHAPITRE III : OCCUPATION DU TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT 26

III.1 OCCUPATION PHYSIQUE DU TERRITOIRE 27

III.2 RESSOURCES FORESTIERES, FAUNIQUES ET RISQUES ENVIRONNEMENTAUX 29

III.3 CONDITIONS CLIMATIQUES 31

SECTION B. EMPLOI – TRAVAIL 33

CHAPITRE IV : EMPLOI 34

IV.1 POPULATION EN AGE DE TRAVAILLER 35

IV.2 POPULATION EN EMPLOI REMUNERE 37

IV.3 ETABLISSEMENTS OUVERTS, CONFLITS ET CONTRATS DE TRAVAIL 39

CHAPITRE V : TRAVAIL FAMILIAL, CHOMAGE 41

V.1 TRAVAIL FAMILIAL 42

V.2 CHOMAGE 44

SECTION C. CONDITIONS D'HABITAT – VULNERABILITES 46

CHAPITRE VI : LOGEMENT ET EQUIPEMENT DES MENAGES 47

VI.1 LOGEMENT EQUIPEMENT DES MENAGES 48

VI.2 ACCES A INTERNET 50

CHAPITRE VII : EAU, ASSAINISSEMENT ET ENERGIE 52

VII.1 EAU 53

VII.2 ASSAINISSEMENT 55

VII.3 SOURCES D'ENERGIE DES MENAGES 57

CHAPITRE VIII : POPULATION VULNERABLE 59

VIII.1 SITUATION DES ENFANTS (0-14 ANS) 60

VIII.2 SITUATION DES FEMMES 62

VIII.3 SECURITE ALIMENTAIRE 64

SECTION D. SERVICES SOCIAUX 66

CHAPITRE IX : ASSISTANCE SOCIALE 67
IX.1 ASSISTANCES SOCIALES ET SECOURS AUX VICTIMES 68
IX.2 PROGRAMMES D'ASSISTANCE SOCIALE 70

CHAPITRE X : JUSTICE 72
X.1 ÉTABLISSEMENTS PENITENTIAIRES ET PERSONNEL JUDICIAIRE 73
X.2 POPULATION PENALE 75

CHAPITRE XI : SANTE 77
XI.1 PERSONNELS ET EQUIPEMENTS DE SANTE 78
XI.2 RESULTATS DES PROGRAMMES DE SANTE 80

CHAPITRE XII : EDUCATION 82
XII.1 PRESCOLAIRE 83
XII.2 ELEMENTAIRE 85
XII.3 MOYEN ET SECONDAIRE GENERAL 87
XII.4 SUPERIEUR 89
XII.5 ANALYSE FINANCIERE DU SECTEUR DE L'EDUCATION 91

CHAPITRE XIII : CULTURE, LOISIRS, JEUNESSE ET SPORTS 93
XIII.1 CULTURE ET LOISIRS 94
XIII.2 JEUNESSE ET SPORTS 96

SECTION E. ÉCONOMIE – FINANCES 98

CHAPITRE XIV : POSTE ET SYSTEME FINANCIER DECENTRALISE 99
XIV.1 ACTIVITES DES SFD 100

CHAPITRE XV : FINANCES PUBLIQUES LOCALES 102
XV.1 RECETTES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES 103
XV.2 DEPENSES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES 105

SECTION F. SYSTEME PRODUCTIF 107

CHAPITRE XVI : ENTREPRISES 108
XVI.1 FORMALISATION DES ENTREPRISES 109
XVI.2 CARACTERISTIQUES DES ENTREPRISES 111

CHAPITRE XVII : AGRICULTURES 113
XVII.1 CARACTERISTIQUES DES EXPLOITATIONS 114
XVII.2 PRODUCTION 116

CHAPITRE XVIII : ELEVAGE, SYLVICULTURE ET PECHE 118
XVIII.1 ELEVAGE 119

CHAPITRE XIX : ENERGIE - MINES - CARRIERES 121
XIX.1 ENERGIE 122
XIX.2 MINES ET CARRIERES 124

CHAPITRE XX : COMMERCE - SERVICES 126
XX.1 COMMERCE 127
XX.2 TRANSPORT 129
XX.3 TOURISME 131

CHAPITRE XXI : GLOSSAIRES 133

INDEX 139

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 3.1 : Evolution des lotissements et attribution de parcelles par circonscription administrative 28
Tableau 3.2 : Evolution du traitement des demandes d'autorisation de construire par circonscription administrative 28
Tableau 3.3 : Evolution du nombre d'autorisations de construire selon la destination, par circonscription administrative en 2020 et 2021 28
Tableau 3.4 : Evolution de la production de plants par espèces et selon le département entre 2020 et 2021. 30
Tableau 3.5 : Situation des feux de brousse par département en 2020 et 2021 30
Tableau 3.6 : Production en quantité des produits de la sylviculture par département en 2020 et 2021 (nombre de plants) 30
Tableau 4.1 : Proportion de la Population en âge de travailler selon le milieu de résidence 36
Tableau 4 2 : Proportion de la Population en âge de travailler en selon le sexe 36
Tableau 4.3 : Proportion de la Population en âge de travailler en selon l'âge 36
Tableau 4.4 : Proportion de la Population en âge de travailler en selon le niveau d'instruction 36
Tableau 4.5 : répartition (en %) de la Population en emploi selon le milieu de résidence en 2021 38
Tableau 4.6 : répartition (en %) de la Population en emploi selon le sexe en 2021 38
Tableau 4.7 : répartition (en %) de la Population en emploi selon l'âge en 2021 38
Tableau 4.8 : répartition (en %) de la Population en emploi selon le niveau d'instruction, 2021 38
Tableau 4.9 : répartition (en %) de la Population en emploi selon le statut, 2021 38
Tableau 4.10 : répartition (en %) de la Population en emploi selon l'activité, 2021 38
Tableau 4.11 : Situation des déclarations selon le département en 2020 et 2021 40
Tableau 5.1 : Répartition des aides familiales selon le milieu de résidence 43
Tableau 5.2 : Répartition des aides familiales selon le sexe 43
Tableau 5.3 : Répartition des aides familiales selon l'âge 43
Tableau 5.4 : Répartition des aides familiales selon le niveau d'instruction 43
Tableau 5.5 : Répartition des aides familiales selon l'activité 43
Tableau 5.6 : Taux de chômage selon le milieu de résidence, le sexe, la tranche d'âge et le niveau d'instruction 45
Tableau 7.1 : Répartition des ménages selon le type de source d'eau 54
Tableau 7.2 : Taux d'accès à l'eau potable 54
Tableau 7.4 : Evolution des principaux indicateurs d'assainissement selon le département 56
Tableau 7.5 : Evolution du taux d'accès à l'assainissement selon le département 56
Tableau 7.6 : Situation de l''assainissement par Brigade d'hygiène 56
Tableau 8.1 : Situation sanitaire des enfants de moins de 5 ans 61
Tableau 8.2 : Indicateur de performance de l'éducation des enfants de 0 à 14 ans 61
Tableau 8.3 : Durée des stocks de céréales par département 65
Tableau 8.4 : Part des dépenses alimentaires par département 65
Tableau 8.5 : Indicateur de sécurité alimentaire par département 65
Tableau 9.1 : Indicateurs de la bourse de sécurité familiale et de la CEC en 2020-2021 69
Tableau 9.2 : Répartition (%) des interventions de la compagnie d'incendie par nature 2020-2021 69
Tableau 9.3 : Répartition (%) des victimes d'accidents sur la voie publique 69
Tableau 9.4 : Indicateurs de la bourse de sécurité familiale et de la CEC 71
Tableau 9.5 : Evolution des indicateurs de protection sociale 71
Tableau 10.1 : Répartition des établissements pénitentiaires par circonscription administrative 74
Tableau 10.2 : Répartition des établissements pénitentiaires 74
Tableau 10.3 : Caractéristiques établissements pénitentiaires 74
Tableau 10.4 : Répartition des personnes écrouées selon le type d'infraction 76
Tableau 10.5 : Evolution des détenus condamnés selon la peine d'emprisonnement par circonscription administrative 76
Tableau 11. 1 : Répartition du personnel de santé par circonscription administrative 79
Tableau 11.2 : Répartition des structures sanitaires par district sanitaire 79
Tableau 11.3 : Bilan des programmes de santé selon le district en 2020-2021 81
Tableau 11.4 : Santé de la reproduction selon le district en 2020-2021 81
Tableau 11.5 : Evolution de la situation nutritionnelle suivant les années par type (malnutrition chronique, malnutrition aiguë, insuffisance pondérale 81
Tableau 12.1 : Evolution des structures du préscolaire entre 2020 et 2021 84
Tableau 12.2 : Evolution des effectifs du préscolaire entre 2020 et 2021 84
Tableau 12.3 : Indicateur de performance 84
Tableau 12.4 : Evolution du nombre d'établissements d'enseignement élémentaire selon la circonscription administrative et le statut 86
Tableau 12.5 : Structure et évolution des effectifs d'élèves de l'enseignement élémentaire dans la région selon le statut de l'établissement et le sexe, par circonscription administrative 86
Tableau 12.6 : Indicateur de performance 86
Tableau 12.7 : Répartition et évolution du nombre d'établissements du moyen et du secondaire général selon le cycle, le statut, par circonscription administrative 88
Tableau 12.8 : Indicateur de performance au moyen secondaire général 88
Tableau 12.9 : Répartition des indicateurs clé l'enseignement supérieur, par sexe en 2020 90

Tableau 12.10 : Synthèse du budget des collectivités territoriales en 2021 92
Tableau 12.11 : Situation d'exécution des crédits des corps émergents (PC, Vac, MC) 92
Tableau 13.1 : Répartition des infrastructures culturelles en 2021 95
Tableau 13.2 : Répartition du Patrimoine culturel par département 95
Tableau 13.3 : Répertoire des activités culturelles 95
Tableau 13.4 : Situation des disciplines sportives selon le type, par département en 2020 97
Tableau 13.5 : Situation des infrastructures sportives selon le type, par département 97
Tableau 13.6 : Situation des infrastructures de jeunesse par département 97
Tableau 13.7 : Situation des mouvements de jeunesse, selon le type, par département 97
Tableau 15.1 : Indicateurs clés des SFD 100
Tableau 15.2 : Répartition de la production de crédit selon l'objet 101
Tableau 15.3 : Répartition de la production de crédit selon le secteur d'activités 101
Tableau 17.1 : Répartition des entreprises selon le sexe 110
Tableau 17.2 : Répartition (%) des entreprises par taille (critère : chiffre d'affaires) en 2020 et 2021 dans la région de Diourbel 112
Tableau 17.3 : Caractéristiques des entreprises formelles par secteur d'activité 112
Tableau 17.4 : Taux de valeur ajoutée par secteur 112
Tableau 17.5 : Evolution du chiffre d'affaires des entreprises de commerce du secteur formel 112
Tableau 18.1 : Caractéristiques des ménages agricoles 115
Tableau 18.2 : Caractéristiques organisationnelles des ménages agricoles 115
Tableau 18.3 : Production des cultures de céréales selon le département en 2021 117
Tableau 18.4 : Production des cultures industrielles selon le département en 2021 117
Tableau 19.1 : Evolution du cheptel, de la volaille et des œufs par département 119
Tableau 19.2 : Entrées et sorties du bétail selon le département en 2020-2021 120
Tableau 21.1 : Evolution du nombre de marchés selon le type, par département 128
Tableau 21.2 : Caractéristiques des entreprises formelles par secteur d'activité 128
Tableau 21.3 : Evolution du chiffre d'affaires des entreprises de commerce du secteur formel 128
Tableau 21.4 : Réalisation des routes dans la région de Diourbel en 2021 130
Tableau 21.5 : Réalisation phase des grands projets en 2021 130
Tableau 21.6 : Evolutions du nombre de réceptifs par type et par département 132
Tableau 21.7 : Evolution de la capacité d'accueil par département 132

LISTE DES FIGURES

Carte 1.1 : Carte de la région de Diourbel dans le Sénégal 14
Carte 1.2 : Découpage administrative de la région de Diourbel avec ses départements 16
Carte 12.1 : Répartition des EES par région en 2020 90
Graphique 2.1 : Pyramide des âges de la région de Diourbel 19
Graphique 2.2 : Evolution des rapports de masculinité selon les groupes d'âge dans la région de Diourbel en 2021 19
Graphique 3.1 : Evolution mensuelle des températures (°C) de la région de Diourbel en 2021 32
Graphique 3.2 : Evolution des précipitations (mm) de la région de Diourbel en 2021 32
Graphique 3.3 : Evolution mensuelle de l'ensoleillement (en heures) de la région de Diourbel en 2021 32
Graphique 7.1 : Evolution de la production et de la consommation d'eau de 2017 à 2021 54
Graphique 17.1 : Répartition des nouvelles entreprises par groupe d'âge en 2021 110
Graphique 17.2 : Répartition des nouvelles créations d'entreprise par secteur activité 110
Graphique 17.3 : Répartition des nouvelles créations d'entreprise selon le régime juridique 110
Graphique 18.1 : Répartition des responsables de parcelles selon la classe d'âge 115

SIGLES ET ABREVIATIONS

AGEROUTE	Agence de Gestion des Routes
ARV	AntiRétroViral
ATPC :	Assainissement Total Piloté par la Communauté
BAC	Baccalauréat
BFEM	Brevet de Fin d'Etudes Moyennes
BTP	Batiment Travaux Publics
CCA	Centre de Conseil Adolescent
CDEPS	Centres Départementaux d'Education Populaire et Sportive
CEC	Carte d'Egalité des Chances
CEL-VA	Contribution Economique Locale sur la Valeur Ajoutée
CFEE :	Certificat de Fin d'Etudes Elémentaires
EDS	Enquête Démographie de Santé
EES	Etablissement d'Enseignement Supérieur
ENES	Enquête Nationale sur l'Emploi au Sénégal
FCFA	Franc des Colonies Françaises d'Afrique
FDD	Fonds de Dotation à La Décentralisation
FECT	Fonds d'Equipement des Collectivités territoriales
FJ	Foyer des Jeunes
ISF	Indice Synthétique de Fécondité
GIE	Groupement d'intérêt Economique
IMCEC	Institutions Mutualistes Communautaires d'Epargne et de Crédit
MAC	Maison d'Arrêt et de Correction
NINEA	Numéro d'Identification National des Entreprises et des Associations
ONG	Organisations Non Gouvernementales
OSC	Organisation de la Société Civile
PNBSF	Programme National de Bourses de Sécurité Familiale
PATS	Personnel Administratif, Technique et de Service
PER	Personnel d'Enseignement et de Recherche
PROMOVILLES	Programme de Modernisation des Villes du Sénégal
PUDC	Programme d'Urgence de Développement Communautaire

PTF	Partenaires Techniques et Financiers
RGPHAE	Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage
SARL	Sociétés A Responsabilité Limitée
SENELEC	Société nationale d'électricité
SUARL	Sociétés Unipersonnelles A Responsabilité Limitée
SFD	Système Financier Décentralisé
SIDA	Syndrome d'ImmunoDéficience Acquise
TBS	Taux Brut de Scolarisation
VIH	Virus de l'Immunodéficience Humaine

AVANT PROPOS

La Situation économique et sociale régionale (SESR) est une publication annuelle qui fait la synthèse des informations statistiques émanant de l'ANSD et des autres structures du Système statistique national (SSN), dans le cadre de l'exécution de leurs tâches quotidiennes.

La SESR essaie d'embrasser la quasi- totalité des secteurs de l'activité économique et sociale en mettant en relief l'information quantitative, fournissant ainsi les principaux indicateurs économiques, sociaux et démographiques de la région.

Réalisée pour une année (N) en utilisant les données de l'année précédente (N-1), la SESR constitue un outil de consolidation des données régionales et un véritable instrument de planification et d'aide à la prise de décision pour les principaux acteurs du développement de notre pays.

Exceptionnellement, la présente édition traite de la situation économique et sociale des années 2020 et 2021 pour résorber, en partie, le retard de publication accusé.

La collaboration franche et précieuse de l'ensemble des partenaires de l'ANSD, constitués des membres du SSN, a été le socle de cette réalisation. Je les en remercie vivement.

Vous en souhaitant une bonne lecture, nous serons heureux de mettre vos remarques et suggestions à profit pour améliorer la qualité de ce précieux document.

Aboubacar Sédikh Beye
Directeur général
Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

SECTION A. TERRITOIRE - POPULATION

CHAPITRE I : TERRITOIRE

CHAPITRE II : POPULATION

CHAPITRE III : OCCUPATION PHYSIQUE DU TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT

Chapitre I : TERRITOIRE

I.1 La région de Diourbel dans le Sénégal

Située entre le 14°30 et le 15° de latitude nord et le 15°40 et le 16°40 de longitude ouest, la région de Diourbel couvre aujourd'hui, suite au rattachement de l'arrondissement de Taïf au département de Mbacké, une superficie de 4769 km² contre 4359 km2 en 2001. Sa densité est estimée à 402 habitant au Km2. C'est une région continentale par excellence. En effet, elle ne dispose pas de frange maritime, ni de cours d'eau pérennes. Cependant, les ressources en eau souterraines sont importantes.

La région de Diourbel est caractérisée par l'absence de forêt classée. Elle est également marquée par l'inexistence de zone d'habitat et de refuge pour la faune, notamment les grands mammifères. Seuls les petits mammifères (chacals, rats palmistes, lièvres, etc.) ainsi que certaines familles d'oiseaux y sont aujourd'hui présents.

Les sols sont essentiellement formés de sédiments sableux ou sablo-argileux d'origine éolienne et alluviale. Trois (03) types de sols sont généralement répertoriés dans la région de Diourbel : les sols ferrugineux tropicaux non ou peu lessivés, les sols bruns hydromorphes ou « deck » et les sols ferrugineux tropicaux rouges ou lithosols.

Concernant les **données hydrographiques**, la région de Diourbel appartient au bassin sédimentaire du secondaire et du tertiaire. Les ressources en eau sont essentiellement souterraines. Les eaux souterraines constituent la seule source d'approvisionnement des populations et du **cheptel**. Elles sont de profondeur et de qualité variables. Il existe principalement trois nappes au niveau de la région : le Luthétien, le Maestrichtien et le Paléocène.

Enfin si on considère, la situation économique, les activités dominantes de la région sont l'agriculture, l'élevage, le commerce et l'artisanat.

L'agriculture est essentiellement basée sur les cultures de rente tandis que l'élevage se caractérise par l'existence de techniques traditionnelles que sont l'élevage pastoral fondé sur la transhumance et l'élevage sédentaire du terroir villageois. S'agissant du commerce, il est par essence une activité très prisée des « Baol – Baol ». Il occupe une place importante dans le développement économique de la région.

Définitions :

Densité : rapport entre le nombre d'habitants et le nombre d'hectares artificialisés par l'habitat.

Faune : Ensemble des espèces animales vivant dans un espace géographique ou un habitat déterminé

En savoir plus :

- Source : Insee flash Champagne-Ardenne n° 173.

Carte 1.1 : Carte de la région de Diourbel dans le Sénégal

Source : ANSD, SRSD de Diourbel, 2021

I.2 Organisation administrative et territoriale

Sur le plan administratif, la région de Diourbel est divisée en trois (03) départements (Diourbel, Bambey et Mbacké) et huit (08) arrondissements (Ndindy, Ndoulo, Baba Garage, Lambaye, Ngoye, Kael, Ndame et Taïf). Au total, la région de Diourbel compte quarante-trois (43) **collectivités territoriales** dont trois (03) départements et quarante (40) communes et mille deux cent trente-trois (1.233) villages officiels.

La région de Diourbel qui englobait la région actuelle de Louga jusqu'en 1976, était l'une des sept (07) premières régions créées par la loi n°60-015 du 13 janvier 1960 portant réforme de **l'organisation administrative**.

En 1976, au moment où la réforme de l'administration territoriale et locale introduite par la loi n°72-02 du 1er février 1972 allait s'appliquer à cette grande région, il a paru opportun de la scinder en créant une nouvelle région, celle de Louga qui portait ainsi le nombre de régions du Sénégal à huit (08).

La division de la grande région en deux (02) entités distinctes se justifiait, à l'époque, par ses vastes dimensions qui ne permettaient pas une bonne administration de proximité. De plus, le chef-lieu, Diourbel, était excentré par rapport aux villes comme Louga et Kébémer qui, d'ailleurs, étaient plutôt polarisées par Dakar et Saint-Louis.

En 2002, une quatrième modification de la loi n°72-02 du 1er février 1972 relative à l'organisation de l'administration territoriale par la loi n°2002-02 du 15 février 2002 a transformé la physionomie de la région de Diourbel avec l'intégration, dans le département de Mbacké, des communautés rurales de Sadio et de Taif détachées de l'arrondissement de Colobane, département de Gossas, région de Fatick. Ces deux (02) communautés rurales ont constitué le 3ème arrondissement du département de Mbacké.

Avec l'application du décret n° 2008-1495 du 31 décembre 2008 modifiant et complétant le décret n°2008-749 du 10 juillet 2008 portant création des communautés rurales de Taïba Thiéckène et de Darou Nahim dans le département de Mbacké, la communauté rurale de Ndioumane est scindée en trois entités.

En 2012, le décret n° 2012-803 du 26 juillet 2012, a créé la communauté rurale de Touba Lappé découpant la communauté rurale de Gade Ecale, dans l'arrondissement de Ndindy du département de Diourbel.

En prenant exemple sur le département de Bambey, on constate qu'il existe une seule commune urbaine : la commune de Bambey située dans le Chef lieu de l'arrondissement.

Il est important de noter que l'arrondissement de Kael compte le plus grand nombre de communes rurales dans la région de Diourbel (8).

Définitions :

- **Collectivités territoriales :** autorité publique distincte de l'État. Chaque collectivité (commune, département, région) est dotée d'un exécutif et d'une assemblée délibérante élue au suffrage universel.
- **Organisation administrative :** manière dont les administrations publiques traitent : l'organisation de l'État en : régions, départements, territoire, autonomie, provinces, cantons, États, mais aussi les communes et les quartiers.

En savoir plus :

- https://www.dila.premier-ministre.gouv.fr/
- https://fr.wikipedia.org/wiki/Organisation_administrative

Carte 1.2 : Découpage administrative de la région de Diourbel avec ses départements

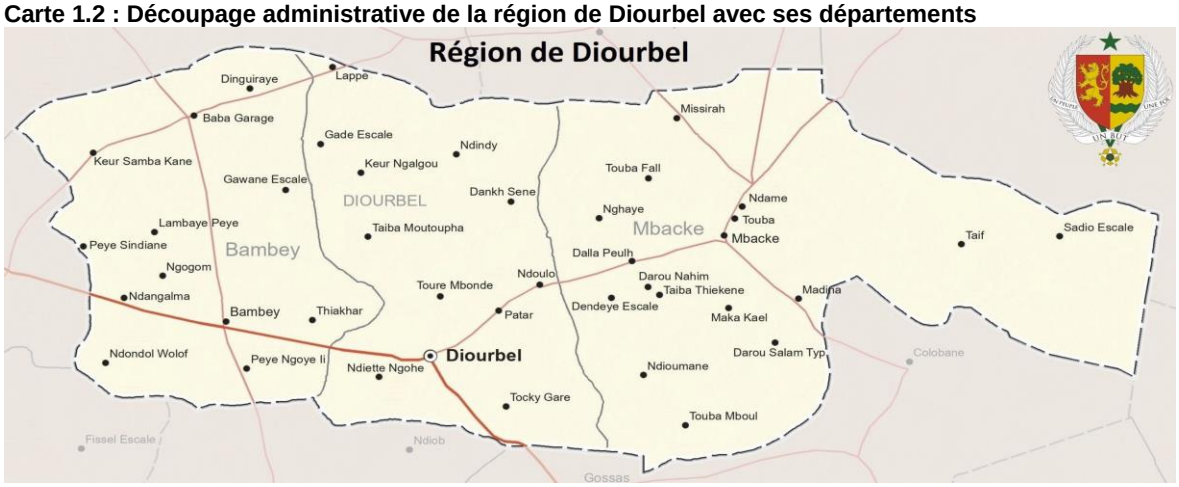

Source : *ANAT, 2021*

Chapitre II : POPULATION

II.1 Structure globale de la Population

L'analyse de l'évolution de la population de la région de Diourbel sur la période 1976-2021 révèle que le taux d'accroissement de la population tourne autour de 3,2%. En effet, l'analyse des taux d'accroissement intercensitaires montre qu'entre 1976 et 1988, le taux est estimé à 3,2% tant disque sur la période 1988-2002, te taux intercensitaire s'élève à 3,9%. Cependant, durant la période 2019-2021, ce taux reste stable et s'élève à 3,2%.

En considérant la structure de la population par âge, l'analyse montre que la région de Diourbel a une pyramide des âges qui a une base élargie et un sommet rétréci. En effet, que l'on soit du côté des hommes ou du coté des femmes, le constat est que la population âgée de moins de 15 ans représente plus de 40% de la population totale. Ainsi, en 2021, 46,6% des hommes ont moins de 15 ans contre 42% des femmes tant disqu'en 2020, les moins de 15 ans s'élèvent à 46,9% chez les hommes contre 42% chez les femmes. Aussi, il est important de préciser que la proportion de la tranche d'âge des moins de 15 ans est plus élevée chez les hommes que chez les femmes.

La pyramide des âges révèle également que dans la région de Diourbel la tranche d'âge des 65 ans et plus est faiblement représentée dans la population totale régionale en 2020 et 2021. En effet, en 2021, chez les hommes, il y'a seulement 32469 personnes âgées de 65 ans et plus, soit 3,6% de la population tant disque chez les femmes, la population âgée de 65 ans et plus représente 37677, soit 3,9% de la population totale. Ce constat reste valable pour l'année 2021.

De cette jeunesse de la population, il en découle un **ratio de dépendance** élevé. Dans la région de Diourbel, ce ratio s'élève à 92,7% en 2020 contre 92,2% en 2021. L'analyse selon le sexe montre que le ratio de dépendance est plus élevé chez les homme que chez les femmes. En 2021, il est estimé à 100,6% pour les hommes contre 84,9% pour les femmes.

Enfin, l'analyse du **rapport de masculinité** en 2021 montre que dans la région de Diourbel, il naît plus de garçons que de filles si on considère la tranche d'âge 0 à 4 ans. Ce rapport de masculinité évolue en faveur de la population masculine jusqu'à l'âge de 25 ans. Ce qui signifie que de 0 à 25 ans, on trouve plus de garçons que de filles dans la région de Diourbel. Le niveau le plus élevé atteint par le rapport de masculinité dans la région est de 107 garçons pour 100 filles pour le groupe d'âges 15-19 ans. A partir du groupe d'âge 25-29 ans, le rapport de masculinité est inférieur à 100 et son niveau le plus bas est atteint à la tranche d'age 40-44 ans.

Définitions :

- **Ratio de dépendance :** rapport entre l'effectif de la population d'âges généralement inactifs (enfants (moins de 15 ans) et personnes âgées (65 ans et plus)) et l'effectif de la population en âge de travailler (15–64 ans).
- **Rapport de masculinité :** rapport, dans une population ou un groupe d'âge, de l'effectif masculin sur l'effectif féminin, exprimé en nombre d'hommes pour 100 femmes.

En savoir plus :

- Institut national d'études démographiques (Ined), Ined.fr
- La masculinisation des naissances. État des lieux et des connaissances, Ined

Tableau 2.1 : Évolution de la population de la région de Diourbel de 1976 à 2021

Indicateurs	1976	1988	2002	2017	2018	2019	2020	2021
Population résidente	425 113	619 245	1 051 472	1 497 455	1 692 965	1 746 495	1 859 503	1 919 098
Taux d'accroissement (%)		3,2	3,9	3,3	3,1	3,2	3,2	3,2

Source : *ANSD, 2021*

Graphique 2.1 : Pyramide des âges de la région de Diourbel

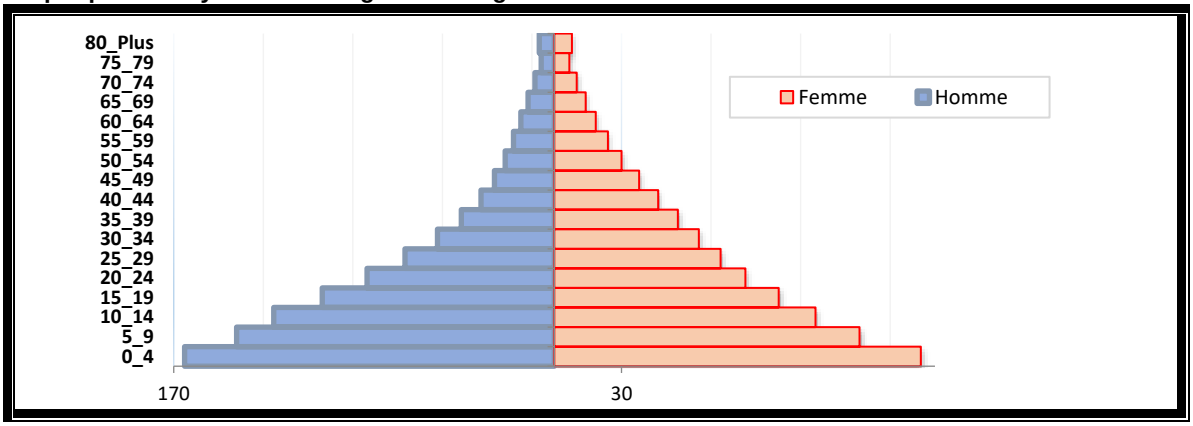

Source : *ANSD, 2021*

Graphique 2.2 : Evolution des rapports de masculinité selon les groupes d'âge dans la région de Diourbel en 2021

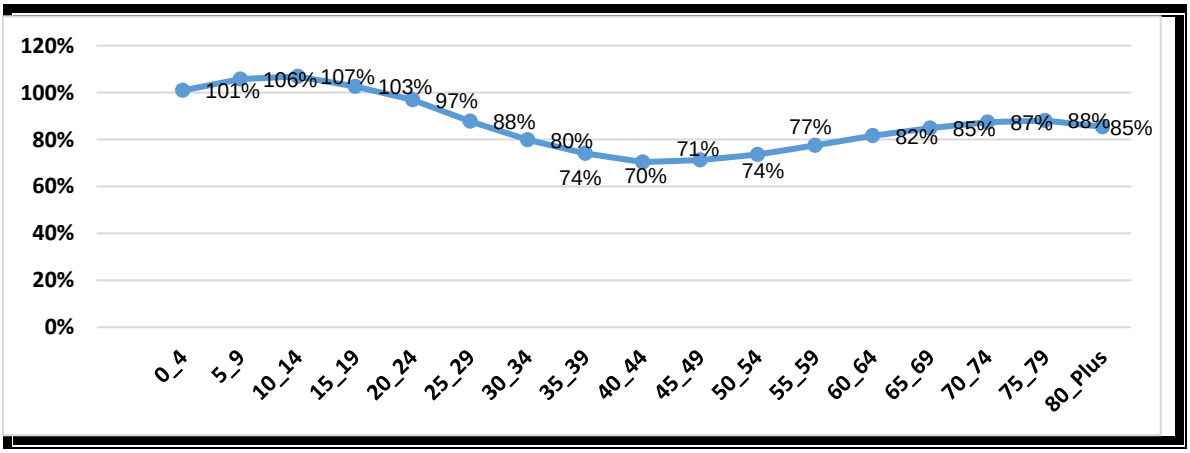

Source : *ANSD, Projection de population 2021*

Tableau 2.2 : Répartition de la population par grand groupe d'âge en 2021

	2020			2021		
Groupes d'âge quinquennaux	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Moins de 15 ans	420 676	403 853	824 529	432 389	416 551	848940
15-64 ans	444 741	520 087	964 828	462 411	536 224	998635
65 ans et plus	32 469	37 677	70 146	32 945	38 578	71523
Ensemble	897 886	961 617	1 859 503	927 745	991 353	1 919 098
Proportion des moins de 15 ans (%)	46,9	42,0	44,3	46,6	42,0	44,2
Proportion des 15-64 ans (%)	49,5	54,1	51,9	49,8	54,1	52,0
Proportion des 65 ans et plus (%)	3,6	3,9	3,8	3,6	3,9	3,7

Source : *ANSD, projection de population 2021*

II.2 Répartition de la population par département et milieu de résidence

La répartition spatiale de la population de la région de Diourbel selon le **milieu de résidence**, laisse apparaître une disparité notable entre les trois départements d'une part et entre le milieu urbain et le milieu rural d'autre part.

En 2021, sur une population de 1 919 098 habitants, 62,1% vivent dans le département de Mbacké contre 20% et 17,9% respectivement dans les département de Bambey et Diourbel.

Il faut noter que la plus grande partie de la population de la région de Diourbel vit en milieu rural. En effet, 1 611 688 personnes vivent en milieu rural, contre seulement 307 410 personnes pour le milieu urbain, soit un **taux d'urbanisation** de 16%.

Cette répartition inégale de la population entre le milieu urbain et le milieu rural est notée dans les département de Mbacké et Bambey. Ainsi, dans le département de Mbacké, sur une population de 1 191 704 habitants, 1 092 718 vivent en milieu rural, soit 91,7%. Pour le département de Bambey, la population rurale représente 90,3 de la population totale tant disque la population urbain compose 9,7% de la population.

Cependant, pour le département de Diourbel, il y a un équilibre entre la population urbaine et la population rurale. En effet, la population urbaine est estimée 49,8% contre 50,2% pour le milieu rural

En considérant la superficie, l'analyse montre que la région de Diourbel s'étend sur une superficie de 4769 km2 qui est répartie de façon inégale entre les trois départements. C'est le département de Mbacké qui occupe la plus grande superficie de la région avec 2243 Km², soit 47% de la superficie globale. Il est suivi par le département de Bambey avec une superficie de 1351 Km², soit 32,2% de la superficie régionale. Enfin, le département de Diourbel, avec une superficie de 1175 Km², arrive en dernière position.

Définitions :

Taux d'urbanisme : proportion de personnes habitant une ville ; pourcentage d'habitants en zone urbaine par rapport au reste de la population.

Milieu de résidence : classification en zone rurale ou urbaine de la région ou du département dans lequel la population a sa résidence habituelle.

En savoir plus :

- https://habitat-worldmap.org/mots-cles/taux-durbanisation/
- https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SP.URB.TOTL.IN.ZS

Tableau 2.3 : Répartition de la population de la région par département et milieu de résidence en 2019, 2020 et 2021

	2019		2020		2021	
	Population	%	Population	%	Population	%
Urbain	288 652	16,0	297 865	16,0	307 410	16,0
Rural	1 513 339	84,0	1 561 638	84,0	1 611 688	84,0
Diourbel	322 762	17,9	333 063	17,9	343 739	17,9
Bambey	360 380	20,0	371 882	20,0	383 801	20,0
Mbacké	1 118 849	62,1	1 154 558	62,1	1 191 558	62,1
TOTAL	**1 801 991**	**100**	**1 859 503**	**100**	**1 919 098**	**100**

Source : ANSD, projections population 2021

Tableau 2.4 : Répartition de la population de la région par département en 2021

Département	Superficie (km^2)	Part %	Population (hbts)	Densité (hbts/km^2)
Diourbel	1175	24,6%	343 735	293
Bambey	1351	28,3%	383 799	284
Mbacké	2243	47,0%	1 191 554	531
Région	4769	100,0%	1 919 088	402

Source : ANSD, Projection de population 2021

Tableau 2.5 : Densité de population de la région de Diourbel selon le département en 2021

Département	Superficie (km^2)	Population (hbts)	Densité (hbts/km^2)
Diourbel	1175	343 735	293
Bambey	1351	383 799	284
Mbacké	2243	1 191 554	531
Région	4769	1 919 088	402

Source : ANSD, Projection de population 2021

II.3 Répartition de la population par département et milieu de résidence

La répartition spatiale de la population de la région de Diourbel selon le **milieu de résidence**, laisse apparaître une disparité notable entre les trois départements d'une part et entre le milieu urbain et le milieu rural d'autre part.

En 2021, sur une population de 1 919 098 habitants, 62,1% vivent dans le département de Mbacké contre 20% et 17,9% respectivement dans les département de Bambey et Diourbel.

Il faut noter que la plus grande partie de la population de la région de Diourbel vit en milieu rural. En effet, 1 611 688 personnes vivent en milieu rural, contre seulement 307 410 personnes pour le milieu urbain, soit un **taux d'urbanisation** de 16%.

Cette répartition inégale de la population entre le milieu urbain et le milieu rural est notée dans les département de Mbacké et Bambey. Ainsi, dans le département de Mbacké, sur une population de 1 191 704 habitants, 1 092 718 vivent en milieu rural, soit 91,7%. Pour le département de Bambey, la population rurale représente 90,3 de la population totale tant disque la population urbain compose 9,7% de la population.

Cependant, pour le département de Diourbel, il y a un équilibre entre la population urbaine et la population rurale. En effet, la population urbaine est estimée 49,8% contre 50,2% pour le milieu rural

En considérant la superficie, l'analyse montre que la région de Diourbel s'étend sur une superficie de 4769 km2 qui est répartie de façon inégale entre les trois départements. C'est le département de Mbacké qui occupe la plus grande superficie de la région avec 2243 Km², soit 47% de la superficie globale. Il est suivi par le département de Bambey avec une superficie de 1351 Km², soit 32,2% de la superficie régionale. Enfin, le département de Diourbel, avec une superficie de 1175 Km², arrive en dernière position.

Définitions :

Taux d'urbanisme : proportion de personnes habitant une ville ; pourcentage d'habitants en zone urbaine par rapport au reste de la population.

Milieu de résidence : classification en zone rurale ou urbaine de la région ou du département dans lequel la population a sa résidence habituelle.

En savoir plus :

- https://habitat-worldmap.org/mots-cles/taux-durbanisation/
- https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SP.URB.TOTL.IN.ZS

Tableau 2.6 : Répartition de la population de la région par département et milieu de résidence en 2019, 2020 et 2021

	2019		2020		2021	
	Population	%	Population	%	Population	%
Urbain	288 652	16,0	297 865	16,0	307 410	16,0
Rural	1 513 339	84,0	1 561 638	84,0	1 611 688	84,0
Diourbel	322 762	17,9	333 063	17,9	343 739	17,9
Bambey	360 380	20,0	371 882	20,0	383 801	20,0
Mbacké	1 118 849	62,1	1 154 558	62,1	1 191 558	62,1
TOTAL	**1 801 991**	**100**	**1 859 503**	**100**	**1 919 098**	**100**

Source : ANSD, projections population 2021

Tableau 2.7 : Répartition de la population de la région par département en 2021

Département	Superficie (km^2)	Part %	Population (hbts)	Densité (hbts/km^2)
Diourbel	1175	24,6%	343 735	293
Bambey	1351	28,3%	383 799	284
Mbacké	2243	47,0%	1 191 554	531
Région	4769	100,0%	1 919 088	402

Source : ANSD, Projection de population 2021

Tableau 2.8 : Densité de population de la région de Diourbel selon le département en 2021

Département	Superficie (km^2)	Population (hbts)	Densité (hbts/km^2)
Diourbel	1175	343 735	293
Bambey	1351	383 799	284
Mbacké	2243	1 191 554	531
Région	4769	1 919 088	402

Source : ANSD, Projection de population 2021

II.4 Dynamique de la population (Fécondité, Mortalité, Migration)

Selon les résultats de l'enquête MIS 2020-2021, la région de Diourbel appartient à la zone centre où l'indice synthétique de fécondité (ISF) s'élève à 4,9 enfants en moyenne par femme; ce qui est supérieur à la moyenne nationale estimée à 3,9 enfants en moyenne par femme. En effet, la zone centre a enregistré l'ISF le plus élevé et elle dépasse de loin les zones Ouest (3,1 enfants en moyenne par femme), Nord (3,9 enfants en moyenne par femme) et Sud (4 enfants en moyenne par femme). Notons que selon l'EDS de 2019, l'ISF au niveau de la zone centre s'éleve à 5,4 enfants en moyenne par femme.

En considérant les résultats de l'EDS 2017, on note que l'ISF au niveau de la région de Diourbel s'élève à 5,8 enfants en moyenne par femme, ce qui est supérieur à la moyenne nationale (4,6 enfants en moyennes par femmes). Il convient de noter que l'ISF au niveau nationale a augmeté entre 2017 et 2019 (4,6 enfants en moyenne par femme en 2017 contre 4,7 enfants en moyenne par femme en 2019). Cependant, l'ISF a augmenté entre 2019 et 2021 (4,7 enfants en moyenne par femme en 2019 contre 3,9 enfants en moyenne par femme en 2021).

Concernant le quotient de mortalité infanto-juvénile, en 2019, dans la zone centre à laquelle appartient la région de Diourbel, il est estimé à 48‰, ce qui est égal à la moyenne nationale. En d'autres termes, dans la zone centre du Sénégal pour la période des dix années ayant précédé l'enquête, sur 1000 naissances vivantes, 48 décèdent avant leur cinquième anniversaire. Le quotient de mortalité des enfants de moins de cinq ans est plus faible dans la zone Ouest du pays (31‰) et est largement plus élevé dans la zone Sud (71‰).

En se référant aux résultats de l'EDS 2017, il a été constaté que la région de Diourbel a enregistré le cinquième quotient de mortalité le plus élevé au Sénégal. Elle est devancée par les régions de Kolda (89‰), Tambacounda (80‰), Kédougou (74‰), Sédhiou (78‰). Il est important de noter que la mortalité a régulièrement baissé au Sénégal, dans toutes ses composantes. Elle est passée de 60‰ en 2017 contre 58‰ en 2018 ; soit une baisse de 2‰. Sur la période 2018-2019, une baisse de 10‰ est enregistrée.

Définitions :

- **Indice Synthétique de Fécondité** : nombre moyen d'enfants qu'aurait une femme en fin de vie féconde si elle avait des enfants aux taux de fécondité par âge actuels.
- **Quotient de mortalité à un âge :** probabilité, pour les personnes survivantes à cet âge, de décéder avant l'âge suivant.
- **Fécondité** : mesure de la fréquence des naissances au sein d'ensembles en âge de procréer.

En savoir plus :

- https://www.ined.fr/
- Insee Références – Édition 2021 – Fiche 2.1 – Spécificités démographiques en matière d'âge
- ANSD – Situation Economique et Sociale 2017-2018
- Sénégal : Enquête Démographique et de Santé Continue (EDS-Continue) 2019 Rapport sur les Indicateurs Clés

Tableau 2.9 : Évolution de la fécondité et de la mortalité infanto-juvénile

Évolution de l'ISF			Évolution du quotient de mortalité infanto-juvénile (dix années avant l'enquête)		
Année Enquête	**Caractéristiques**	**Indice synthétique de fécondité 15-49 ans**	**Année Enquête**	**Caractéristiques**	**Quotient de mortalité infanto-juvénile**
2020-21 MIS	**Total**	**3,9**	**2019 DHS**	**Total**	**48 (CI: 42 – 55)**
2020-21 MIS	Ouest	3,1	2019 DHS	Ouest	31 (CI: 23 – 40)
2020-21 MIS	Centre (>2010)	4,9	2019 DHS	Centre (>2010)	48 (CI: 41 – 56)
2020-21 MIS	Nord (>2010)	3,9	2019 DHS	Nord (>2010)	53 (CI: 41 – 65)
2020-21 MIS	Sud (>2010)	4	2019 DHS	Sud (>2010)	71 (CI: 49 – 93)
2019 DHS	**Total**	**4,7**	**2018 DHS**	**Total**	**58 (CI: 51 – 65)**
2019 DHS	Ouest	4	2018 DHS	Ouest	39 (CI: 25 – 53)
2019 DHS	Centre (>2010)	5,4	2018 DHS	Centre (>2010)	62 (CI: 51 – 73)
2019 DHS	Nord (>2010)	4,7	2018 DHS	Nord (>2010)	54 (CI: 41 – 66)
2019 DHS	Sud (>2010)	5,3	2018 DHS	Sud (>2010)	89 (CI: 77 – 101)
2017 DHS	**Total**	**4,6**	**2017 DHS**	**Total**	**60 (CI: 55 – 64)**
2017 DHS	Dakar	3	2017 DHS	Dakar	34 (CI: 24 – 45)
2017 DHS	Thiès	4,6	2017 DHS	Thiès	55 (CI: 44 – 65)
2017 DHS	Diourbel	5,8	2017 DHS	Diourbel	73 (CI: 60 – 86)
2017 DHS	..Kaffrine	6,2	2017 DHS	..Kaffrine	64 (CI: 51 – 77)
2017 DHS	..Kaolack (2010)	5,2	2017 DHS	..Kaolack (2010)	60 (CI: 47 – 73)
2017 DHS	Louga	5,1	2017 DHS	Louga	64 (CI: 49 – 79)
2017 DHS	Fatick	5,2	2017 DHS	Fatick	51 (CI: 41 – 61)
2017 DHS	Ziguinchor	4,6	2017 DHS	Ziguinchor	55 (CI: 36 – 75)
2017 DHS	..Sédhiou	6,4	2017 DHS	..Sédhiou	78 (CI: 62 – 93)
2017 DHS	..Kolda (2010)	5,5	2017 DHS	..Kolda (2010)	89 (CI: 72 – 107)
2017 DHS	Matam	5,3	2017 DHS	Matam	71 (CI: 49 – 93)
2017 DHS	Saint Louis	4,7	2017 DHS	Saint Louis	51 (CI: 37 – 65)
2017 DHS	..Kédougou	6,4	2017 DHS	..Kédougou	74 (CI: 46 – 103)
2017 DHS	..Tambacounda (2010)	5,8	2017 DHS	..Tambacounda (2010)	80 (CI: 64 – 96)

Source : ANSD, EDS 2017-2019 ; MIS 2020-2021

Chapitre III : OCCUPATION DU TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT

III.1 Occupation physique du territoire

Dans la région de Diourbel, en 2021, le nombre de parcelles loties est estimé à 2192 et concerne 3 localités. Aucun lotissement n'a été réalisé en 2020 dans la région de Diourbel.

Pour ce qui est des demandes d'autorisations, celles qui sont enregistrées sont estimées à 205 en 2020 contre 233 en 2021 ; soit une hausse de 13,7%. L'analyse de la répartition géographique des demandes d'autorisation montre que le département de Diourbel en compte 74 en 2020 contre 125 en 2021 alors que le département de Mbacké a reçu 59 en 2020 contre 23 en 2021 de demandes d'autorisation enregistrée. Enfin le département de Bambey a enregistré une hausse de 18,1% des demandes enregistrées de 2020 à 2021.

Certaines de ces demandes enregistrées ont été autorisées. Dans la région de Diourbel, les **autorisations de construire** délivrées s'élèvent à 27 en 2020 contre 68 en 2021. Pour ce qui est du département de Bambey, sur la période 2020-2021, les autorisations de construire délivrées ont explosé passant de 20 en 2020 à 58 en 2021.

L'analyse montre aussi que la variation des demandes d'autorisation de construire enregistrées est largement inférieure à celles autorisées délivrées sur la période 2020-2021. Pour le département de Diourbel, les demandes d'autorisation de construire enregistrées ont augmenté de 68,9% contre 151,9% pour les autorisations délivrées. Il en est de même pour le département de Bambey où les demandes d'autorisation de construire enregistrées ont augmenté de 18,1% contre 190% pour les autorisations délivrées.

Ces autorisations délivrées portent sur la construction de lieux d'habitation qui peuvent être des Rez de chaussés ou des étages. Dans la région de Diourbel, les autorisations de construction de **rez de chaussés** sont estimées à 131 en 2020 contre 135 en 2021 ; soit une augmentation de 3,1%. Pour ce qui est des autorisations de construction d'étage, elles s'élèvent à 74 en 2020 contre 98 en 2021.

La répartition géographique des autorisations de construire de Rez de chaussés montre qu'elles sont nombreuses dans le département de Bambey où elles s'élèvent à 50 en 2020 contre 51 en 2021. Ces types d'autorisations sont estimés à 46 en 2020 contre 68 en 2021 dans le département de Diourbel. Enfin dans le département de Mbacké, les autorisations de construire de Rez de chaussés s'élèvent à 35 en 2020 contre 16 en 2021.

En considérant les autorisations de construire d'étages, notons qu'elles sont estimées à 28 en 2020 contre 57 en 2021 dans le département de Diourbel. Ces types d'autorisations sont estimés à 22 en 2020 contre 34 en 2021 dans le département de Bambey. Enfin dans le département de Mbacké, les autorisations de construction d'étage s'élèvent à 24 en 2020 contre 7 en 2021.

Définitions :

- **Autorisation de construire :** acte administratif délivré par une autorité administrative qui doit être préalablement obtenu par toute personne désirant entreprendre une construction.
- **Rez de chaussés :** partie d'une maison située au niveau du sol ; appartement situé au niveau du sol.

En savoir plus :

- https://www.urbanisme.gouv.sn/services-aux-usagers/
- https://www.cordial.fr/

Tableau 3.1 : Evolution des lotissements et attribution de parcelles par circonscription administrative

Circonscription administrative	Année	Nb de parcelles loties	Nb de parcelles attribuées	Variation %	Nombre de localités concernées
Diourbel	2020				
	2021	2192	0	0	3
Région	2020				
	2021	2192	0	0	3

Source : Division Régionale de l'Urbanisme de Diourbel, 2021

Tableau 3.2 : Evolution du traitement des demandes d'autorisation de construire par circonscription administrative

Circonscription administrative	Année	Demandes enregistrées	Autorisations délivrées
Diourbel	2020	74	27
	2021	125	68
	Variation %	68,9%	151,9%
Mbacké	2020	59	35
	2021	23	0
	Variation %	-61,0%	
Bambey	2020	72	20
	2021	85	58
	Variation %	18,1%	190,0%
Région	2020	205	82
	2021	233	126
	Variation %	13,7%	53,7%

Source : Division Régionale de l'Urbanisme de Diourbel, 2021

Tableau 3.3 : Evolution du nombre d'autorisations de construire selon la destination, par circonscription administrative en 2020 et 2021

Destination		Diourbel			Mbacké			Bambey			Région		
		2020	2021	Variation %	2020	2021	Variation %	2020	2021	Variation %	2020	2021	Variation %
Lieux d'habitation	Rez-de-chaussée	46	68	47,8	35	16	-54,3	50	51	2,0	131	135	3,1
	Etage	28	57	103,6	24	7	-70,8	22	34	54,5	74	98	32,4
	Total	**74**	**125**		**59**	**23**	**100**	**72**	**85**		**205**	**233**	

Source : Division Régionale de l'Urbanisme de Diourbel, 2021

III.2 Ressources forestières, fauniques et risques environnementaux

L'analyse de la production de **plants** montre qu'elle est estimée à 129 474 en 2020 contre 189 826 en 2021 ; soit une augmentation de 46,6%. Pour le département de Bambey, la production de plants forestiers s'élèvent à 46 610 en 2020 contre 43661 en 2021 ; soit une baisse de 6,3%. Egalement, la production de plants forestiers est estimée à 38842 en 2020 contre 72133 en 2021 dans le département de Diourbel. Enfin dans le département de Mbacké, cette production s'élève à 44 022 en 2020 contre 74032 en 2021.

Concernant la production de plants fruitiers, au niveau régional, elle est estimée à 19753 en 2020 contre 29780 en 2021 ; soit une hausse de 50,8%. Pour le département de Bambey, la production de plants fruitiers s'élèvent à 7111 en 2020 contre 6850 en 2021 ; soit une baisse de 3,7%. Aussi, la production de plants fruitiers est estimée à 5925 en 2020 contre 11316 en 2021 dans le département de Diourbel. Enfin dans le département de Mbacké, cette production s'élève à 6717 en 2020 contre 11614 en 2021.

Enfin, la production de plants ornemental, au niveau régional, s'élève à 12389 en 2020 contre 35505 en 2021 ; ce qui correspond à une très forte hausse de 186,6%. Ainsi, la répartition géographique de la production de plant ornemental montre que pour le département de Bambey, la production s'élèvent à 4460 en 2020 contre 8168 en 2021 ; soit une hausse de 83,1%. Notons que la production de plant ornemental est estimée à 3716 en 2020 contre 13491 en 2021 dans le département de Diourbel. Enfin dans le département de Mbacké, la production de plant ornemental s'élève à 4213 en 2020 contre 13846 en 2021 ; soit une hausse explosive de 228,6%. Pour ce qui est de la situation des feux de brousse dans la région de Diourbel, ils sont estimés à 4 en 2020 contre 6 en 2021. Ces feux de brousse sont essentiellement localisés dans les départements de Bambey (2 en 2021) et Mbacké (4 en 2020 et 2021).

En effet, dans la région de Diourbel, les feux de brousse ont dévastés d'importantes superficies. Ainsi, au niveau régional, les surfaces brulées s'élèvent à 18,3 hectares en 2020 contre 62,7 hectares en 2021. Dans le département de Bambey, 8,4 hectares ont été brulés en 2021 tant disque dans le département de Mbacké 18,3 hectares ont été brulés en 2020 contre 54,3 hectares en 2021.

Les plants des produits de la **sylviculture** sont sous forme de plantations massives ou linéaires. Ainsi, les plantations linéaires sont largement supérieures aux plantations massives dans la région de Diourbel. Sur la période 2020-2021, dans tous les départements une hausse des plantations massives a été enregistrée. Il en est de même pour les plantations linéaires.

Définitions :

- **Sylviculture** : production de bois brut, ainsi que l'extraction et la cueillette de produits forestiers autres que du bois et poussant à l'état sauvage.
- **Plant :** végétal au début de sa croissance, destiné à être planté ou repiqué, ou qui vient de l'être.

En savoir plus :

- Nomenclature d'activités française – NAF rév. 2. INSEE, 2021 ;
- https://www.denv.gouv.sn/
- https://www.environnement.gouv.sn/direction-des-eaux-for%C3%AAts-chasse-et-de-la-conservation-des-sols-defccs
- http://cafn.info/documents/Partie%2004%20-%20Les%20ressources%20fauniques.pdf

Tableau 3.4 : Evolution de la production de plants par espèces et selon le département entre 2020 et 2021

Espèces	Année	Forestières	Fruitières	Fruitières-forestières	Ornementale
Bambey	2020	46 610	7111	9 415	4 460
	2021	43 661	6 850	5 012	8 168
	Variation (%)	-6,3%	-3,7%	-46,8%	83,1%
Diourbel	2020	38842	5925	7845	3716
	2021	72133	11316	8277	13491
	Variation (%)	85,7%	91,0%	5,5%	263,1%
Mbacké	2020	44022	6717	8893	4213
	2021	74 032	11 614	8 495	13 846
	Variation (%)	68,2%	72,9%	-4,5%	228,6%
Région	2020	129474	19753	19753	12389
	2021	189 826	29 780	21 784	35 505
	Variation (%)	46,6%	50,8%	10,3%	186,6%

Source : IREF Diourbel, 2021

Tableau 3.5 : Situation des feux de brousse par département en 2020 et 2021

	Bambey		Diourbel		Mbacké		Région	
	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021
Nombre de cas		02	-	-	04	04	04	06
Surfaces brûlées (ha)		8,45	-	-	18,3	54,3	18,3	62,75

Source : IREF Diourbel, 2021

Tableau 3.6 : Production en quantité des produits de la sylviculture par département en 2020 et 2021 (nombre de plants)

Type de plantations	Année	Plantations massives	Plantations linéaires
Bambey	2020	300	4395
	2021	8816	5557
	Variation (%)	2838,7%	26,4%
Diourbel	2020	4030	22992
	2021	4349	33888
	Variation (%)	7,9%	47,4%
Mbacké	2020	4940	20755
	2021	7287	63083
	Variation (%)	47,5%	203,9%
Région	2020	9270	48142
	2021	20452	102528
	Variation (%)	120,6%	113,0%

Source : IREF Diourbel, 2021

III.3 Conditions climatiques

L'analyse de l'évolution de la température mesuelle en 2021 montre que la courbe de la **température moyenne mensuelle** augmente de janvier à avril. Il en est de même pour la courbe de température maximale qui atteint son pic au mois d'avril. Pour la courbe de température minimale, elle est plus faible durant les mois de janvier, février et mars.

En considérant, les mois de mai, juin et juillet, on note que les la température moyenne a légèrement baissé. Cette baisse est due à une dimunition des températures maximales combinées à une augmentation des températures minimale durant ces mois. Il est important de noter que le mois d'août est le mois le plus frais ; avec des températures moyennes les plus faibles de l'année. Egalement, la température maximale est plus faible durant ce mois.

A partir du mois d'août, la température moyenne augmente jusqu'au mois de novembre. Cela est du à une hausse des températures maximales. A partir du mois de novembre, la température moyenne baisse. Pour ce qui est des pécipitations dans la région de Diourbel, elles commencent au mois de mai. Ce mois correspond au début des pluies avec un cumul mensuel et une pluviométrie maximale faible.

A partir du mois de juin, les indicateurs de pluviométrie augmentent jusqu'au mois d'août (exception faite du maximum de pluviométrie enregistrée sur 24h). Notons que le mois d'août est caractérisé par un pic au niveau des courbes de cumul total de la pluviométrie et de cumul de pluviométrie sur un mois.

A partir du mois de juillet, la quantité maximale de pluie sur 24h à commencé à baisser entrainant par ricochet une forte dimunition des cumuls mensuels de pluviométrie. A partir du mois de septembre, on note une baisse des indicateurs de pluviométrie.

Enfin, en considérant l'ensoleillement, en 2021, les heures d'ensoleillement sont très élevées durant les mois de janvier, février, mars et avril ; avec un pic d'ensoleillement atteint au mois de mars. Cependant, les heures d'ensoleillement durant les mois de mai, juin et juillet sont faibles. A partir du mois d'aout, les heures d'ensoleillement reprennent leur hausse.

Définitions :

- **Ensoleillement :** temps pendant lequel le soleil est réellement visible ;c'est-à-dire sans que la visibilité soit entravée par des nuages, du brouillard ou des montagnes.
- **Température moyenne mensuelle** : moyenne des températures maximales et minimales d'une année.
-

En savoir plus :

- https://www.donneesmondiales.com/afrique/senegal/climat-dakar.php
- https://www.climatsetvoyages.com/climat/senegal/kaolack#janvier
- https://alertes-meteo.com/vague_de_froid/mini_maxi.htm

Graphique 3.1 : Evolution mensuelle des températures (°C) de la région de Diourbel en 2021

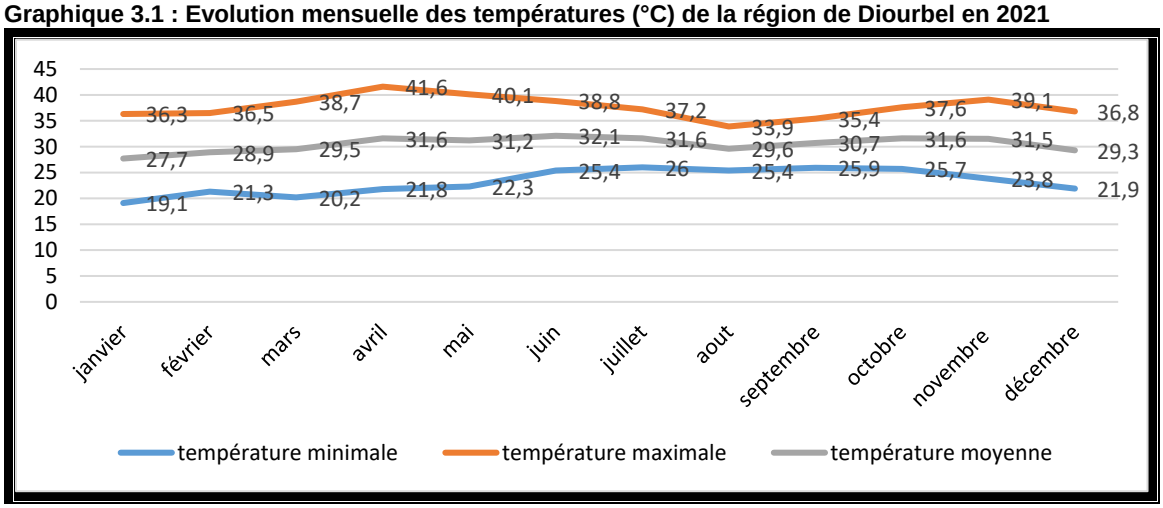

Source : ANACIM, INFOCLIMAT, 2021

Graphique 3.2 : Evolution des précipitations (mm) de la région de Diourbel en 2021

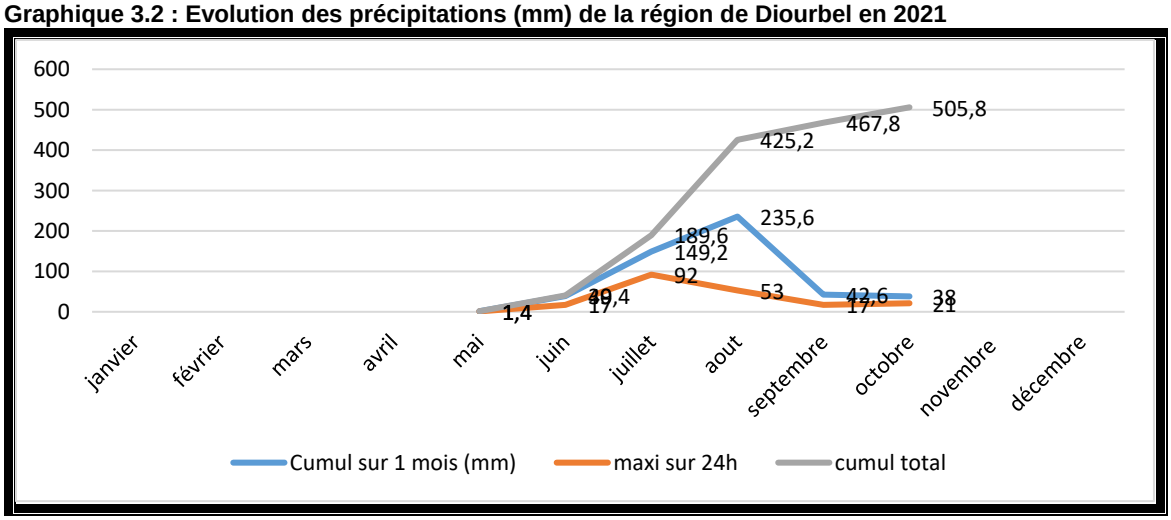

Source : ANACIM, INFOCLIMAT, 2021

Graphique 3.3 : Evolution mensuelle de l'ensoleillement (en heures) de la région de Diourbel en 2021

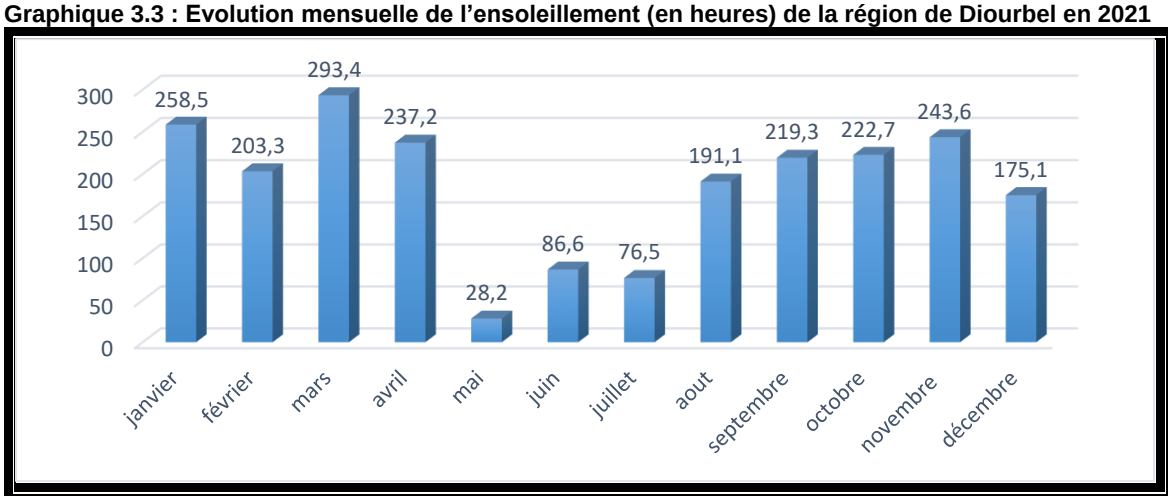

Source : ANACIM, INFOCLIMAT, 2021

SECTION B. EMPLOI – TRAVAIL

CHAPITRE IV : EMPLOI

CHAPITRE V : TRAVAIL FAMILIAL, CHOMAGE

Chapitre IV : EMPLOI

IV.1 Population en âge de travailler

Selon les données de **projection démographique**, basées sur le RGPHAE de 2013, l'effectif de la **population en âge de travailler** s'élève à 1 070 158 individus en 2021, soit 55,8% de la population totale de la région. Ces effectifs sont majoritairement composés de femmes (60,2%) comparativement aux hommes.

Les informations recueillies à travers l'Enquête Nationale sur l'Emploi au Sénégal (ENES 2021) montrent que la part des effectifs de la population en âge de travailler est plus important en zone rurale qu'en zone urbaine. Elle est estimée à 84,1% en zone rurale contre 15,9% en zone urbaine.

L'analyse de la répartition de de la population en âge de travailler, selon le sexe montre que la population en âge de travailler est plus importante chez les femmes que les hommes. Ainsi, la population en âge de travailler est estimée à 39,8% pour les hommes contre 60,2% pour les femmes.

Concernant la répartition de la population en âge de travailler selon l'âge, l'analyse montre que les effectifs de la tranche d'âge 25-35 ans sont plus représentatifs (31,9%). Egalement, la tranche d'âge 15-24 ans est bien représentée ; avec une proportion estimée à 26,5%. Pour la tranche d'âge des 46 ans et plus, elle représente 25,9% de la population en âge de travailler. Enfin, la proportion des individus âgés de 36-45 ans dans la population en âge de travail est le plus faible ; elle représente 15,8% en 2021.

Par ailleurs, en considérant la répartition de la population en âge de travailler suivant le **niveau d'instruction**, les données de l'ENES 2021 montrent que les individus qui n'ont aucun niveau d'instruction représentent 86,5% de la population en âge de travailler durant l'année 2021. Ils sont suivi de la proportion des individus ayant un niveau d'instruction secondaire qui sont estimée à 7,7% de la population en âge de travailler.

Pour ce qui est des individus qui ont un niveau d'étude Préscolaire/Primaire, leur proportion est estimée à 4,5% en 2021. Enfin, la proportion des individus en âge de travailler avec un niveau d'étude supérieur est faible dans la région de Diourbel durant l'année 2021.

Définitions :

- **Population en âge de travailler :** individus ayant atteint un âge légal pour exercer une activité économique quelconque ou pour s'engager dans la recherche active d'un emploi.

En savoir plus :

- Enquête Nationale sur l'Emploi, ANSD, 2015.
- Rapport final : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERI-ESI), Sénégal, 2017.

Tableau 4.1 : Proportion de la population en âge de travailler selon le milieu de résidence en 2021

Milieu de résidence	Population (%)
Urbain	15,9
Rural	84,1
Total	100,0

Source : *ANSD, ENES 2021*

Tableau 4 2 : Proportion de la population en âge de travailler en selon le sexe en 2021

Sexe	Population (%)
Homme	39,8
Femme	60,2
Total	100,0

Source : *ANSD, ENES 2021*

Tableau 4.3 : Proportion de la population en âge de travailler en selon l'âge en 2021

Groupe d'âges	Population (%)
[15-24ans]	26,5
[25-35ans]	31,9
[36-45ans]	15,8
[46 ans et plus[	25,9
Total	100,0

Source : *ANSD, ENES 2021*

Tableau 4.4 : Proportion de la population en âge de travailler en selon le niveau d'instruction en 2021

Niveau d'instruction	Population (%)
Aucun niveau	86,5
Préscolaire/Primaire	4,5
Secondaire	7,7
Supérieur	1,2
Total	100,0

Source : *ANSD, ENES 2021*

IV.2 Population en emploi rémunéré

Les informations recueillies à travers l'Enquête Nationale sur l'Emploi au Sénégal (ENES 2021) montrent que la **population en emploi** est plus importante en milieu rural. Ainsi, 84,1% de la population en emploi rémunéré vivent en milieu rural tant disque seul 15,9% de cette population habitent la zone urbaine.

L'analyse de la répartition de la **population en emploi rémunéré** selon le **sexe** montre que la population en emploi rémunéré est plus importante chez les hommes que chez les femmes. Ainsi, la population en emploi rémunéré est estimée à 60,2% pour les hommes contre 39,8% pour les femmes.

Concernant la répartition de la population en emploi rémunéré selon l'**âge**, l'analyse montre qu'on note que les effectifs de la tranche d'âge 25-35 ans sont plus représentatifs (32,8%).

Egalement, la **tranche d'âge** des 46 ans et plus est bien représentée ; avec une proportion estimée à 29,8%. Pour la tranche d'âge des 36-45 ans, elle représente 23% de la population en emploi rémunéré. Enfin, la proportion des individus âgés de 14-24 ans dans la population en emploi rémunéré est le plus faible ; elle représente 14,3% en 2021.

Par ailleurs, en considérant la répartition de la population en emploi rémunéré suivant le **niveau d'instruction**, les résultats de l'ENES 2021 montrent que les individus qui n'ont aucun niveau d'instruction représentent 90,2% de la population en emploi rémunéré durant l'année 2021. Ils sont suivis de la proportion des individus ayant un niveau d'instruction Préscolaire/Primaire qui sont estimée à 4,5% de la population en emploi rémunéré.

Pour ce qui est des individus qui ont un niveau d'étude secondaire, leur proportion dans la population en emploi rémunéré est estimée à 4,4% en 2021. Enfin, la proportion des individus en emploi rémunéré avec un niveau d'étude supérieur est faible dans la région de Diourbel durant l'année 2021 ; elle s'élève à 1%.

Cette population en emploi rémunéré est composée de Salariés, des Apprentis/Stagiaires, des Patrons/Employeurs, des Indépendants non agricoles et des Indépendants agricoles. Ainsi, cette population en emploi rémunéré de la région de Diourbel est constituée principalement d'indépendants non agricoles (69,4%), d'indépendants agricoles (11,2%), de salariés (12,5%), d'apprentis (6,5%) et d'employeurs (0,4%).

Suivant le **secteur d'activité**, le commerce et la réparation (36,6%) restent le plus grand pourvoyeur d'emploi dans la région suivi des secteurs de l'industrie (27,9%), des services (24,1%) et de l'agriculture (11,5%).

Définitions :

- **Population en emploi rémunéré** : personne participant à la production de biens et de services en contrepartie d'une rémunération, ne serait-ce que pour une heure, pendant une brève période de référence.

En savoir plus :

- Enquête Nationale sur l'Emploi, ANSD, 2015.
- Rapport final : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERI-ESI), Sénégal, 2017.

Tableau 4.5 : Répartition (en %) de la population en emploi selon le milieu de résidence en 2021

Milieu de résidence	Population (%)
Urbain	15,9
Rural	84,1
Total	100,0

Source : *ANSD, ENES 2021*

Tableau 4.6 : Répartition (en %) de la population en emploi selon le sexe en 2021

Sexe	Population (%)
Homme	60,2
Femme	39,8
Total	100,0

Source : *ANSD, ENES 202*

Tableau 4.7 : Répartition (en %) de la population en emploi selon l'âge en 2021

Groupe d'âges	Population (%)
[15-24ans]	14
[25-35ans]	33
[36-45ans]	23
[46 ans et plus[	30
Total	100

Source : *ANSD, ENES 2021*

Tableau 4.8 : Répartition (en %) de la population en emploi selon le niveau d'instruction, 2021

Niveau d'instruction	Population (%)
Aucun niveau	90,2
Préscolaire/Primaire	4,5
Secondaire	4,4
Supérieur	1,0
Total	100,0

Source : *ANSD, ENES 2021*

Tableau 4.9 : Répartition (en %) de la population en emploi selon le statut, 2021

Statut	Salariés	Apprentis/Stagiaires	Patrons / Employeurs	Indépendants non agricoles	Indépendants agricoles	Total
Population en emploi (%)	12,5	6,5	0,4	69,4	11,2	100,0

Source : *ANSD, ENES 2021*

Tableau 4.10 : Répartition (en %) de la population en emploi selon l'activité, 2021

Secteur d'activité	Agriculture	Industrie	Commerce et Réparation	Services	Total
Population en emploi (%)	11,5	27,9	36,6	24,1	100,0

Source : *ANSD, ENES 2021*

IV.3 Etablissements ouverts, conflits et contrats de travail

Les établissements ouverts dans la région de Diourbel sont estimés à 147 en 2020 contre 183 en 2021; soit une augmentation de 24,5%. Cependant, les établissements fermés s'élèvent à 14 en 2020 contre 11 en 2021; soit un baisse 21,4%. Cela montre que les établissements ouverts sont largement supérieurs aux établissements fermés sur la période 2020-2021.

L'analyse de la répartition géographique montre que les établissements ouverts sont plus importants dans le département de Mbacké; ils s'élèvent 89 en 2020 contre 84 en 2021; soit une légère baisse de 5,6%. Le département de Diourbel a enregistré 48 nouvelles création en 2020 contre 82 en 2021; soit une forte hausse de 70,8%. Enfin, le département de Bambey compte 10 en 2020 contre 17 en 2021.

Concernant la répartition géographique des établissements fermés, à Mbacké, ils sont estimés à 6 en 2020 contre 4 en 2021; soit une baisse de 33,3%. En outre le nombre d'établissements fermés à Diourbel n'a pas changé sur la période 2020-2021 et est estimé 7. A Bambey, il y a qu'un seul établissement fermé en 2020.

Ces établissements ouverts ont généré des emplois. En 2020, le département de Bambey qui a enregistré le moins d'établissements ouverts a généré plus d'emplois; ils sont estimés à 360. Dans ce département, une baisse d'emplois générés de 69,4% est notée sur la période 2020-2021. En effet, une forte hausse d'emplois générés (253,8%) est notée dans le département de Diourbel sur la même période. Enfin dans le département de Mbacké, les emplois crées sont estimés à 252 en 2020 contre 271 en 2021; soit une baisse de 7,5%.

Ces emplois crées ont donné naissance à de nouveaux **contrats de travail**. Ces contrats sont estimés dans la région de Diourbel à 1555 en 2020 contre 2656 en 2021; soit une hausse 70,8%. Concernant les demandes d'emploi, elles n'existent qu'en 2020 et est estimé à 3.

Dans une autre logique, le nombre de travailleurs immatriculés dans la région passe de 818 en 2020 contre 887 en 2021; soit une hausse de 8,4%. Ces travailleurs immatriculés de la région de Diourbel peuvent être confrontés à des **conflits individuels** qui sont estimés à 70 en 2020 contre 69 en 2021; soit un contrat de moins.

Définitions :

- **Conflits individuel :** controverse naissant entre un travailleur et un employeur, à propos de l'application d'une loi, d'une convention collective, des règles du travail, d'un contrat de travail ou des règles d'usage; ainsi que tout désaccord naissant lors de la négociation d'une convention collective ou en lien avec une convention collective.
- **Contrats de travail :** contrat conclu entre un salarié et un employeur.

En savoir plus :

- www.ilo.org/
- https://www.legalplace.fr/contrat-de-travail/

Tableau 4.11 : Situation des déclarations selon le département en 2020 et 2021

Type de déclaration	Année	Bambey	Diourbel	Mbacké	Total région
Etablissements ouverts	2020	10	48	89	147
	2021	17	82	84	183
	Variation %	70,0	70,8	-5,6	24,5
Etablissements fermés	2020	1	7	6	14
	2021	0	7	4	11
	Variation %		0,0	-33,3	-21,4
Emplois générés	2020	360	212	252	824
	2021	110	750	271	1131
	Variation %	-69,4	253,8	7,5	37,3
Emplois perdus	2020	4	7	24	35
	2021	0	25	8	33
	Variation %		257,1	-66,7	-5,7
Contrats enregistrés	2020				1555
	2021				2656
	Variation %				70,8
Demandes d'emplois	2020	0	3	0	3
	2021				0
	Variation %				
Travailleurs immatriculés	2020				818
	2021				887
	Variation %				8,4
Conflits individuels	2020				70
	2021				69
	Variation %				-1,4

Source : IRTSS Diourbel, 2021

Chapitre V : TRAVAIL FAMILIAL, CHOMAGE

V.1 Travail familial

Les informations recueillies à travers l'Enquête Nationale sur l'Emploi au Sénégal (ENES 2021) montrent que les aides familiales représentent 0,8% de la population active de la région de Diourbel. Elles sont plus importantes en milieu rural qu'en milieu urbain. En effet, 92,3% des **aides familiales** vivent en milieu rural contre 7,7% en milieu urbain.

Aussi, l'analyse de la répartition des aides familiales selon le sexe montre que la population des aides familiales est plus importante chez les femmes que chez les hommes. Ainsi, elle est estimée à 30,1% pour les hommes contre 69,9% pour les femmes.

Concernant la répartition des aides familiales suivant l'âge, l'analyse montre que les effectifs de la tranche d'âge 25-35 ans sont plus représentatifs (53,5%) dans la population des aides familiales de la région de Diourbel.

Egalement, la tranche d'âge 15-24 ans est bien représentée dans la population des aides familiales; avec une proportion estimée à 24,6%. Pour la tranche d'âge des 46 ans et plus, elle représente 11,8% des aides familiales. Enfin, la proportion des individus âgés de 36-45 ans dans la population des aides familiales est le plus faible ; elle représente 10,2% en 2021.

Par ailleurs, en considérant la répartition de la population des aides familiales de la région de Diourbel suivant le niveau d'instruction, l'analyse montre que les individus qui n'ont aucun **niveau d'instruction** représentent 95,4% de la population des aides familiales durant l'année 2021. Ils sont suivis de la proportion des individus ayant un niveau d'instruction Préscolaire/Primaire qui sont estimée à 4,6% de la population des aides familiales. Notons que les individus qui ont un niveau d'étude secondaire et supérieur ne font pas partis de la population des aides familiales.

Cette population d'aides familiales s'active dans les secteurs d'activité suivant : l'Agriculture, l'Industrie, le Commerce-Réparation et les Services. L'analyse de la répartition des aides familiales suivant l'activité économique exercée montre que 55,6% des aides familiaux exercent dans le secteur de l'agriculture. Egalement, 39,9% de ces aides familiales travaillent dans le secteur de l'industrie. Enfin une faible proportion des aides familiales exerce des activités de commerce-Réparation (4,6%). Cependant, il est important de noter qu'aucun aide familial de la région ne travail dans le secteur des services.

Définitions :

- **Les aides familiaux** : personnes non salariées qui travaillent dans les activités productrices des ménages.
- **Travailleur familial :** personnes qui occupent un « emploi indépendant » dans une entreprise orientée vers le marché et exploitée par un parent vivant dans le même ménage, mais qui ne peuvent pas être considérées comme associés, parce que leur degré d'engagement dans l'exploitation de l'établissement, en termes de temps de travail ou d'autres facteurs à déterminer selon les conditions nationales, n'est pas comparable à celui du dirigeant de l'établissement.

En savoir plus :

- Rapport ERI-ESI, ANSD 2017.
- Rapport final : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERI-ESI), Sénégal, 2017.

Tableau 5.1 : Répartition des aides familiales selon le milieu de résidence en 2021

Milieu de résidence	Aides familiales (%)
Urbain	7,7
Rural	92,3
Total	100,0

Source : *ANSD, ENES 2021*

Tableau 5.2 : Répartition des aides familiales selon le sexe en 2021

Sexe	Aides familiales (%)
Homme	30,1
Femme	69,9
Total	100,0

Source : *ANSD, ENES 2021*

Tableau 5.3 : Répartition des aides familiales selon l'âge en 2021

Groupe d'âges	Aides familiales (%)
[15-24ans]	24,6
[25-35ans]	53,5
[36-45ans]	10,2
[46 ans et plus[	11,8
Total	100,0

Source : *ANSD, ENES 2021*

Tableau 5.4 : Répartition des aides familiales selon le niveau d'instruction en 2021

Niveau d'instruction	Aides familiales (%)
Aucun niveau	95,4
Préscolaire/Primaire	4,6
Secondaire	0,0
Supérieur	0,0
Total	100,0

Source : *ANSD, ENES 2021*

Tableau 5.5 : Répartition des aides familiales selon l'activité en 2021

Secteur d'activité	Aides familiales (%)
Agriculture	55,6
Industrie	39,9
Commerce et Réparation	4,6
Services	0,0
Total	100,0

Source : *ANSD, ENES 2021*

V.2 Chômage

En 2021, les données de l'Enquête Nationale sur l'Emploi au Sénégal (ENES 2021) montrent que le **taux de chômage** s'élève à 26,5% dans la région de Diourbel, c'est dire que 26,5% de la **population active** n'ont pas un emploi. Ainsi, en zone urbaine 27,4% de la population active n'ont pas d'emploi contre 26,3% en zone rural.

Aussi, l'analyse de la répartition du taux de chômage selon le sexe montre que les femmes chôment plus que les hommes. 77% des chômeurs de la région de Diourbel sont des femmes contre 23% de chômeurs hommes.

Concernant la répartition du taux de chômage suivant l'âge, l'analyse montre que 38,8% des chômeurs appartiennent à la tranche d'âge 25-35 ans dans la région de Diourbel.

Egalement, la tranche d'âge 15-24 ans est bien représentée dans la population des chômeurs; avec une proportion estimée à 32,6%. Pour la tranche d'âge des 46 ans et plus, elle représente 16,6% des chômeurs. Enfin, la proportion des individus âgés de 36-45 ans dans la population des chômeurs est la plus faible ; elle représente 12% en 2021.

Par ailleurs, en considérant la répartition du taux de chômage suivant le **niveau d'instruction**, l'analyse montre que les individus qui n'ont aucun niveau d'instruction représentent 84,7% de la population des chômeurs durant l'année 2021. Ils sont suivis de la proportion des individus ayant un niveau d'instruction secondaire qui sont estimée à 8,4% de la population des chômeurs. Aussi, il est important de préciser que 5% des chômeurs ont un niveau d'instruction Préscolaire/Primaire. Pour les individus qui ont un niveau d'étude supérieur, ils représentent 1,9% des chômeurs de la région de Diourbel.

Définitions :

- **Personne au chômage** : **l**es chômeurs comprennent, au sens du Bureau international du Travail (BIT), toutes les personnes en âge de travailler qui au cours de la période de référence étaient sans travail, disponibles pour travailler durant une période de deux semaines et à la recherche d'un travail sur la période des quatre semaines ayant précédé la date de collecte. Le taux de chômage est obtenu en rapportant le nombre de chômeurs à la population active âgée de 10 ans ou plus. Toutefois, cette définition s'avère restrictive pour le Sénégal eu égard au marché du travail qui est peu structuré pour la recherche de travail. À cet effet, les personnes sans emploi, qui sont disponibles, mais ne recherchent pas un emploi pour des raisons jugées indépendantes de leur volonté sont comptées parmi les chômeurs et prises ainsi en compte dans la détermination du niveau de chômage dans le pays.
- **Population active :** les chômeurs et les personnes occupées constituent la population active. Les personnes occupées sont celles qui exercent un emploi ou qui exploitent une entreprise.

En savoir plus :

- https://www.ilo.org/
- https://www.ansd.sn/ressources/rapports/Rapport_Enquete%20Nationale%20Emploi%20au%20Senegal%20ENES-2015.pdf

Tableau 5.6 : Taux de chômage selon le milieu de résidence, le sexe, la tranche d'âge et le niveau d'instruction en 2021

Taux de chômage	**26,5%**
Milieu de résidence	
Urbain	16,5%
Rural	83,5%
Total	100,0%
Sexe	
Masculin	23,0%
Féminin	77,0%
Total	100,0%
Groupe d'Age	
[15-24ans]	32,6%
[25-35ans]	38,8%
[36-45ans]	12,0%
[46 ans et plus[	16,6%
Total	100,0%
Niveau d'instruction	
Aucun niveau	84,7%
Préscolaire/Primaire	5,0%
Secondaire	8,4%
Supérieur	1,9%
Total	100,0%

Source : *ANSD, ENES 2021*

SECTION C. CONDITIONS D'HABITAT – VULNERABILITES

CHAPITRE VI : LOGEMENT ET EQUIPEMENT DES MENAGES

CHAPITRE VII : EAU, ASSAINISSEMENT ET ENERGIE

CHAPITRE VIII: POPULATION VULNERABLES

Chapitre VI : LOGEMENT ET EQUIPEMENT DES MENAGES

VI.1 Logement équipement des ménages

Sur la période 2018/2019, l'analyse de la Répartition des ménages de la région de Diourbel selon le type du logement occupé montre une forte domination des maisons basses. En effet, 78,7% des ménages de la région de Diourbel habitent dans des maisons basses. Elles sont suivies des cases qui sont occupées par 10,1% des ménages. Concernant les maisons à étage, elles sont habitées par 7,8% des ménages. Il est important de noter que la proportion de ménage qui habite une baraque où un appartement dans un immeuble est faible au niveau de la région de Diourbel. En effet, 2,9% des ménages habitent dans des baraques contre seulement 0,5% des ménages qui occupe un appartement dans un immeuble.

Ces logements disposent diverses sources d'accès à l'**eau de boisson** (robinets, puits, eau en bouteille, vendeur ambulant, etc.). Les vendeurs ambulants sont les principales sources d'accès à l'eau de boisson dans la région de Diourbel. Ainsi, 30,6% des ménages de la région de Diourbel ont accès à l'eau de boisson via les vendeurs ambulants. Il est important de noter que cette proportion des ménages est beaucoup plus important en milieu urbain (43,5%) qu'en milieu rural (28,2%). Le nombre de ménage disposant d'un robinet dans le logement est plus nombeux en milieu urbain qu'en milieu rural. Il est estimé à 26,7% en milieu urbain contre 23,8% en milieu rural. Pour ce qui est des robinets du voisin, ils sont utilisés par 6,26% des ménages urbains contre 6,8% des ménages ruraux. Notons que les bornes fontaines sont plus utilisées par les ménages ruraux (7,3%) que par les ménages urbains (2,1%).

Concernant, les puits ; il en existe quatre catégories (Puits ouvert dans la cour, Puits ouvert ailleurs, Puits couvert dans la cour et Puits couvert ailleurs). Ainsi, les puits ouvert ailleurs sont plus utilisés en milieu rural (7,5% des ménages) qu'en milieu urbain (6,2% des ménages). En effet, il n'existe pas de ménage qui s'approvisionne en eau à partir des puits ouverts dans la cour en milieu urbain; par contre en milieu rural, 0,9% des ménages utilise cette source d'accès à l'eau de boisson.
L'accès à l'eau de boisson par bouteille est aussi important; en milieu urbain 7,9% des ménages s'approvisionnent en eau par les bouteilles contre 14,2% en milieu rural.
Enfin, l'analyse de la répartition des ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées montre que 86,4% des ménages de la région de Diourbel évacuent leurs eaux usées dans la nature. Concernant les troux dans le parcelle, ils sont utilisés par 8,2% des ménages de la région de Diourbel. Notons que les égouts sont utilisés comme mode d'évacuation des eaux usées par 1,4% des ménages.

Définitions :

- **Eau de boisson** : eau destinée à la consommation humaine dont les caractéristiques sont normalement soumises à des normes réglementaires.
- **Accès à l'eau :** capacité d'une population à accéder à une eau potable en quantité suffisante pour satisfaire ses besoins principaux.

En savoir plus :

- Directives de qualité pour l'eau de boisson : 4e éd. intégrant le premier additif [Guidelines for drinking-water quality: 4th ed. incorporating first addendum]. Genève : Organisation mondiale de la Santé ; 2017. Licence : CC BY-NC-SA 3.0 IGO
- http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/eau-acces-potabilite

Tableau 6.1 : Répartition des ménages de la région de Diourbel (%) selon le type du logement occupé

Type de logement	Appartement dans un immeuble	Maisons à étage	Maison basse	Baraque	Case	Autres	Total
Diourbel	0,5	7,8	78,7	2,9	10,1	0	100

Source : ANSD, EHCVM 2018/2019

Tableau 6.2: Répartition des ménages de Diourbel selon la source d'accès à l'eau de boisson au niveau régional et par milieu de résidence (%)

	Milieu de résidence		
Source d'accès à l'eau de boisson	Urbain	Rural	Diourbel
Robinet dans le logement	26,7	23,8	24,3
Robinet dans la cour	3,5	6,2	5,8
Robinet du voisin	6,3	6,8	6,7
Borne fontaine/Robinet	2,1	7,3	6,4
Puits ouvert dans la cour	0	0,9	0,7
Puits ouvert ailleurs	6,1	7,5	7,3
Puits couvert dans la cour	0,4	0	0,1
Puits couvert ailleurs	2,8	2,4	2,4
Forage ailleurs	0	0,3	0,3
Source aménagée	0	2,1	1,8
Eau en bouteille	7,9	14,2	13,2
Vendeur ambulant	43,5	28,2	30,6
Autre (à préciser)	0,8	0,3	0,4

Source : ANSD, EHCVM 2018/2019

Tableau 6.2 : Répartition des ménages de Diourbel (%) selon le Mode d'évacuation des eaux usées

Mode d'évacuation des eaux usées	Puisard (fosse moderne)	Egoût	Trou dans la parcelle	Dans la rue/Nature	Autre	Total
Diourbel	3,0	1,4	8,2	86,4	1,0	100

Source : ANSD, EHCVM 2018/2019

VI.2 Accès à Internet

L'analyse de la répartition du **parc internet** montre qu'on distingue l'internet mobile et l'internet fixe. L'évolution par trimestre montre que la proportion des abonnées de l'internet fixe augmente régulièrement en 2021; elle passe de 1,24% au premier trimestre contre 1,28% au deuxième trimestre. Au troisième trimestre, la proportion des abonnées de l'**internet fixe** représente 1,34%.
Cependant, le nombre d'abonnés à l'internet mobile a légérement baissé au courant des trimestres de 2021. elle passe de 98,76% au premier trimestre contre 98,72% au deuxième trimestre. Au troisième trimestre la proportion des abonnées de l'**internet mobile** s'élève à 98,66%.

En considérant l'évolution du taux de pénétration en 2021, l'analyse montre qu'il a augmenté régulièrement au cours des trois premiers trimestres (90,71% au premier trimestre, 92,29% au deuxième trimestre et 94,82% au troisième trimestre). Enfin, entre le troisième et le dernier trimestre, une baisse de 1,36% est notée.

En considérant les indicateurs de l'accès à la téléphonie et à l'internet dans la région de Diourbel en 2019, l'analyse montre que la proportion de ménages avec au moins un membre disposant de téléphone portable s'élève à 99,4%. Pour ce qui est de l'accès au téléphone mobile pour les individus agés de plus de 12 ans, il est estimé à 62,0% en 2019.

Concernant l'internet, en 2019, le **taux d'accès** pour la population agée de 12 ans et plus s'élève à 25,3%. Pour ce qui est de la dépense moyenne mensuelle en téléphonie mobile, elle s'élève à 2215 FCFA.

Définitions :

- **Taux de pénétration de l'internet :** indicateur exprimé en pourcentage qui permet de déterminer la part d'une population possède l'internet.
- **Parc internet :** ensemble des ressources logicielles, matérielles et réseaux qui constituent le système de fourniture de service internet.
- **Taux d'accès à l'internet :** pourcentage de ménages déclarant disposer d'un accès Internet depuis un ordinateur, par liaison téléphonique, ADSL ou câble haut débit.
- **Internet mobile :** 'ensemble des technologies destinées à accéder à tout l'Internet au-delà des stations de travail fixes et de les rendre accessibles au moyen de terminaux mobiles.

En savoir plus :

- ARTP- Rapport trimestriel sur le marché des communications électroniques-2022
- UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS- Définition des indicateurs du secteur des télécommunications/TIC - 2010

Tableau 6.3 : Indicateurs de l'accès à la téléphonie et à l'internet

Région	% de ménages avec au moins un membre disposant de téléphone portable	Accès au téléphone mobile (pop>=12 ans)	Usage du téléphone mobile (pop>=12 ans)	Accès à internet (pop>=12 ans)	Dépense moyenne mensuelle en téléphonie mobile en FCFA
DIOURBEL	99,4%	62,0%	66,4%	25,3%	2 215

Source : ANSD, EHCVM 2018/2019

Graphique 6.1 : Evolution du parc internet fixe et mobile des opérateurs en 2021

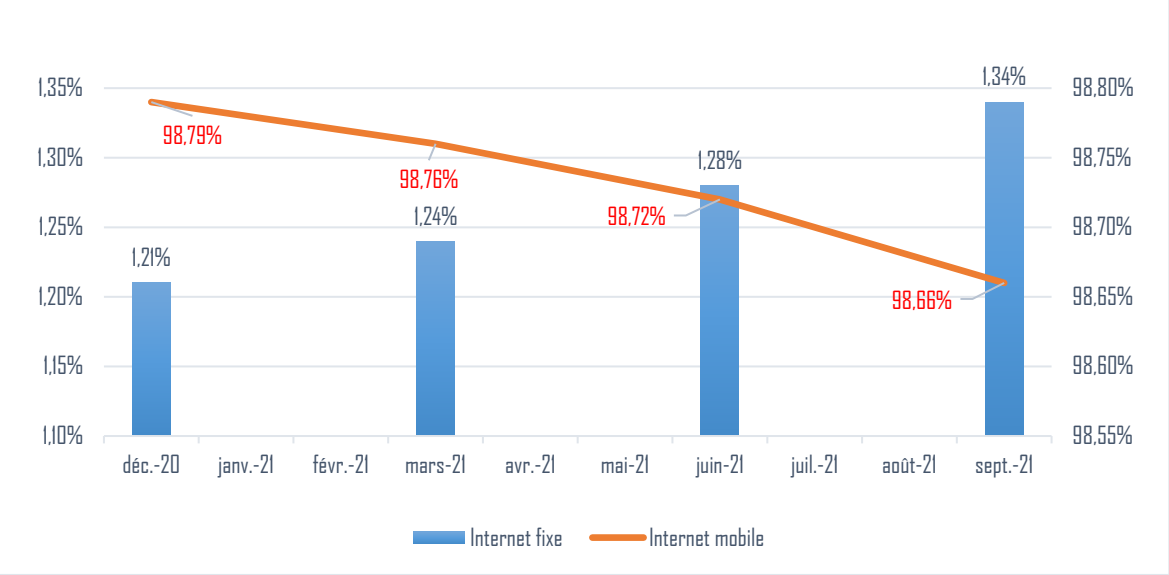

Source : ARTP, 2021

Graphique 6.2 : Evolution trimestrielle du taux de pénétration de l'internet au Sénégal en 2021

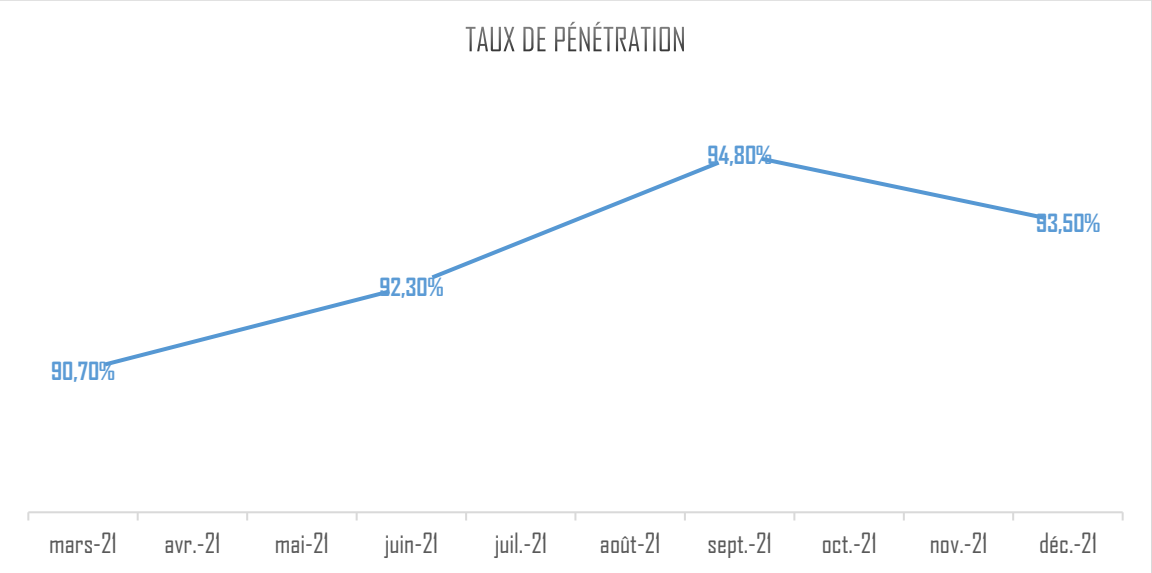

Source : ARTP, 2021

Chapitre VII : EAU, ASSAINISSEMENT ET ENERGIE

VII.1 Eau

L'analyse de la répartition des ménages selon les différentes sources d'eau sur la période 2020-2021 dans la région de Diourbel montre que le nombre de borne fontaine n'a pas changé et est estimé à 228. Concernant les branchement particulier, leur nombre est estimé à 27073 en 2020 contre 27682 en 2021 ; soit une augmentation de 2,3%.

Cette eau est traitée grace à la **méthode HTH**. En effet, dans la région de Diourbel, le nombre de ménages ayant recours à la méthode de traitement HTH est estimée à 27301 en 2020 contre 27910 en 2021 ; soit une augmentation de de 2,2%.

Cette eau est fournie par la société SEN EAU. Ses abonnés ont augmentés sur la période 2017 à 2021. En effet, sur la période 2017-2018, les abonnés passent de 23759 à 24947 ; entre 2018 et 2019, les abonnées passent de 24947 à 26192 puis ils passent de 26192 à 27301 sur la période 2019-2020; enfin sur la période 2020-2021, le nombre d'abonnés passe de 27301 à 27910. Cette dernière période coincide avec la période ou la hausse du nombre d'abonnés a été la plus faible.

L'analyse de l'évolution de la production et de la consommation montre qu'elles ont toute les deux une tendance haussière sur la période 2017 à 2021. concernant la consommation, aucune baisse n'est enregistrée, elle a augmenté sur toute la période.

Quant à la production d'eau, même si sa tendence est haussière sur la période 2017-2021, elle a légèrement baissé sur la période 2017 à 2018 ; en passant de 4746092 m^3 à 4279910 m^3.

Ainsi, une analyse combinée de l'évolution de la production et de la consommation d'eau montre que sur la période 2017-2018, la production d'eau a légèrement baissé alors que la consommation a augmenté. Sur les période 2018-2019, les évolutions de la production et de la consommation sont très similaires (les deux courbes se superposent dans cette période).

En prenant en compte la période 2019-2023, la production et la consommation augmente ensemble mais la variation de la production d'eau est beaucoup plus importante que celle de la consommation d'eau.

Si on considère les taux d'accès selon le milieu de résidence, on note que le taux d'accès, identique entre le milieu urbain et le milieu rural, est estimé à 99,7% en 2021. Pour ce qui est des **branchements sociaux**, ils s'élèvent à 372 en 2021 dans la région de Diourbel.

Définitions :

- **Branchement particulier :** dispositif technique de desserte individuel reliant une habitation ou un logement directement au réseau de distribution d'eau potable.
- **Méthode HTH :** moyen simple et efficace pour désinfecter l'eau en vue de la rendre potable en y introduisant des produits chlorés (pastilles de chlore, eau de javel, ….).
- **Branchements sociaux :** raccordement des ménages pauvres au réseau hydraulique, au moyen d'une mesure tarifaire (crédit ou subvention).

En savoir plus :

- https://wikiwater.fr/e18-le-traitement-de-l-eau-par
- Promouvoir les branchements particuliers pour maximiser l'utilité du service d'eau Enseignements du projet Aicha.

Tableau 7.1 : Répartition des ménages selon le type de source d'eau

Type de source	Nombre de ménages		
	2020	2021	Variation (%)
Branchement particulier	27 073	27 682	2,3
Borne fontaine	228	228	0,0

Source : *SEN EAU Diourbel, 2021*

Tableau 7.2 : Taux d'accès à l'eau potable

Indicateurs	Réalisations	
	En 2021	
Taux d'accès à l'eau potable (urbain)	99,7%	
Taux d'accès à l'eau potable (rural)	99,7%	
Nombre de branchements sociaux réalisés	372	-

Source : *Division Régionale de l'Hydraulique et Direction Régionale SEN'EAU, Diourbel, 2021*

Tableau 7.3 : Proportion de ménages par méthodes de traitement de l'eau utilisé

Méthodes de traitement de l'eau	Année	Nombre de ménages
Méthode 1 : HTH	2020	27 301
	2021	27 910
	Variation %	2,2

Source : *SEN EAU Diourbel, 2021*

Tableau 7.4 : Evolution de la Production, de la consommation et du nombre d'abonnés en eau

Méthodes de traitement de l'eau	2017	2018	2019	2020	2021
Production en eau (m3)	4 746 092	4 279 910	4 479 089	5 313 892	6 207 989
Consommation en eau (m3)	4 051 240	4 291 744	4 519 975	4 743 016	4 985 015
Nombre d'abonnés	23 759	24 947	26 192	27 301	27 910

Source : *SEN EAU Diourbel, 2021*

Graphique 7.1 : Evolution de la production et de la consommation d'eau de 2017 à 2021

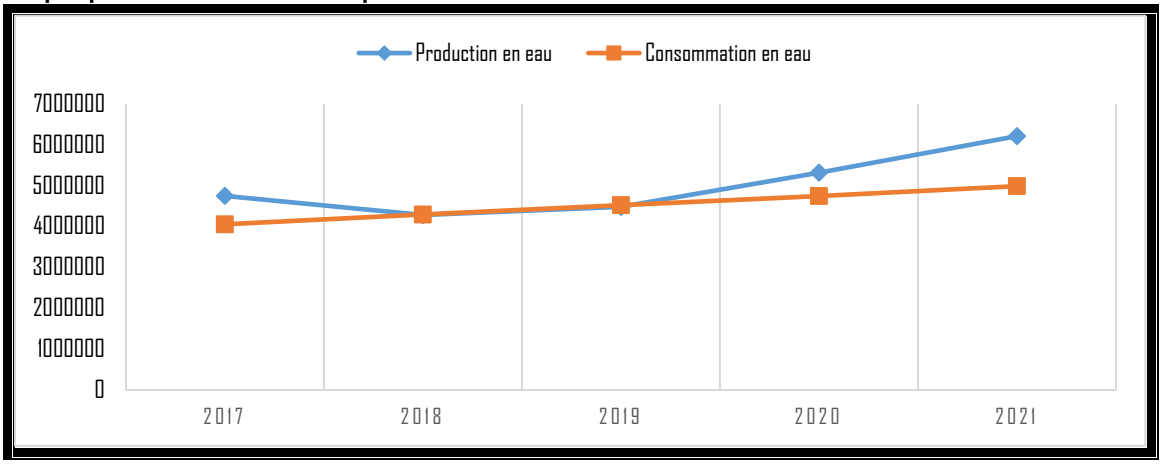

Source : *SEN EAU Diourbel, 2021*

VII.2 Assainissement

Dans la région de Diourbel, le nombre de **réseaux d'assainissement** s'élève à 5 sur la période 2019-2020 dont 3 situés dans le département de Diourbel. Les autres département ont chacun un seul réseau d'assainissement.

Ces réseaux d'assainissement ont une longueur estimée à 45467 mètres sur la période 2019-2020. Le département de Diourbel qui a le plus nombre de réseaux d'assainissement a logiquement une longueur de réseau d'assainissement plus important que les autres départements (37641 mètres). La longueur des réseaux d'assainissement dans les départements de Mbacké et Bambey s'élèvent respectivement à 37641 et 3600 sur la période 2019-2020.

Concernant les abonnés, ils n'ont pas changé sur la période 2019-2020 et sont estimés à 644 personnes. Notons que ces abonnés sont essentiellement localisés dans le département de Diourbel.

Ces réseaux d'assainissement permettent également de traiter les **eaux usées**. Ainsi, au niveau régional, le taux de traitement des eaux usées est estimé à 100% en 2019 contre 68% en 2020. Concernant le **taux de dépollution**, il s'élève à 68 sur la période 2019-2020. Au niveau régional, force est de constater que le taux d'accès n'a pas atteint les 50% (47,8% en 2019 contre 48,3% en 2020)

Dans une autre logique, la situation de l''assainissement donnée par la Brigade d'hygiène montre que le programme Assainissement Total Piloté par la Communauté (ATPC) est déroulé sur 60 villages en 2020 contre 10 en 2021. En 2020, dans le département de Bambey, 20 villages ont bénéficié du programme Assainissement Total Piloté par la Communauté (ATPC) contre 40 dans le département de Mbacké. Le département de Diourbel n'a pas bénéficié de ce programme pour les années 2020 et 2021. En 2021, seul le département de Mbacké a bénéficié du programme ATPC.

Ce programme a permis de mettre fin à la **défécation à l'air libre** dans plusieurs villages de la région de Diourbel. En 2020, 30 villages de la région de Diourbel ont éradiqué la défécation à l'air ; 18 de ces villages sont localisés dans le département de Mbacké. En 2021, les 7 villages de la région qui ont éradiqué la défécation à l'air libre sont situés à Touba.

Concernant les visités à domicile effectuées par la Brigade régionale d'hygiène, 11537 domiciles disposent d'un système d'assainissement approprié en 2020 contre 17170 en 2021. Il est important de préciser que la commune de Touba a enregistré plus de la moitié des domiciles disposant d'un système d'assainissement ; Ces domiciles sont estimés à 5200 en 2020 contre 8866 en 2021.

Définitions :

- **Défécation à l'air libre :** action de déféquer à l'extérieur des habitations, hors de toilettes publiques.
- **Réseau d'assainissement :** ensemble des ouvrages construits par l'homme pour canaliser les eaux pluviales et les eaux usées à l'intérieur d'une agglomération.

En savoir plus :

- https://fr.wikipedia.org
- https://eau-assainissement.gouv.sn/

Tableau 7.3 : Evolution des principaux indicateurs d'assainissement selon le département entre 2019 et 2020

Département	Année	Nombre de réseaux d'assainissement existants	Longueur réseaux d'assainissement existants (m)	Nb d'abonnés	Taux d'accès	Taux de traitement des eaux usées	Taux de dépollution de l'eau
BAMBEY	2019	1	4226	nd	nd	nd	nd
	2020	1	nd	nd	nd	nd	nd
DIOURBEL	2019	3	37641	644	17,2	100	68
	2020	3	nd	644	17,24	68	68
MBACKE	2019	1	3600	nd	nd	nd	nd
	2020	1	nd	nd	nd	nd	nd
REGION	2019	5	45467	644	17,2	100	68
	2020	5	45467	644	17,24	68	68

Source : *ONAS Diourbel, 2021*

Tableau 7.4 : Evolution du taux d'accès à l'assainissement selon le département entre 2019 et 2020

Département	Taux d'accès (%)		Norme ODD (%)
	2019	2020	
BAMBEY	nd	nd	nd
DIOURBEL	nd	nd	nd
MBACKE	nd	nd	nd
REGION	47,8	48,3	80 (en 2025)

Source : *Service régional de l'assainissement de Diourbel, 2021*

Tableau 7.5 : Situation de l''assainissement par Brigade d'hygiène entre 2019 et 2020

	Nb Villages où ATPC (Assainissement Total Piloté par la Communauté) déroulé		Nb Villages FDAL (Fin de Défécation à l'Air Libre)		Nb domiciles visités disposant syst asst approprié	
	2020	2021	2020	2021	2020	2021
BAMBEY	20	0	12	0	1 301	2 156
DIOURBEL	0	0	0	0	3 347	3 837
MBACKE	30	0	18	0	1 689	2 311
TOUBA	10	10	0	7	5 200	8 866
TOTAL	60	10	30	7	11 537	17 170

Source : *BRH Diourbel, 2021*

VII.3 Sources d'énergie des ménages

Les résultats de l'EHCVM de 2019 montrent que les principaux **combustibles** utilisés pour la cuisson sont le bois (32,8% pour le **bois ramassé** et 12,4% pour le **bois acheté**), le gaz (34,0%) et le **charbon de bois** (18,7%). La part des ménages qui font recourt aux déchets d'animaux reste faible (1,1%). L'utilisation de l'électricité comme combustible pour la cuisson reste faible.

L'analyse des résultats selon le **statut de pauvreté** révèle qu'en 2019, le bois ramassé est utilisé par 62,1% des ménages pauvres contre 21,8% par les ménages non pauvres. Pour le bois acheté, les ménages pauvres l'utilisent à hauteur de 15,6% contre 11,2% pour les ménages non pauvres. Cependant, un écart très prononcé existe entre pauvres et non pauvres quant à l'utilisation du gaz comme énergie de cuisson : 43,7% chez les ménages non pauvres contre 7,9% pour les pauvres.

Au niveau de la région de Diourbel, les types de combustibles utilisés en 2019 sont: le bois ramassé, le bois acheté, le charbon de bois, le gaz butane, l'électricité, le pétrole ou l'huile, les déchets d'animaux et les autres types de combustible. L'analyse de la répartion des ménages de la région de Diourbel selon le type de combustible utilisé pour la cuisson montre que 33,7% des ménages utilisent le charbon de bois. Ce dernier constitue la première source d'énergie utilisée pour la cuisson. Le bois ramassé et le bois acheté sont respectivement utilisés pour la cuisson par 27,5% et 26,3% des ménages de la région de Diourbel en 2019. Concernant les combustibles modernes comme le gaz butane et l'électricité, ils sont respectivement utilisés par 10,5% et 0,3% des ménages de la région de Diourbel en 2019. Egalement, il est important de noter que les déchets d'animaux sont utilisés pour la cuisson par 1,3% des ménages de la région de Diourbel.

Définitions :

- **Combustible :** matière capable de brûler au contact du dioxygène ou d'un gaz contenant du dioxygène, en produisant une quantité de chaleur utilisable.
- **Pauvreté** : 'état, condition d'une personne qui manque de ressources, de moyens matériels pour mener une vie décente.

En savoir plus :

- RAPPORT FINAL - Enquête harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCVM) au Sénégal – Septembre 2021
- Banque mondiale - Rapport 2020 sur la pauvreté et la prospérité partagée-2020
- Emmanuelle Benicourt - la pauvreté selon le PNUD et la Banque mondiale - 2001

Tableau 7.3 : Indicateurs d'utilisation de l'énergie pour la cuisson (% des ménages)

Type de combustibles	Pauvreté		
	Pauvre	**pauvre Non**	**Total**
Bois ramassé	62,1	21,8	32,8
Bois acheté	15,6	11,2	12,4
Charbon de bois	11,6	21,3	18,7
Gaz	7,9	43,7	34
Electricité	0	0	0
Déchets d'animaux	2,1	0,7	1,1
Autre	0,6	1,3	1,1
Total	**100**	**100**	**100**

Source : ANSD, EHCVM 2019

Tableau 7.1 : Répartition (%) des ménages de Diourbel selon le type de combustible utilisé pour la cuisson

Type de combustibles	Bois ramassé	Bois acheté	Charbon de bois	Gaz	Electricité	Pétrole/huile	Déchets d'animaux	Autre	Total
Diourbel	27,5	26,3	33,7	10,5	0,3	0	1,3	0,7	100

Source : ANSD, EHCVM 2019

Chapitre VIII : POPULATION VULNERABLE

VIII.1 Situation des enfants (0-14 ans)

Le **taux brut de préscolarisation** est estimé à 6,2% au niveau régional en 2021 alors que ; le **taux brut de scolarisation** à l'élémentaire s'élève à 53% en 2020 contre 52,4% en 2021. Il est important de noter que le taux brut de préscolarisation est largement inférieur au taux brut de scolarisation à l'élémentaire.

Pour ce qui est des autres indicateurs de performance, concernant le taux de réussite au certificat de fin d'études élémentaires (CFEE), il est estimé à 17,4% en 2020 contre 52,2% en 2021 ; soit un écart de 34,8% entre la valeur de 2020 et celle de 2021.

Concernant le **taux d'achèvement** au primaire, il passe de 36,6% en 2020 contre 37,5% en 2021. Notons que le taux de réussite au CFEE est largement supérieur au taux d'achèvement en 2021. En outre pour 2020, l'inverse a été noté.

Enfin, l'analyse de l'indice de parité fille/garçon (effectif des filles rapporté à celui des garçons dans la petite enfance) montre qu'il est estimé à 1,3 en 2021. Cet indice montre que les effectifs des filles sont supérieurs à ceux des garçons dans le préscolaire au niveau de la région. Cet indice, au niveau du primaire est estimé 1,3 en 2020 contre 1,4 en 2021. Cela montre que l'indice de parité fille/garçon est plus important pour le primaire que pour le préscolaire en 2021.

Concernant le secteur de la santé, la prévalence de la **malnutrition aigüe** chez les enfants de moins de 5 ans est estimée à 12,6% en 2021. Certains de ces enfants malnutris ont été guéris. Ainsi, la proportion d'enfants malnutris guéris a régulièrement augmenté sur la période 2019-2020. Elle est estimée à 73,0% en 2019, 81,7% en 2020 et 86,4% en 2021.

Aussi, faut il préciser que la prévalence du retard de croissance chez les enfants de 0-59 mois est estimée à 6,61% en 2021. En effet, le retard de croissance peut s'accompagner d'une insufissance pondérale. Ainsi, la prévalence de l'insuffisance pondérale s'élève à 7,3% en 2021. En 2019 cette prévalence a été estimée 4,0% ; ce qui est inférieur à la valeur observée en 2021.

Dans une autre logique, l'analyse des taux de vaccination montre que la proportion d'enfants âgés de 0-11 mois complètement vaccinés a régulièrement augmenté sur la période 2019-2021. Elle s'élève 95 % en 2019, 97,8% en 2020 et 98,2% en 2021.

Définitions :

- **Taux brut de scolarisation** : nombre total des inscriptions dans un niveau spécifique d'éducation, sans distinction d'âge.
- **Malnutrition aigüe** : réduction de la consommation de nourriture et/ou une maladie causant une perte de poids soudaine et des œdèmes.
- **Taux d'achèvement** : nombre de personnes du groupe d'âge concerné qui ont terminé la dernière année du niveau d'enseignement donné est exprimé en pourcentage de la population totale (dans l'échantillon de l'enquête) du même groupe d'âge.

En savoir plus :

- https://uis.unesco.org/fr/glossary-term/taux-brut-de-scolarisation
- https://actionagainsthunger.ca/fr
- ANNUAIRE STATISTIQUE DE l'INSPECTION D'ACADEMIE DE DIOURBEL
- Revue annuelle conjointe de la politique économique et sociale 2020, Rapport de contribution de la région de Diourbel

Tableau 8.1 : Situation sanitaire des enfants de moins de 5 ans

Indicateur	Année		
	2019	2020	2021
Proportion d'enfants malnutris guéris	73%	81,7%	86,4%
Prévalence du retard de croissance chez les enfants de 0-59 mois			6,6%
Prévalence de la malnutrition aigüe chez les enfants de moins de 5 ans			12,6%
Prévalence de l'insuffisance pondérale	4%		7,3%
Proportion d'enfants âgés de 0-11 mois complètement vaccinés	95,0 %	97,8%	98,2%

Source : *Régional médicale, Diourbel, 2021*

Tableau 8.2 : Indicateur de performance de l'éducation des enfants de 0 à 14 ans

Indicateurs	Année	
	2020	2021
Taux brut de préscolarisation		6,2%
Taux brut de scolarisation à l'élémentaire	53	52,4%
Taux de réussite au CFEE	17,4	52,2%
Taux d'achèvement au primaire	36,6	37,5%
Indice de parité du TBS au préscolaire		1,3
Indice de parité du TBS à l'élémentaire	1,4	1,4

Source : *IA, région de Diourbel, 2021*

VIII.2 Situation des femmes

La situation des femmes est captée par les indicateurs suivants : les victimes de **violence physique** depuis l'âge de 15 ans, les femmes ayant été victimes de **violence sexuelle**, la **violence de nature émotionnelle** perpétrée par leur mari/conjoint, la violence de nature sexuelle perpétrée par leur mari/conjoint et la violence de nature physique ou sexuelle ou émotionnelle perpétrée par leur mari/conjoint.

Les résultats de l'enquêtes EDS 2019, portant sur la situation des femmes, désagrégés par zone (Ouest, Centre, Nord et Sud) concernent les femmes de la tranche d'âge 15-49 ans. Ainsi, dans la zone centre (Fatick, Kaolack Diourbel et Kaffrine), la **prévalence** des violences physiques subies par les femmes depuis l'âge de 15 ans est estimée à 16% ; ce qui est légérement inférieur à la moyenne nationale (17%).
Comparée à la grande région du Centre, la prévalence de cette forme de violence notée dans la région du Sud est quasiment le double (30%) et celle notée dans la zone nord est faible (5,8%).
Concernant la prévalence de femmes victimes de violence sexuelle, elle est plus importante dans la zone centre (4,3%). Cette dernière occupe la deuxième position en termes de violence émotionnelle (12%) après la zone sud (13%). Quelle que soit la forme de violence considérée (physique, sexuelle ou émotionnelle), la zone centre occupe la deuxième position avec une prévalence estimée à 18,7%. Il est important de noter qu'une baisse de toutes les catégories de violences entre 2018 et 2019 dans toutes les zones.

En considerant, l'année 2017, la région de Diourbel a enregistré l'une des prévalences de la violence subie par les femmes depuis l'âge de 15 ans les plus faibles (17,3%). Par rapport à cet indicateur, elle ne devance que la région de Louga (13%).
Concernant la prévalence des femmes ayant été victimes de violence sexuelle, elle est estimée à 5,7% dans la région de Diourbel ; ce qui inférieur à la moyenne national (8,4%). Dans la même logique, la prévalence de la violence de nature sexuelle perpétrée par leur mari/conjoint est estimée à 3,7%, ce qui est faible comparativement aux région de Dakar (9,7%), Thiès (11,6%), Kolda (8,0%).
Pour ce qui est de la prévalence de la violence de nature émotionnelle perpétrée par leur mari/conjoint, elle s'élève à 13,3% dans la région de Diourbel ; ce qui est égale à la moyenne nationale. Cet indicateur a régulièrement baissé au niveau national ; il est estimé à 13,3% en 2017, 10,1% en 2018 et 9,9% en 2019. Le même constat est fait pour tous les autres indicateurs.

Définitions :

- **Violence sexuelle :** toute atteinte sexuelle commise sans le consentement d'une personne et tout agissement discriminatoire fondé sur la tradition patriarcale qui perpétue les rôles sexués attribués aux femmes et aux hommes.
- **Violence physique :** acte avec pour intention ou conséquence la douleur et/ou une blessure physique.
- **Violence émotionnelle** : moyen de contrôler une autre personne en utilisant ses émotions pour critiquer, embarrasser, faire honte, blâmer ou autrement manipuler une autre personne.

En savoir plus :

- Nations Unies. Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes. New York, ONU, 1993.

Tableau 8.2 : Évolution des violences physiques, sexuelles et émotionnelles infligées aux femmes âgées de 15-49 ans (%)

Enquête	Caractéristiques	Victimes de violence physique depuis l'âge de 15 ans	Femmes ayant été victimes de violence sexuelle	Violence de nature émotionnelle perpétrée par leur mari/conjoint	Violence de nature sexuelle perpétrée par leur mari/conjoint	Violence de nature physique ou sexuelle ou émotionnelle perpétrée par leur mari/conjoint
2019 DHS	**Total 15-49**	**17**	**3,4**	**9,9**	**3,9**	**16,9**
2019 DHS	Ouest	17,2	3	9,1	3,6	15,6
2019 DHS	Centre (>2010)	16	4,3	12	4,5	18,7
2019 DHS	Nord (>2010)	5,8	3,5	4,5	4,3	6,7
2019 DHS	Sud (>2010)	30	2,5	13,1	3	26,6
2018 DHS	**Total 15-49**	**21,9**	**6,5**	**10,1**	**5,2**	**21,5**
2018 DHS	Ouest	19,5	6,9	10,3	7,4	20,9
2018 DHS	Centre (>2010)	20,2	8,8	9,2	4,4	19,9
2018 DHS	Nord (>2010)	13,9	1,5	7	1,1	10,5
2018 DHS	Sud (>2010)	40,1	5,8	15,2	5,6	38,1
2017 DHS	**Total 15-49**	**26,5**	**8,4**	**13,3**	**7,4**	**24,1**
2017 DHS	Dakar	22,7	9,8	13,9	9,7	21,5
2017 DHS	Thiès	30,5	11,4	12,5	11,6	26,5
2017 DHS	Diourbel	17,3	5,7	13,3	3,7	16,9
2017 DHS	..Kaffrine	30,7	3,4	13,2	3,4	28,7
2017 DHS	..Kaolack (2010)	25,5	8,8	8,6	7,7	22,2
2017 DHS	Louga	13	7	8,8	7,1	16
2017 DHS	Fatick	42	13,4	15,7	7,9	30,4
2017 DHS	Ziguinchor	32,7	8,1	8,9	1,3	25,3
2017 DHS	..Sédhiou	43,5	3,2	15,2	1,3	41,7
2017 DHS	..Kolda (2010)	33,4	8,7	25,7	8	37,1
2017 DHS	Matam	29,1	5,6	15,1	4,5	18,9
2017 DHS	Saint Louis	24,9	5,6	16,5	5,9	20,8
2017 DHS	..Kédougou	41,8	5,1	8,4	5,8	30,1
2017 DHS	..Tambacounda (2010)	35,5	7,9	6,2	10,1	32,3

Source : ANSD, EDS 2017-2018-2019

VIII.3 Sécurité alimentaire

L'analyse de la **durée des stocks alimentaires en 2021** montre que la majorité des stocks de céréales dure moins d'une semaine. Dans le département de Mbacké, 90,7% des stocks de céréales durent moins d'un mois contre 64,5% dans le département de Diourbel. Concernant le département de Mbacké, 55,5% des stocks de céréales durent moins d'un mois. Pour ce qui est des stocks de céréales dont la durée est estimée entre 1 ; 4 semaines, ils représentent 5,9% dans le département de Mbacké, 13,2% dans le département de Bambey et 20,9% dans le département de Diourbel. Cependant, la proportion des stocks dont la durée de vie est supérieure à 8 semaines est estimée à 2,5% dans le département de Mbacké contre 9,8% dans le département de Bambey et 7,3% dans le département de Diourbel.

En considérant la **part des dépenses alimentaires**, en 2021, 54,5% des ménages du département de Diourbel réalisent des dépenses alimentaires inférieures à 50% de leur dépense totale. Dans le département de Bambey, 49,7% des ménages réalisent des dépenses alimentaires inférieures à 50% de leur dépense totale. Ainsi, la part des dépenses alimentaires comprise entre 50% et 65% des dépenses totales concerne 22% des ménages du département de Mbacké contre 24,7% et 13,3% respectivement pour les départements de Diourbel et Bambey. Il est important de préciser qu'une part des dépenses alimentaires supérieures à 75% des dépenses totales concerne une faible proportion de ménages dans les départements de Mbacke (6,8%) et Diourbel (2,7%).

En prenant en compte, les indicateurs de **sécurité alimentaire**, en 2021, le constat est que la prévalence de l'insécurité alimentaire modérée est très élevée dans le département de Bambey où elle est estimée à 49,8%. Dans les départements de Diourbel et Mbacke, elle est respectivement estimée à 5,5% et 10,2%. Pour ce qui est de la sécurité alimentaire limite, sa prévalence s'élève à 65,3% dans le département de Mbacké, 28,4% dans le département Bambey et 54,5% dans le département Diourbel. Enfin, la sécurité alimentaire est atteinte par 24,6% des ménages du département Mbacké contre21,8% et 40,0% respectivement pour les départements de Bambey et Diourbel.

Définitions :

- **Part des dépenses alimentaires :** indicateur d'accès à l'alimentation qui représente le quotient entre le volume des dépenses consacrées à la nourriture sur le volume des dépenses totales du ménage.
- **Durée du stock alimentaire** : élément essentiel pour apprécier la stabilité du ménage à l'insécurité alimentaire.
- **Sécurité alimentaire :** accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive.

En savoir plus :

- Draft Rapport Enquête de Sécurité Alimentaire phase 5 (ESA-5) SECNSA, 2021
- https://www.oecd.org/fr/agriculture/sujets/securite-alimentaire/
- https://www.secnsa.sn/
- https://fews.net/fr/sectors-topics/approach/integrated-phase-classification
- http://www.ipcinfo.org/

Tableau 8.3 : Durée des stocks de céréales par département

Département	DUREE DES STOCK CEREALES				Total
	0 à 1 semaine	1 à 4 semaines	4 à 8 semaines	>=8 semaines	
MBACKE	90,7%	5,9%	0,8%	2,5%	100%
BAMBEY	55,5%	13,2%	21,6%	9,8%	100%
DIOURBEL	64,5%	20,9%	7,3%	7,3%	100%

Source : *SECNSA, 2021*

Tableau 8.4 : Part des dépenses alimentaires par département

Département	PART DES DEPENSES ALIMENTAIRES (PDAM)				Total
	<50%	[50% ; 65%[	[65% ; 75%[	>=75%	
MBACKE	44,1%	22,0%	27,1%	6,8%	100%
BAMBEY	49,7%	13,3%	7,6%	29,5%	100%
DIOURBEL	54,5%	24,7%	18,1%	2,7%	100%

Source : *SECNSA, 2021*

Tableau 8.5 : Indicateur de sécurité alimentaire par département

Département	IA Modérée ou Sévère	Insécurité alimentaire sévère	Insécurité alimentaire modérée	Sécurité alimentaire limite	Sécurité alimentaire	Total
MBACKE	10,2%	0%	10,2%	65,3%	24,6%	100,0%
BAMBEY	49,8%	0%	49,8%	28,4%	21,8%	100,0%
DIOURBEL	5,5%	0%	5,5%	54,5%	40,0%	100,0%

Source : *SECNSA, 2021*

SECTION D. SERVICES SOCIAUX

CHAPITRE IX : ASSISTANCE SOCIALE

CHAPITRE X : JUSTICE

CHAPITRE XI : SANTE

CHAPITRE XII : ÉDUCATION

CHAPITRE XIII : CULTURE, LOISIRS, JEUNESSE ET SPORTS

Chapitre IX : ASSISTANCE SOCIALE

IX.1 Assistances sociales et secours aux victimes

Dans la région de Diourbel, les détenteurs de la **carte d'égalité des chances (CEC)** sont estimés à 553 en 2020 contre 627 en 2021 ; soit une augmentation de 13,4%. L'analyse de la répartition géographique des individus bénéficiant de la CEC pour l'année 2020 montre qu'il sont essentiellement localisés dans le département de Mbacké ; en d'autres termes, en 2020 le programme de la carte d'égalité des chances n'a pas été mis en œuvre dans les départements de Diourbel et Bambey.

Cependant, en 2021, au niveau régional les deux départements bénéficiaires du programme de la carte d'égalité des chances (CEC) sont les départements de Diourbel et Bambey. En 2021, le nombre d'individus bénéficiant de la CEC dans le département de Diourbel est estimé à 318 alors dans le département de Bambey, ce nombre s'élève à 309.

Dans une autre logique, l'analyse de l'évolution des accidents sur la voie publique sur la période 2018-2021 montre que les victimes sont plus nombreuses dans le département de Mbacké que dans les deux départements réunis (Diourbel-Bambey).

En considérant l'évolution des victimes d'accidents dans le département de Mbacké, on note une tendance légèrement baissière sur la période 2018-2021. En outre, cette baisse cache des disparités. Sur la période 2018-2019, le nombre de victimes d'accidents a légèrement augmenté, passant de 1714 en 2018 à 1834 en 2019, par contre le nombre de victime a connu une baisse sur la période 2019-2020, passant de 1834 en 2019 à 1546 à 2020. Enfin, une augmentation de ce nombre est enregistré sur la période 2020-2021 (1546 en 2020 contre 1778 en 2021). Dans les deux départements (Diourbel et Bambey) une évolution légèrement haussière est notée sur la période 2018-2021.

Ces accidents sur la voie publique constituent l'une des principales causes des interventions de la compagnie d'incendie des Sapeurs Pompiers. Ainsi, le nombre d'accident est passé de 1485 en 2020 contre 1753 en 2021 ; soit une augmentation de 18,1%. Les incendies ont aussi fait l'objet d'intervention de la compagnie d'incendie. Au niveau régional, les interventions sur incendies sont passés de 346 en 2020 contre 373 en 2021 ; soit une hausse de 7,8%. Ces interventions sur incendies sont plus nombreux dans le département de Mbacké ; ils sont estimés à 229 en 2021. Dans les départements de Diourbel et Bambey, le nombre d'intervention sur incendie est passé de 117 en 2020 contre 144 en 2021 ; soit une hausse de 23,1%.

Concernant les interventions sur les malades et découvertes de corps sans vie, elles sont uniquement réalisées dans le département de Mbacké. Ainsi, les interventions concernant les malades sont estimées à 255 en 2020 contre 191 en 2021 ; soit une baisse de 25,1%. Enfin, les interventions portant sur les corps sans vie s'élève à 38 en 2021.

Définitions :

- **Carte d'égalité des chances :** carte spécifique permettant aux personnes handicapées éligibles d'accéder à des services sociaux de base et à d'autres programmes de filets sociaux.

En savoir plus :

- https://www.handicap.sn/carte-degalite-des-chances/
- https://www.sapeurspompiers.gouv.sn/

Tableau 9.1 : Indicateurs de la bourse de sécurité familiale et de la CEC en 2020-2021

Espèces	Bambey			Diourbel			Mbacké			Région		
	2020	2021	Variation %	2020	2021	Variation %	2020	2021	Variation %	2020	2021	Variation %
Ménages inscrits au RNU												
Ménages bénéficiaires de BSF												
Individus bénéficiant de la CEC	0	309		0	318		553	0		553	627	13,4

Source *: Service Régional Action Sociale, 2021*

Tableau 9.2 : Répartition (%) des interventions de la compagnie d'incendie par nature 2020-2021

Espèces	Diourbel/Bambey			Mbacké			Région		
	2020	2021	Variation %	2020	2021	Variation %	2020	2021	Variation %
Incendie	117	144	23,1	229	229	0,0	346	373	7,8
Accident	481	574	19,3	1004	1179	17,4	1485	1753	18,1
Accident divers				184	172	-6,5	184	172	-6,5
Malade				255	191	-25,1	255	191	-25,1
Découverte de corps sans vie				38	38	0,0	38	38	0,0

Source : *Brigade Régionale des Sapeurs-Pompiers, 2021*

Tableau 9.3 : Répartition (%) des victimes d'accidents sur la voie publique

	2017	2018	2019	2020	2021
Mbacké		1714	1834	1546	1778
Diourbel/ Bambey		461	464	481	574

Source : *Brigade Régionale des Sapeurs-Pompiers, 2021*

IX.2 Programmes d'assistance sociale

Les demandes de consultation sociale répertoriées dans la région de Diourbel sont : les secours, les prises en charge médicale, les demandes d'appareillage, les médiations familiales, l'appui et assistance aux "daaras", les demandes de bourse de formation ou d'aide scolaire et les demandes de financement de projet.

En effet, le nombre de demandes de **consultations sociales** de la région de Diourbel est estimé à 950 en 2020 contre 884 en 2019 ; soit une hausse de 7,5%. Cette hausse cache des disparités et concerne les secours (6,5%), les prises en charge médicale (60%), l'appui et assistance aux daaras (271,4%) et les demandes de financement de projet (13,0%). Pour ce qui est des médiations familiales, elles n'ont été enregistré qu'en 2020. En outre, les demandes d'appareillage et les demandes de bourse de formation ou d'aide scolaire ont respectivement baissé de 21,4% et 18,2%.

Ces demandes sont majoritairement plus fréquentes au niveau des secours avec 80,8%, suivi des demandes de financement de projets (5,5%), d'appareillage (4,6%), de bourse de formation ou d'aide scolaire (3,8%), d'appui et d'assistance aux daara (2,7%), de prise en charge médicale (1,7%) et de médiation familiale (0,8%).

Dans une autre logique, l'analyse du taux de couverture du programme Couverture Maladie Universelle (CMU) montre qu'il est estimé à 22,7% en 2021. Pour ce qui est du nombre de ménages bénéficiaires du Programme National de Bourse de Sécurité Familiale, on en dénombre 21 087.

Définitions :

Programme d'assistance sociale : programme visant à venir en aide à des individus, à des familles ou à des groupes en difficulté afin de favoriser leur bien-être, leur insertion sociale et leur autonomie.

Couverture Maladie Universelle : possibilités offertes aux personnes les plus démunies de bénéficier d'une couverture du risque maladie.

Programme National de Bourse de Sécurité Familiale : programme permettant de contribuer à la lutte contre la vulnérabilité et l'exclusion sociale des familles à travers une protection sociale intégrée en vue de favoriser leur accès aux transferts sociaux et de renforcer, entre autres, leurs capacités éducatives, productives et techniques.

En savoir plus :

- Blondel, F. (2002). La relation d'aide aux personnes en difficulté : entre habilitation de la personne et assignation à une place sociale disqualifiée. Cahiers de recherche sociologique, (37), 203–232.
- OIT – Extending social security to workers in the informal economy: Lessons from international experience (Deuxième édition, 2021)
- PNUD et OIT – Informality and Social Protection in African Countries: A Forward-looking Assessment of Contributory Scheme
- Plateforme des ONGs européennes au Sénégal - La Couverture Maladie Universelle au Sénégal-2017

Tableau 9.4 : Indicateurs de la bourse de sécurité familiale et de la CEC

Type de demande de consultation sociale	Année	Demandes reçues	
		Nb	%
Secours	2019	721	81,6
	2020	768	80,8
	Variation en %	6,5	
Prise en charge médicale	2019	10	1,1
	2020	16	1,7
	Variation en %	60,0	
Demande d'appareillage	2019	56	6,3
	2020	44	4,6
	Variation en %	-21,4	
Médiation familiale	2019	0	0,0
	2020	8	0,8
	Variation en %	-	
Appui et assistance aux "daaral"	2019	7	0,8
	2020	26	2,7
	Variation en %	271,4	
Demande de bourse de formation ou d'aide scolaire	2019	44	5,0
	2020	36	3,8
	Variation en %	-18,2	
Demande de financement de projet	2019	46	5,2
	2020	52	5,5
	Variation en %	13,0	
Total	2019	884	100,0
	2020	950	100,0
	Variation en %	7,5	

Source : *Service Régional Action Sociale, 2021*

Tableau 9.5 : Evolution des indicateurs de protection sociale

Indicateurs	Réalisations	
	2020	2021
Taux de couverture de la CMU		22,7%
Nombre de ménages bénéficiaires de la BSF	21 087	21 087

Source : *Service Régional Action Sociale, 2021*

[1] Daara = école coranique en langue Wolof

Chapitre X : JUSTICE

X.1 Établissements pénitentiaires et personnel judiciaire

La région de Diourbel compte 3 **établissements pénitentiaires** qui se trouvent dans les trois départements (un établissement pénitentiaire par département). En effet, la **maison d'arrêt et de correction** (MAC) de Diourbel emploie un personnel estimé à 49 en 2020 contre 60 en 2021, soit 11 agents de plus par rapport à 2021. La répartion de ce personnel selon le sexe montre que quelque que soit l'année considérée, les hommes sont largement plus nombreux que les femmes. Ainsi, en 2020, on dénombre dans le personnel 42 hommes et 7 femmes tant disqu'en 2021, on a enregistré 51 hommes pour 9 femmes. L'augmentation globale de 11 agents résulte de la hausse de 9 hommes et de 2 femmes. L'analyse de la composition du personnel de l'établissement pénitentiaire du département de Diourbel montre que les surveillants pénitentiaires composent presque tout le personnel. Ils s'élève à 39 hommes et 7 femmes en 2020 contre 48 hommes et 9 femmes en 2021. Cependant, le Lieutenant pénitentiaire, le Directeur des services et le Conseillers d'insertion sont tous des hommes.

Dans une autre logique, l'analyse des caractéristiques des établissement pénitentiaires du département de Diourbel montre que la **population carcérale** a augmenté ; elle passe de 1681 **détenus** en 2020 contre 1781 détenus en 2021. Pour ce qui est du **taux d'occupation** des établissements pénitentiaires, il est supérieur à 100%. En effet, ce taux est estimé à 140% en 2020 contre 161% en 2021 ; soit une variation de 21 point de pourcentage. Cette surpopulation carcérale fait que le ratio moyen agents pénitentiaires/détenus est élevé ; il est estimé à 1 agent pour 13 détenus en 2020 contre 1 agent pour 17 détenus en 2021.

Cette population carcérale subit une durée moyenne des détentions préventives estimée à 9 mois environ en 2020. Cette durée est la même qu'en 2021. Les détenus présents dans le MAC de Diourbel bénéficient d'allocations individuelles dont le montant s'élève à 1152 FCFA.

Définitions :

- **Établissements pénitentiaires :** lieux privatifs de liberté gérés par l'administration pénitentiaire et comprenant les maisons d'arrêt et les établissements pénitentiaires.
- **Maisons d'Arrêt et de Correction (MAC) :** établissements pénitentiaires qui reçoivent des détenus provisoires (inculpés, prévenus et accusés) et des condamnés à une peine inférieure ou égale à un an.
- **Population carcérale :** ensemble des individus, prévenus et condamnés, détenus dans les établissements pénitentiaires ou sous contrôle de l'administration pénitentiaire par l'intermédiaire du bracelet électronique.
- **Taux d'occupation :** C'est un indicateur qui permet d'apprécier la surpopulation carcérale. En effet, selon les normes du Comité international de la Croix Rouge, la surface minimale par détenu est de 3,4 m² en tenant compte de la surface des toilettes. Le taux d'occupation est calculé en rapportant le nombre de détenus à la capacité d'accueil réelle.

En savoir plus :

- http://www.annuaires.justice.gouv.fr/etablissements-penitentiaires-10113/
- https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1505

Tableau 10.1 : Répartition des établissements pénitentiaires par circonscription administrative

Département	2020	2021	Variation (%)
Diourbel	1	1	0
Bambey	1	1	0
Mbacké	1	1	0
Région de Diourbel	3	3	0

Source : *MAC de Diourbel, 2021*

Tableau 10.2 : Répartition des établissements pénitentiaires

Personnel	2020		2021		Variation	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Surveillant pénitentiaire	39	7	48	9	9	2
Lieutenant pénitentiaire	1		1		0	0
Directeur des services	1		1		0	0
Conseillers d'insertion	1		1		0	0
Total	42	7	51	9	9	2

Source : *MAC de Diourbel, 2021*

Tableau 10.3 : Caractéristiques établissements pénitentiaires

Indicateurs	Réalisations	
	2021	2022
Ratio moyen agents pénitentiaires/détenus	1 agent/13 détenus	1 agent/17 détenus
Durée moyenne des détentions préventives	09 mois environ	09 mois environ
Montant de l'allocation par détenu et par jour en (F CFA)	1 152	1 152
Population carcérale	1 681	1 781
Taux d'occupation des établissements pénitentiaires	140%	161%

Source : MAC de Diourbel, 2021

X.2 Population pénale

Les différents **détenus** du maison d'arrêt et de correction du département de Diourbel sont emprisonnés selon les **infractions** commises suivantes : « Meurtre, Coups et blessures volontaire », « homicide volontaire », « Menaces de mort », « Vol et tentative » , « Recel », « Détention, trafic, usage de chanvre indien », « Prostitution, attentat à la pudeur », « Outrage, injure, rébellion », « Escroquerie, abus, faux et usage de faux », « Vagabondage, vérification d'identité », « détournement de deniers publics », « Infanticide, abandon », « Viol, enlèvement mineur », « Infractions douanières-fraudes » et « Infraction débits de boisson ».

Au niveau de la maison d'arrêt et de correction de Diourbel, les infractions les plus commises par les **écroués** sont la « détention, trafic, usage de chanvre indien », le « Vol et tentative » et l' « Escroquerie, abus, faux et usage de faux ». Ainsi, 570 personnes ont été écrouées à cause de l'infraction « détention, trafic, usage de chanvre indien » en 2020 contre 399 personnes en 2021 ; soit une baisse de 30%. 291 personnes ont commis l'infraction « Vol et tentative » en 2020 contre 500 personnes en 2021 ; soit une hausse de 71%. L'infraction « Escroquerie, abus, faux et usage de faux » est commise par 155 écroués en 2020 contre 179 écroués en 2021 ; soit une hausse de 15,5%. Aussi, notons que l'infraction « Menaces de mort » a explosé ; passant de 25 en 2020 contre 73 en 2021. Il en est de même pour l'infraction « homicide volontaire » qui a augmenté de 80%. Il est important de noter le recul de certaines infractions les « Meurtre, assassinat, parricide » qui ont baissé de 18,2%, les « recel » qui ont chutés de 13% et les autres infractions qui ont diminué de 27,8%.

Par ailleurs, certains types d'infraction sont faiblement commise par les écroués dans la région de Diourbel sur la période 2020-2021. Il s'agit du « Vagabondage, vérification d'identité », « détournement de deniers publics », « Infanticide, abandon », « Infractions douanières-fraudes » et « Infraction débits de boisson ».

Dans une autre logique, l'analyse des peines d'emprisonnement montre que 49,7% des détenus ont été condamné à la peine d'emprisonnement ferme en 2020 contre 54,2% en 2021.

Pour les amendes, elles ne concernent que 0,3% des peines en 2020 contre 0,05% en 2021. En ce qui concerne la peine « contraite pénale », elles concernent que 0,6% des détenus en 2020 contre 0,3% en 2021. Notons que les peines complémentaires frappent une faible proportion de détenus (0,02%).

Définitions :

- **Infraction :** comportement strictement interdit par la loi pénale et sanctionné par une peine prévue par celle-ci.
- **Ecroué :** acte constitutif de l'incarcération. Il est dressé pour toute personne qui est conduite dans un établissement pénitentiaire ou qui s'y présente librement.

En savoir plus :

- https://fr.wikipedia.org/wiki/Infraction_en_droit_p%C3%A9nal_fran%C3%A7ais
- https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89crou_(droit)
- https://www.ansd.sn/sites/default/files/2022-12/6-SES-2017-2018_Justice.pdf
- https://justice.sec.gouv.sn/
- Rapport d'activités de l'Administration pénitentiaire 2020, 2021.

Tableau 10.4 : Répartition des personnes écrouées selon le type d'infraction

Nature des infractions	2020	2021	Variation (%)
Meurtre, assassinat, parricide	11	9	-18,2
Coups et blessures volontaire	121	127	5,0
Homicide volontaire	50	90	80,0
Menaces de mort	25	73	192,0
Vol et tentative	291	500	71,
Recel	100	87	-13,0
Détention, trafic, usage de chanvre indien	570	399	-30,0
Prostitution, attentat à la pudeur	61	27	-55,7
Outrage, injure, rébellion	22	31	40,9
Escroquerie, abus, faux et usage de faux	155	179	15,5
Vagabondage, vérification d'identité	1		
Détournement de deniers publics	3	2	-33,3
Infanticide, abandon		3	
Viol, enlèvement mineur	61	85	39,3
Infractions douanières-fraudes	5	16	220,0
Infraction débits de boisson		5	
Autres	205	148	-27,8
Total	**1 681**	**1 781**	**5,9**

***Source** : Maison d'Arrêt et de Correction, Diourbel, 2021*

Tableau 10.5 : Evolution des détenus condamnés selon la peine d'emprisonnement par circonscription administrative

Circonscription administrative	Année	Peine d'emprisonnement					
		Amende	Prison ferme	Peine complémentaire	Travaux d'intérêt général	Contrainte pénale	Autres
Bambey	2020	0,3%	49,7%	0,02%		0,6%	0
	2021	0,1%	54,2%			0,3%	0
	Variation %						

***Source** : Maison d'Arrêt et de Correction, Diourbel, 2021*

Chapitre XI : SANTE

XI.1 Personnels et équipements de santé

Les structures sanitaires identifiées dans la région de Diourbel sur la période 2020-2021 sont les hôpitaux, les **districts sanitaires**, les centres de santé, les cabinets médicaux, les cliniques, les postes de santé et les cases de santé. En effet, le nombre d'hopitaux est passé de 4 en 2020 à 5 en 2021 ; soit un hopital de plus qui est localisé dans le département de Mbacké. Concernant certaines structures sanitaires, leur nombre n'a pas changé sur la période 2020-2021 (**Districts sanitaires** :4, Cabinets médicaux :9, Cliniques :8 et Postes de santé :108). Concernant les centres de santé, ils s'élève à 9 en 2020 contre 10 en 2021, soit un centre de santé de plus qui est localisé dans le département de Diourbel. En considérant les cases de santé, ils sont plus nombreux dans la région de Diourbel et sont estimés à 108 en 2020 contre 116 en 2021. Il est important de préciser que dans le département de Mbacké, le nombre de cases de santé a augmenté ; passant de 35 en 2020 à 46 en 2021.

En 2021, on a 96 médecins dans la région avec une diminution de 2 médecins par rapport à 2020 où les médecins étaient estimés à 98. Le nombre d'infirmiers est passé de 133 en 2020 à 105 en 2021, soit une diminution de 28 infirmiers dans la région. On constate aussi une baisse de 17 assistants diplômés d'État dans la région. Ils sont passés de 94 en 2020 à 77 assistants en 2021. Les sages-femmes d'État n'ont pas échappés à cette diminution du personnel de santé constatée en 2021. Ils étaient 164 en 2020 et sont passés à 116 en 2021.

Dans le département de Bambey, on a noté une augmentation de 5 infirmiers et de sage-femme d'État, qui étaient respectivement 11 et 25 en 2020. Le département de Bambey a 9 assistants diplômés d'État en 2021. Mais on constate aussi une faible diminution de 2 médecins dans le département qui comptait 5 en 2020.

Dans le département de Diourbel, le personnel de santé est de 136 en 2021 soit une hausse de 10 par rapport à 2020 où le personnel était de 126. Les médecins, les assistants diplômés et les sages-femmes d'État ont connus chacun une augmentation respective de 6 pour les médecins, 3 pour les assistants diplômés d'État et 5 pour les sages-femmes d'État entre 2020 et 2021.

Dans le département de Mbacké, on constate une grande diminution du personnel de santé. Ce dernier est passé de 313 en 2020 à 201 en 2021. Cette grande diminution du personnel dans le département a amené une variation de -7,5% des médecins, -34,1% des infirmiers, -34,5 des assistants diplômés d'État et -56,3% des sages-femmes d'État.

Définitions :

- **Districts sanitaires :** zones opérationnelles comprenant au minimum un centre de santé et un réseau de postes de santé.
- **Centres de santé :** structures sanitaires de proximité, dispensant des soins de premier recours.
- **Postes de santé :** structures publiques de santé offrant des soins curatifs paramédicaux, des services promotionnels et préventifs.

En savoir plus :

- Plan National de Développement Sanitaire et Social (PNDSS) 2019-2028
- https://www.sante.gouv.sn/
- https://www.sante.gouv.sn/politique-de-sante/pyramide-de-sant%C3%

Tableau 11. 1 : Répartition du personnel de santé par circonscription administrative entre 2020 et 2021

Département		Personnel			
		Médecin	Infirmier	Assistant diplômés d'État	Sage-femme d'État
Bambey	2 020	5	11	9	25
	2 021	2	16	9	30
	Variation(%)	-0,6	0	0	0,2
Diourbel	2 020	26	37	27	36
	2 021	32	33	30	41
	Variation(%)	0,2	-0,1	0,1	0,1
Mbacké	2 020	67	85	58	103
	2 021	62	56	38	45
	Variation(%)	-0,1	-0,3	-0,3	-0,6
Région	2 020	98	133	94	164
	2 021	96	105	77	116
	Variation(%)	-0,0	-0,2	-0,2	-0,3

***Source** : **Région Médicale**, 2021*

Tableau 11.2 : Répartition des structures sanitaires par district sanitaire entre 2020 et 2021

Structures sanitaires	Bambey		Diourbel		Mbacké		Région	
	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021
Hôpitaux	0	0	1	1	3	4	4	5
Districts sanitaires	1	1	1	1	2	2	4	4
Centres de santé	1	1	1	2	7	7	9	10
Cabinets médicaux	2	2	6	6	1	1	9	9
Cliniques	3	3	3	3	2	2	8	8
Postes de santé	30	30	25	25	53	53	108	108
Cases de santé	45	47	28	23	35	46	108	116

***Source : Région Médicale**, 2021*

XI.2 Résultats des programmes de santé

L'analyse des **programmes de santé** permet de faire le bilan des différents résultats obtenus. Les cas confirmés de paludisme sont passés de 16043 en 2020 à 35274 en 2021. Les nouveaux cas dépistés de VIH SIDA ont connu une augmentation de 28 cas dans la région. Ils sont passés de 282 en 2020 à 310 en 2021. La file active sous ARV a aussi connu une hausse. Elle est estimée à 1426 en 2020 contre 1480 en 2021.

L'analyse de la répartition géographique, montre que le nombre de cas de paludisme est plus important dans le département de Mbacké. Il est estimé à 14132 en 2020 contre 31540 en 2021. Il est suivi du département de Diourbel où le nombre de cas confirmés de paludisme est de 3017 en 2021 contre 1327 en 2020. Enfin dans le département de Bambey, les cas confirmés de paludisme sont de 717 en 2021 contre 584 en 2020 ; soit une hausse de 133 cas.

Concernant les nouveaux cas de VIH SIDA, ils sont plus importants dans le département de Mbacké où ils sont estimés à 227 en 2020 contre 252 en 2021. La **file active sous ARV** a aussi connu une hausse entre 2020 et 2021 ; cette hausse est estimée à 1031 en 2020 contre 1051 en 2021. En outre, une baisse de 5 cas confirmés de VIH SIDA est constatée dans le département de Diourbel où le nombre de cas est passé de 47 en 2020 à 42 en 2021. Pour la file active sous ARV, elle est passée de 269 en 2020 à 294 en 2021. Enfin dans le département de Bambey, les nouveaux cas dépistés du VIH SIDA ont doublé pour la période 2020-2021 ; ils passent de 8 en 2020 contre 16 en 2021. Pour ce qui est de la file active sous ARV, elle est passée de 126 en 2020 à 135 en 2021.

Pour ce qui est des indicateurs de santé de la reproduction, l'analyse montre que le taux de prévalence contraceptive est plus important dans le département de Bambey. Il est estimé à à 13% en 2020 contre 14% en 2021. Cette prévalence est estimée à 9% en 2020 contre 11% en 2021 dans le département de Diourbel. Cependant, le taux de prévalence n'a pas changé sur la période 2020-2021, il est estimé à 10%. Pour ce qui est du taux de consultation prénatale, au niveau régional, il est estimé à 99,5% en 2020 contre 94% en 2021 ; soit une baisse de 5,5 point de pourcentage. Ce taux est beaucoup plus important dans le département de Mbacké où il s'élève à 108% en 2020 contre 100% en 2021. Concernant le taux d'accouchement dans une structure de santé, il est estimé 84% en 2020 contre 82% en 2021.

Dans la région de Diourbel, la **malnutrition chronique** est passée de 1% en 2019 à 8,4% en 2020 avant de revenir à 6,61% en 2021. Entre 2020 et 2021, on constate que la malnutrition aiguë est passée de 17,2% à 12,6% dans la région, soit une diminution de 4,61%. L'insuffisance pondérale a connu des évolutions différentes durant ces dernières années dans la région. Elle est de 5,6% en 2017, 3,91% en 2018, 2,1% en 2019, 9,0% en 2020 et a diminué jusqu'à 7,2% en 2021.

Définitions :

- **Malnutrition chronique :** inadéquation de la taille d'un enfant par rapport à son âge provenant d'une sous-alimentation chronique.
- **File active sous ARV :** nombre de personnes vivant avec le VIH sous traitement antirétroviral.
- **Programmes de santé :** ensemble organisé, cohérent et intégré d'activités et de services réalisés simultanément ou successivement avec les ressources nécessaires dans le but d'atteindre des objectifs déterminés en rapport avec des problèmes de santé précis.

En savoir plus :

- **MSAS** -Plan National de Développement Sanitaire et Social (PNDSS) 2019-2028.
- https://www.sante.gouv.sn/

Tableau 11.3 : Bilan des programmes de santé selon le district en 2020-2021

Programmes		Tuberculose	Paludisme		VIH SIDA		
Bambey	2020	0,7	Cas confirmés	584	Nouveaux cas dépistés	8	File active sous ARV 126
	2021	0,6		717		16	135
	Var(%)	-0,1		22,8		1	0,1
Diourbel	2020	0,8		1327		47	269
	2021	0,9		3017		42	294
	Var(%)	0,1		127,4		-0,1	0,1
Mbacké	2020	0,8		14132		227	1031
	2021	0,8		31540		252	1051
	Var(%)	-0,0		123,2		0,1	0,0
Région	2020	0,9		16043		282	1426
	2021	0,9		35274		310	1480
	Var(%)	0		119,9		0,1	0,0

Source : Région Médicale, 2021

Tableau 11.4 : Santé de la reproduction selon le district en 2020-2021

Indicateurs	Bambey			Diourbel			Mbacké			Région		
	2020	2021	Ecart	2020	2021	Ecart	2020	2021	Ecart	2020	2021	Ecart
Taux de prévalence contraceptive (%)	13	14	1	9	11	2	9	9	0	10	10	0
Taux de consultation prénatale (%)	82	78	-4	91	90	-1	108	100	-8	99,5	94	-5,5
Taux d'accouchement (%)	68	58	-10	92	84	-8	87	89	2	84	82	-2

Source : Région Médicale, 2021

Tableau 11.5 : Evolution de la situation nutritionnelle suivant les années par type (malnutrition chronique, malnutrition aiguë, insuffisance pondérale

Types de malnutrition	2017	2018	2019	2020	2021
Malnutrition chronique	ND	ND	1%	8,4%	6,6%
Malnutrition aiguë	5,1%	4,9%	19%	17,2%	12,6%
Insuffisance pondérale	5,6%	3,9%	2,1%	9,0%	7,2%

Source : Région médicale, 2021

Chapitre XII : EDUCATION

XII.1 Préscolaire

Dans la région de Diourbel, le nombre de structures d'accueil de la petite enfance est passé de 152 en 2021 à 354 établissements en 2020, soit une baisse de 57,1%. Ces structures sont constituées de cases des tout-petits (36,8%), de garderies d'enfants (34,2%), d'écoles maternelles (13,8%), de classes préscolaires à l'élémentaire (7,9%) et de jardins d'enfants (7,2%).

La répartition selon le département sur la même période indique que 41,4% de ces structures se trouvent à Diourbel, 38,8% à Mbacké et 19,7% à Bambey. En effet, en 2020, les structures de préscolaires les plus nombreux dans la région de Diourbel sont : les cases des tout petits et les garderies d'enfant. Dans la région, il existe127 cases des tout petits et 156 garderies d'enfant. Cependant, les classes préscolaires à l'élémentaire s'élèvent à 13.

Notons que le nombre de structures du préscolaire a baissé de 57,1% sur la période 2020-2021. Cette diminution résulte de la baisse des cases des tout petits (55,9%), des garderies d'enfants (66,7%) et des jardins d'enfants (52,2%).

En 2021, les effectifs des établissements d'accueil du préscolaire dans la région de Diourbel sont estimés à 11 674 apprenants, contre 10 369 en 2020, soit une hausse de 12,6%.

Le département de Diourbel (5 883 élèves) enregistre un peu plus de la moitié des effectifs de la région, soit 50,4% en valeur relative. Dans le département de Mbacké, on dénombre 3 197 apprenants au préscolaire, soit 27,4% des effectifs. Bambey concentre le plus faible nombre d'apprenants au niveau de la petite enfance en 2021. Ces apprenants sont estimés 2750 en 2020 contre 2 594 en 2021 ; soit une augmentation de 9,2%.

Il est important de noter que quelque soit l'année ou le département considéré, les filles sont plus nombreuses que les garçons dans toutes les structures du préscolaire. Leur variation est positive dans tous les départements. Cela fait que **l'indice de parité** fille/garçon (effectif des filles rapporté à celui des garçons dans la petite enfance) est estimé à 1,3 pour les années scolaires 2019/2020 et 2020/2021. Cet indice montre que les effectifs des filles sont supérieurs à ceux des garçons dans le préscolaire au niveau de la région.

En ce qui concerne le **taux brut de préscolarisation**, en 2021, il est estimé à 6,2% au niveau régional ; ce qui est inférieur à la valeur cible de 7%.

Définitions :

- **Indice de parité :** rapport entre la valeur correspondant au sexe féminin et celle correspondant au sexe masculin pour un indicateur donné.
- **Taux brut de préscolarisation :** mesure de la participation des enfants dans le préscolaire.
- **Préscolaire** : pré-école permettant d'accueillir les enfants trop jeunes pour commencer l'école primaire ; c'est-à-dire enfants qui n'ont pas atteint l'âge de la scolarité obligatoire.

En savoir plus :

- https://www.tbdjf.fss.ulaval.ca
- https://www.ansd.sn/sites/default/files/2022-04/2-SES-2019_Education.pdf
- https://www.education.sn/fr/services-deconcentres

Tableau 12.1 : Evolution des structures du préscolaire entre 2020 et 2021

Type d'établissement	Année	Bambey	Diourbel	Mbacké	Région
Case des Tout Petits	**2019/2020**	38	55	34	127
	2020/2021	21	22	13	56
	Variation en %	-44,7	-60,0	-61,8	-55,9
Ecole maternelle	**2019/2020**	12	18	5	35
	2020/2021	5	6	10	21
	Variation en %	-58,3	-66,7	100,0	-40,0
Garderie d'enfants	**2019/2020**	6	96	54	156
	2020/2021	3	32	17	52
	Variation en %	-50,0	-66,7	-68,5	-66,7
Classe préscolaire à l'élémentaire	**2019/2020**	0	5	8	13
	2020/2021	0	3	9	12
	Variation en %	0,0	-40,0	12,5	-7,7
Jardin d'enfants	**2019/2020**	0	0	23	23
	2020/2021	1	0	10	11
	Variation en %	-	0,0	-56,5	-52,2
Total	**2019/2020**	56	174	124	354
	2020/2021	30	63	59	152
	Variation en %	-46,4	-63,8	-52,4	-57,1

***Source** : IA, région de Diourbel, 2021*

Tableau 12.2 : Evolution des effectifs du préscolaire entre 2020 et 2021

Circonscription administrative	Sexe	2019/2020	2020/2021	Variation (%)
Bambey	**Filles**	1 323	1 415	7,0
	Garçons	1 053	1 179	12,0
	Total	2 376	2 594	9,2
Diourbel	**Filles**	2 750	3 242	17,9
	Garçons	2 238	2 641	18,0
	Total	4 988	5 883	17,9
Mbacké	**Filles**	1 746	1 892	8,4
	Garçons	1 259	1 305	3,7
	Total	3 005	3 197	6,4
Région	**Filles**	**5 819**	**6 549**	**12,5**
	Garçons	**4 550**	**5 125**	**12,6**
	Total	**10 369**	**11 674**	**12,6**

Source : IA, région de Diourbel, 2021

Tableau 12.3 : Indicateur de performance

Indicateurs	Année	cible
	2021	
Taux brut de préscolarisation	6,2%	
Proportion d'enseignants dans : a) le préscolaire qui ont suivi au moins les formations organisées à leur intention pour pouvoir enseigner	56,1%	

Source : IA, région de Diourbel. 2021

XII.2 Elémentaire

Dans la région de Diourbel, le nombre d'établissements d'enseignement élémentaire s'élève en 2021 à 649 constitués de 532 établissements publics et 117 privés. Entre les années scolaires 2019/2020 et 2020/2021, le nombre d'établissements d'enseignement élémentaire a augmenté de 5,2%.

Durant la période scolaire de 2020/2021, ces structures sont globalement plus présentes dans le département de Mbacké (37,4%) qu'en Diourbel (34,7%) et Bambey (27,9%). En effet, l'analyse montre que les établissements d'enseignement élémentaire privés augmentent plus que les structures élémentaires publics. Ces structures privées ont augmenté, sur la période 2020-2021, de 100% à Bambey, 26,7% à Diourbel et 31,3% à Mbacké.

Lors de l'année scolaire 2020/2021, les effectifs des élèves dans les établissements de l'enseignement élémentaire au niveau de la région, se chiffrent à 168 574 contre 165 266 en 2020, soit une hausse de 2%. Cependant, on note une légère baisse de 0,5% dans le public.

En ce qui concerne le statut des établissements, on note que les élèves du privé sont au nombre de 31 782 soit 18,9% des effectifs de la région. L'analyse selon le sexe des élèves de l'élémentaire montre que les filles (96 213) prennent légèrement le dessus sur les garçons (72 361). Par contre, dans les établissements primaires privés, au niveau du département de Diourbel, on constate que ce sont les garçons qui sont plus nombreux que les filles pour les années 2020 et 2021. Dans la même logique, l'indice de parité du TBS à l'élémentaire est estimé à 1,4 sur la période 2020-2021.

La répartition par département montre qu'en 2021, 39,6% des élèves se trouve à Mbacké, 31,9% à Bambey et 28,5% à Diourbel. Quel que soit le département considéré, l'effectif du public est supérieur à celui du privé.

Pour ce qui est des indicateurs de performance, le **taux brut de scolarisation à l'élémentaire** s'élève à 52,4% en 2020 contre 55,4% en 2021. Concernant le taux de réussite, il est estimé à 52,4% en 2020 contre 55,4% en 2021. Ces valeurs sont inférieures à la cible de 75%. Il est également important de noter que le taux d'achèvement au primaire passe de 37,5% en 2020 contre 38,1% en 2021.

Dans une autre logique ; les effectifs de travailleurs bénéficiant de la formation continue (élémentaire et préscolaire) s'élève à 2533 en 2020 contre 2431 en 2021. Aussi, la proportion d'enseignants du primaire qui ont suivi des séances de renforcement de capacité est estimée à 78,3% en 2020 contre 72,6% en 2021.

Définitions :

- **Etablissements d'enseignement élémentaire:** structures scolaires accueillant les élèves du cycle des apprentissages fondamentaux (cycle II) – CP, CE1 et CE2 – et des deux premières années du cycle de consolidation (Cycle III) – CM1 et CM2.
- **Taux brut de scolarisation** : nombre total des inscriptions dans un niveau spécifique d'éducation, sans distinction d'âge, exprimé en pourcentage de la population officiellement scolarisable au même niveau pour une année scolaire donnée.

En savoir plus :

- https://www.education.gouv.fr/l-ecole-elementaire-9668
- https://uis.unesco.org/fr/glossary-term/taux-brut-de-scolarisation

Tableau 12.4 : Evolution du nombre d'établissements d'enseignement élémentaire selon la circonscription administrative et le statut

Circonscription administrative	2019/2020			2020/2021			Variation en %		
	Public	**Privé**	**Total**	**Public**	**Privé**	**Total**	**Public**	**Privé**	**Total**
Bambey	171	5	176	171	10	181	0,0	100,0	2,8
Diourbel	201	15	216	206	19	225	2,5	26,7	4,2
Mbacké	158	67	225	155	88	243	-1,9	31,3	8,0
Région Diourbel	530	87	617	532	117	649	0,4	34,5	5,2

Source : IA, région de Diourbel, 2021

Tableau 12.5 : Structure et évolution des effectifs d'élèves de l'enseignement élémentaire dans la région selon le statut de l'établissement et le sexe, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Statut	2019/2020			2020/2021			Variation (%)		
		Garçons	**Filles**	**Total**	**Garçons**	**Filles**	**Total**	**Garçons**	**Filles**	**Total**
Diourbel	**Public**	23 026	25 904	48 930	24 102	20 132	44 234	4,7	-22,3	-9,6
	Privé	1 054	858	1 912	1 946	1 874	3 820	84,6	118,4	99,8
	Total	24 080	26 762	50 842	26 048	22 006	48 054	8,2	-17,8	-5,5
Mbacké	**Public**	20 795	24 547	45 342	26 223	16 060	42 283	26,1	-34,6	-6,7
	Privé	1 677	1 761	3 438	15 816	8 682	24 498	843,1	393,0	612,6
	Total	22 472	26 308	48 780	42 039	24 742	66 781	869	-6,0	36,9
Bambey	**Public**	17 344	25 852	43 196	26 490	23 785	50 275	52,7	-8,0	16,4
	Privé	8 533	13 915	22 448	1 636	1 828	3 464	-80,8	-86,9	-84,6
	Total	25 877	39 767	65 644	28 126	25 613	53 739	8,7	-35,6	-18,1
Total région	**Public**	61 165	76 303	137 468	76 815	59 977	136 792	25,6	-21,4	-0,5
	Privé	11 264	16 534	27 798	19 398	12 384	31 782	72,2	-25,1	14,3
	Total	72 429	92 837	165 266	96 213	72 361	168 574	32,8	-22,1	2,0

***Source** : IA, région de Diourbel, 2021*

Tableau 12.6 : Indicateur de performance

Indicateurs	**Réalisations**		**cible**
	2020	2021	
Taux brut de scolarisation à l'élémentaire	52,4%	55,4%	55%
Taux de réussite au CFEE	52,2%	73,3%	75%
Effectifs de travailleurs bénéficiant de la formation continue (Elémentaire et préscolaire)	2533	2431	
Taux d'achèvement au primaire	37,5%	38,1%	38,0%
Indice de parité du TBS à l'élémentaire	1,4	1,4	ND
Proportion d'enseignants dans : b) le cycle primaire qui ont suivi au moins les formations organisées à leur intention pour pouvoir enseigner	78,3%	72,6%	80%

Source : IA, région de Diourbel, 2021

XII.3 Moyen et secondaire général

En 2021, le nombre d'établissements au niveau de l'enseignement moyen s'élève à 143 (dont 87 publics et 56 privés), contre 100 (dont 53 publics et 47 privés) en 2020, soit une hausse de 43%. On constate aussi qu'en 2021, 49% des établissements du moyen sont dans le département de Mbacké, alors que les départements de Diourbel et Bambey abritent respectivement 26,5% et 24,5% de ces infrastructures scolaires.

Les établissemnt de type moyen et secondaire sont passés de 41 (dont 10 publics et 31 privés) en 2020 à 98 (dont 56 publics et 42 privés) en 2021, soit une augmentation significative de 57 unités. Au niveau départemental, le département de Mbacké (53 infrastructures) abrite un peu plus de la moitié des établissements du moyen et secondaire, avec 54,1% des établissements suivi respectivement des départements de Bambey et Diourbel, avec 25 et 20 infrastructures.

En ce qui concerne les établissements d'enseignement secondaire, ils sont au nombre de 21 dans la région en 2021. La répartition de ces établissements selon le département montre que 47,6% du total se localisent à Diourbeldans le département, 28,6% à Bambey et 23,8% dans le département Mbacké.

Pour ce qui est des indicateurs de performance, le **taux brut de scolarisation** au moyen s'élève à 52,2% en 2020 contre 73,3% en 2021. Cependant, au niveau de l'enseignement secondaire, le **taux brut de scolarisation** est estimé à 17,5% en 2020 contre 18,1% en 2021. Cela montre que le taux brut de scolarisation au moyen est largement supérieur à celui du secondaire.

Concernant le **taux de réussite**, Il est plus important pour le BFEM que pour le BAC. il est estimé à 58,2% en 2020 contre 64,9% en 2021 pour le BFEM. Pour le BAC, le **taux de réussite** est de 46,2% en 2020 contre 54,3% en 2021. Pour ce qui est du **taux d'achèvement au moyen, il** passe de 22,6% en 2020 contre 23% en 2021.

Dans une autre logique, la proportion d'enseignants du moyen qui ont suivi des séances de renforcement de capacité est estimée à 85,4% en 2020 contre 80,8% en 2021.

Pour ce qui est du niveau secondaire, en 2021, 81% des enseignants ont suivis des séances de renforcement de capacité. En 2021, ces séances ont bénéficié à 79,7 des enseignants du secondaire.

Définitions :

- **Enseignement secondaire :** structure d'enseignement comprenant des années d'études (de la seconde à la terminale) et qui accueille les sortants de l'enseignement moyen.
- **Enseignement moyen** : structure d'enseignement, dispensé dans les collèges d'enseignement moyens (CEM) dont le cycle dure 4 ans, soit de la 6ème (première année du secondaire dont les années d'étude sont désignées en ordre décroissant comme dans le système français) à la 3ème.

En savoir plus :

- https://www.education.sn/fr/standard/88
- https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000173448

Tableau 12.7 : Répartition et évolution du nombre d'établissements du moyen et du secondaire général selon le cycle, le statut, par circonscription administrative

Cycle	Année scolaire	Statut	Diourbel	Mbacké	Bambey	Région
Moyen	2019/2020	Public	17	16	20	53
		Privé	14	27	6	47
		Total	31	43	26	100
	2020/2021	Public	26	42	19	87
		Privé	12	28	16	56
		Total	38	70	35	143
	Variation (%)	Public	52,9	162,5	-5,0	64,2
		Privé	-14,3	3,7	166,7	19,1
		Total	22,6	62,8	34,6	43,0
Moyen et secondaire	2019/2020	Public	0	7	3	10
		Privé	11	4	16	31
		Total	11	11	19	41
	2020/2021	Public	12	31	13	56
		Privé	8	22	12	42
		Total	20	53	25	98
	Variation (%)	Public	-	342,9	333,3	460,0
		Privé	-27,3	450,0	-25,0	35,5
		Total	81,8	381,8	31,6	139,0
Secondaire	2019/2020	Public	3	5	9	17
		Privé	11	17	4	32
		Total	14	22	13	49
	2020/2021	Public	5	3	3	11
		Privé	5	2	3	10
		Total	10	5	6	21
	Variation (%)	Public	66,7	-40,0	-66,7	-35,3
		Privé	-54,5	-88,2	-25,0	-68,8
		Total	-28,6	-77,3	-53,8	-57,1

Source : IA, région de Diourbel, 2021

Tableau 12.8 : Indicateur de performance au moyen secondaire général

Indicateur	2020	2021	Cible
Taux brut de scolarisation au moyen	52,2%	73,3%	75,0%
Taux brut de scolarisation dans l'enseignement secondaire	17,5%	18,1%	20%
Taux de réussite au BFEM	58,3%	64,9%	70%
Taux de réussite au BAC	46,2%	54,3%	60%
Taux de réussite au BAC technique	47,7%	32,9%	50%
Taux d'achèvement au moyen	22,6%	23,0%	23%
Proportion d'enseignants dans : c) le premier cycle du secondaire qui ont suivi au moins les formations organisées à leur intention pour pouvoir enseigner	85,4%	80,8%	88%
Proportion d'enseignants dans d) le deuxième cycle du secondaire qui ont suivi au moins les formations organisées à leur intention pour pouvoir enseigner	81,0%	79,7%	85,0%
Indice de parité dans l'enseignement secondaire	1,1	1,2	ND

Source : IA, région de Diourbel, 2021

XII.4 Supérieur

En 2020, l'analyse de la répartition des établissements d'enseignement supérieur (EES) par région montre que la région de Diourbel en compte 5. En termes de nombre d'établissements d'enseignement supérieur, la région de Diourbel devance les régions de Kédougou (1), Sédhiou (1), Fatick (1), Louga (1), Tambacounda (2), Kaffrine (2), Matam (2), Kolda (3). Notons que les plus grands nombres d'établissement d'enseignement supérieur sont localisés dans les région de Dakar (119), Thiès (17), Saint Louis (8), Ziguinchor (7). Ainsi, il est important de noter que les établissements d'enseignement supérieur sont composés des établissements publics et privés d'une part, et des universités et écoles d'enseignement supérieur, d'autre part.

En considérant, les statistiques relatives à l'Université Alioune Diop de Bambey, en 2020, le nombre d'étudiant inscrit est estimé à 4483 dont 1763 femmes et 2720 hommes. Ces étudiants inscrits sont majoritairement composés de nouveaux bacheliers. En effet, le nombre de bacheliers orientés s'élève à 2732 dont 1389 femmes et 1343 hommes.

Certains de ces étudiants sont logés dans le campus universitaire de Bambey. Ainsi, le nombre d'étudiants bénéficiant de logement dans les centres des œuvres universitaires s'élève à 578 dont 217 femmes et 361 hommes.

Dans une autre logique, l'analyse du personnel de l'Université Alioune Diop de Bambey montre qu'il existe le Personnel d'Enseignement et de Recherche (PER) et le Personnel administratif, technique et de service (PATS). Ainsi, le PER permanent s'élève à 108 dont 8 femmes et 100 hommes; cela montre une faible représentativité des femmes dans le PER permanent. Pour ce qui est du PATS, on distingue celui du volet pédagogique de celui du volet oeuvre sociale. En effet, le PATS du volet pédagogique s'élève à 133 dont 40 femmes et 93 hommes. Pour ce qui est du PATS du volets œuvre sociale, il est composé de temporaires et de permanents et est estimé à 129 dont 38 femmes et 91 hommes. Ils est important de noter que pour les PATS, les hommes sont plus nombreux que les femmes. Egalement, le PATS est plus nombreux que le PER au niveau de l'Université Alioune Diop de Bambey pour l'année 2020.

.

Définitions :

- **Enseignement supérieur:** ensemble des enseignements généraux, techniques ou professionnels qui demandent de disposer d'un niveau de formation supérieur ou égal au baccalauréat ou à son équivalent.
- **Personnel d'Enseignement et de Recherche :** agents attachés à un établissement d'enseignement supérieur, le plus souvent une université et partageant leur temps entre l'enseignement, l'encadrement des étudiants et la recherche dans leur domaine de spécialité.
- **Personnel administratif, technique et de service**: personnel autre que le personnel d'enseignement et de recherche exerçant dans les universités publiques, les établissements publics d'enseignement supérieur et les centres des œuvres universitaires.

En savoir plus :

- https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1871
- https://uadb.edu.sn/

Carte 12.3 : Répartition des EES par région en 2020

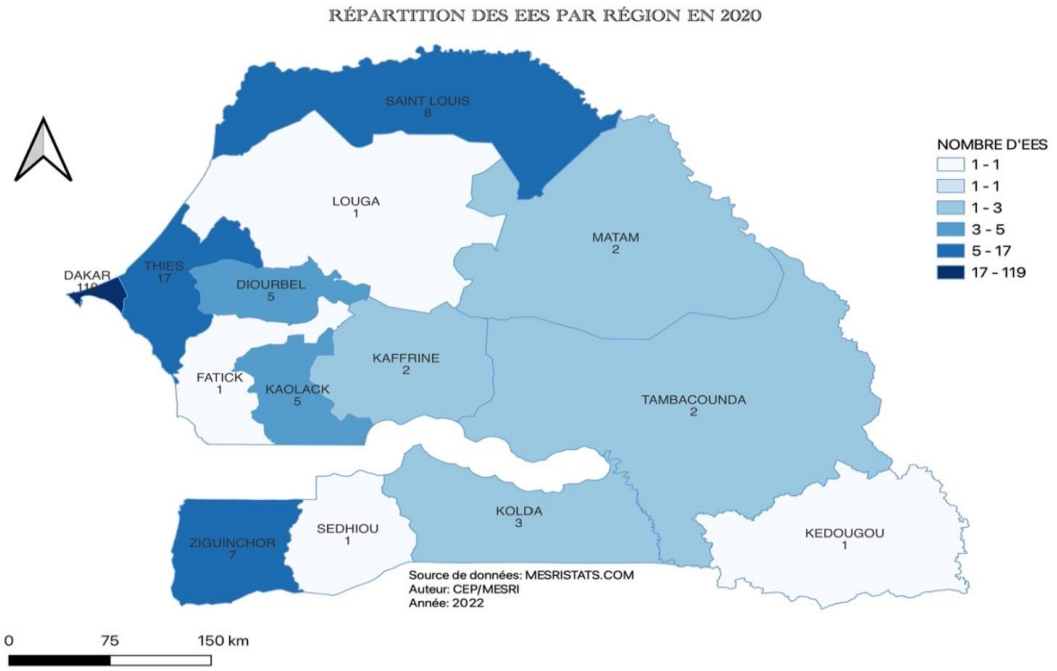

Tableau 12.9 : Répartition des indicateurs clé l'enseignement supérieur, par sexe en 2020

	Femme	Homme	Total
Effectif des étudiants inscrits à UADB	1763	2720	4483
Orientations validées des bacheliers	1389	1343	2732
Répartition du PER permanent	8	100	108
Effectif du PATS volet pédagogique	40	93	133
Effectif du PATS (permanent + temporaire) volet œuvre sociale	38	91	129
Répartition des étudiants bénéficiant de logement dans les centres des œuvres	217	361	578

Source : MESRI, 2020

XII.5 Analyse financière du secteur de l'éducation

Les principales source de financement du budget des collectivités territoriales alloué à l'éducation sont l'État, les ménages, les partenaires techniques et financiers (PTF), le secteur privé, les collectivités territoriales, les organisations non gouvernementales (ONG) et organisation de la société civile (OSC) et les autres sources de financement. En effet, en 2021, plus de la moitié du budget alloué à l'éducation émane de l'État. Ce dernier contribue à hauteur de 1 897 512 033 FCFA sur un montant total de 3 271 815 236 FCFA; soit 58,%. En plus de l'État, les ménages et les partenaires techniques et financiers contribuent respectivement à hauteur de 16% et 15%. Pour ce qui est des collectivités territoriales, leur apport s'élève à 246 127 699 FCFA; soit 8% du budget global.

Dans une autre logique, l'analyse de la situation d'exécution budgétaire par programme en 2021 montre que 85% du budget de l'éducation est orienté vers le pilotage, la gestion et la coordination administrative. Notons que l'enseignement élémentaire et l'enseignement secondaire général ont respectivement bénéficié de 6% et 9% du budget de l'éducation. Cependant, l'enseignement moyen général et l'éducation de base des jeunes et adultes ont faiblement bénéficié du budget de l'éducation (moins de 2%).

Dans le même ordre d'idée, l'analyse de la situation d'exécution budgétaire par nature des dépenses en 2021 montre que 76% du budget de l'éducation est orienté vers les dépenses de personnel. Quant aux dépenses d'investissement, elles représentent 16% du budget global. Notons que les dépenses de fonctionnement hors personnel, hors transfert et les dépenses de transferts courants s'élèvent respectivement à 6% et 3%.

En considérant, la situation d'exécution des crédits des corps émergents, en 2021 l'analyse montre que le taux d'engagement et le taux d'ordonnancement sont égaux à 100% en 2021. Cela fait que les crédits ouverts, les crédits engagés et les crédits ordonnancés sont égaux et s'élève à 181 610 537 FCFA. Ces crédits sont plus importants chez les maîtres contractuels que chez les professeurs contractuels. Ainsi, les crédits alloués aux maîtres contractuels sont environ trois fois plus important que ceux accordés aux professeurs contractuels (993 323 640 FCFA pour les maîtres contractuels contre 304 755 578 FCFA pour les professeurs contractuels.

.

Définitions :

- **Exécution budgétaire**: opération faisant intervenir deux grandes catégories d'acteurs : les ordonnateurs responsables de l'opération en recette ou en dépense et les comptables responsables du recouvrement ou du paiement de ces opérations.
- **Dépenses d'investissement :** opérations en capital comprenant, les remboursements d'emprunts, les prêts et avances accordés par la collectivité, les dépenses directes d'investissement (acquisitions mobilières et immobilières, travaux neufs, grosses réparations), les subventions d'équipements versées.

En savoir plus :

- Situation provisoire d'exécution du budget par section et par titre niveau central (hors Délégations) au 31/05/18

Tableau 12.10 : Synthèse du budget des collectivités territoriales en 2021

Source de financement	Crédits dépensés (FCFA)	Part
État	1 897 512 033	58%
Ménages	520 240 303	16%
PTF	504 696 452	15%
Secteur Privé	46 325 978	1%
Collectivités territoriales	246 127 699	8%
ONG /OSC	11 579 234	0%
Autres	45 333 537	1%
Total général	3 271 815 236	100%

Source *: IA, région de Diourbel, 2021*

Graphique 12.1 : Situation d'exécution budgétaire par Programme

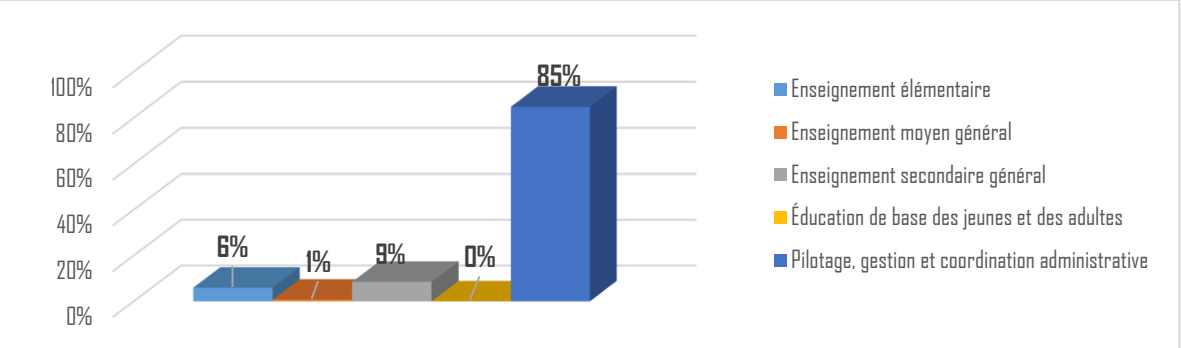

Source *: IA, région de Diourbel, 2021*

Graphique 12.2 : Situation d'exécution budgétaire par nature en 2021

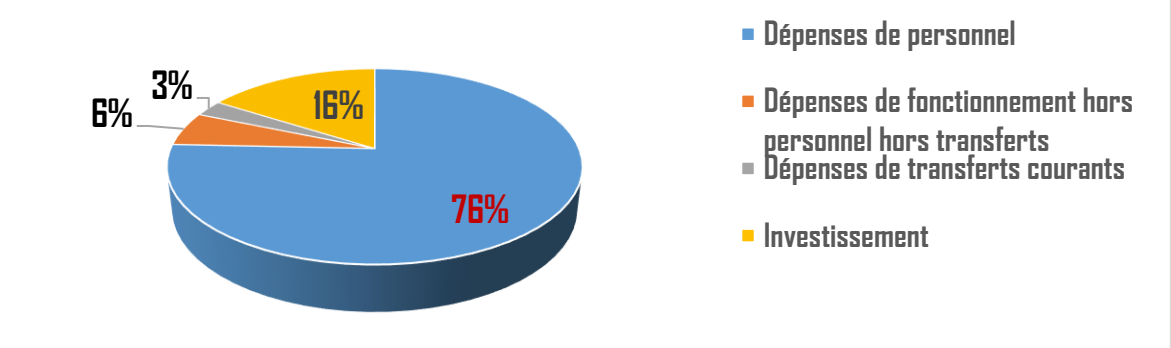

Source *: Source : IA, région de Diourbel, 2021*

Tableau 12.11 : Situation d'exécution des crédits des corps émergents

Corps émergents	Crédits ouverts (FCFA)	Crédits engagés (FCFA)	Crédits ordonnancés (FCFA)	Taux d'engagement	Taux d'ordonnancement
Maîtres Contractuels	993 323 640	993 323 640	993 323 640	100,0%	100,0%
Professeurs Contractuels	304 755 578	304 740 006	304 740 006	100,0%	100,0%
Total général	181 610 537	181 610 537	181 610 537	100,0%	100,0%

Source *: Source : IA, région de Diourbel, 2021*

Chapitre XIII : CULTURE, LOISIRS, JEUNESSE ET SPORTS

XIII.1 Culture et Loisirs

Sur la période 2020-2021, le nombre d'infrastructures culturelles de la région de Diourbel n'a pas changé ; il est estimer à 9. Ces infrastructures sont composées de studios d'enregistrement (6), de centres culturels (1), de théâtres, salles et aire de spectacle (2) et de bibliothèque et centre de documentation (1).

L'analyse de la répartition spatiale des infrastructures culturelles montre qu'elles sont en grande partie localisées dans les départements de Diourbel (5) et Mbacke (3). Le département de Bambey n'a qu'une seule infrastructure culturelle qui est un studio d'enregistrement. Les 5 infrastructures du département de Diourbel sont composées de 3 studios d'enregistrement, d'un centre culturel, d'une salle et aire de spectacle et d'une bibliothèque et centre de documentation. Cette dernière est unique dans la région de Diourbel. Concernant le département de Mbacké, les 3 infrastructures culturelles sont composées de 2 studios d'enregistrement et d'une salle de théâtre et de spectacle.

En plus de ces infrastructures culturelles, la région de Diourbel dispose d'un **patrimoine culturel** non négligeable. Ainsi, le département de Mbacké abrite les illustres sites historiques suivants : Grande Mosquée de Touba, Aynou Rahmati, l'église paroissiale du sacré cœur, Bibliothèque de Touba, Négou Mame Diarra, village de Kourou mbacké.

Pour le département de Diourbel, on y dénombre les sites historiques suivants : la grande mosquée de Kër gu Mag, l'immeuble abritant la poste, la résidence Cheikh Ahmadou Bamba et la gare ferroviaire/gaaru ndiarème.

Enfin pour le département de Bambey, les principaux **sites historiques** sont : les champs de bataille (Dibéreru Sanghay-Mbool, Teenu Ngassu, Sandu Ndiarndème, Gouye Ndengué, Xaaré Bounghoye), le Mbanaarus Lambaye tumulus sites des Teignes, le mausolée de Cheikh Anta Diop et le Mbanaarus Lamassas Tumulus du Peul Lamassas.

En plus des sites historiques, la région de Diourbel dispose d'un répertoire riche en activités culturelles. Les principales **activites culturelles** sont : les évenements religieux (Magal de Darou Salam, Magal Touba, Thiantes de Serigne Makhfouss Mbacké de Diourbel, Magal de Kassu Rajab, Gamou des Laobés de Séssène, Nuit Du Zikr de Diourbel), les festivals (Festival des enfants de Diourbel, Baol Digital Show de Diourbel, FestBaol De Diourbel, Fête régionale de la musique, Festival Kaay Rap de Diourbel, Festival Baol For Ever de Diourbel, Baol Challeng Show de Diourbel, Baol Film Festival) et les journées internationales (Journée mondiale du théâtre de Diourbel, Journée mondiale de La danse de Diourbel, Journée mondiale du livre et du matériel didactique de Diourbel, Journée mondiale du patrimoine de Diourbel.

Définitions :

- **Patrimoine culturel :** artefacts, monuments, groupes de bâtiments, sites et musées qui se distinguent par leurs valeurs diverses, y compris leurs significations symboliques, historiques, artistiques, esthétiques, ethnologiques ou anthropologiques, scientifiques et sociales.

En savoir plus :

- Institut de statistique de l'UNESCO, Cadre de l'UNESCO pour les statistiques culturelles, 2009.
- https://www.ontario.ca/fr/document/analyse-de-lecosysteme-culturel-document-dinformation-sur-la-strategie-culturelle-de-lontario/importance-de-la-culture

Tableau 13.1 : Répartition des infrastructures culturelles en 2021

Infrastructures	Bambey		Diourbel		Mbacké		Région	
	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021
Bibliothèque et centre de documentation	**00**	**00**	**01**	**01**	**00**	**00**	**01**	**01**
Théâtre, salle et aire de spectacle	00	00	01	01	01	01	02	02
Centre culturel	00	00	01	01	00	00	01	01
Manufacture	00	00	00	00	00	00	00	00
Studio d'enregistrement	01	01	03	03	02	02	06	06
Total	01	01	05	05	03	03	08	08

***Source** : Centre culturel de Diourbel, 2021*

Tableau 13.2 : Répartition du Patrimoine culturel par département

Département	Sites historiques	Sites historiques
Diourbel	La grande mosquée de Kër gu Mag	Immeuble abritant la poste
	Résidence Cheikh Ahmadou Bamba	Gare ferroviaire/gaaru ndiarèm
	Préfecture de Diourbel	Champ de bataille de Sambé xeexu jam pouye
Bambey	Dibéreru Sanghay-Mbool champs de bataille	Teenu Ngassu champ de bataille
	Sandu Ndiarndème champ de bataille	Gouye Ndengué champ de bataille
	Xaaré Bounghoye champ de bataille	Mbanaarus Lambaye tumulus sites des Teignes
	Xaabru Cheikh Anta Diop Mausolée	Mbanaarus Lamassas Tumulus du Peul Lamassas
Mbacké	Grande Mosquée de Touba	Champ de tumulus de Thiékène
	Aynou Rahmati, Source de la Miséricorde	Tumulus de Gninguène
	Dakarou Laba FALL à Mboyène	L'église paroissiale du sacré cœur
	Gouye Tékhé	La Bibliothèque de Touba
	Négou Mame Diarra	Kourou mbacké, tout le village

***Source** : Centre culturel de Diourbel, 2021*

Tableau 13.3 : Répertoire des activités culturelles

Dates	Activités
juillet	Magal de Darou Salam
Mois de safar	Magal Touba
DECEMBRE	Thiantes de Serigne Makhfouss Mbacké de Diourbel
	Magal de Kassu Rajab
Novembre	Gamou des Laobés de Séssène
Nov décembre	Festival des enfants de Diourbel
	Baol Digital Show de Diourbel
	FestBaol De Diourbel
Juin	Fête régionale DE LA MUSIQUE
	Festival Kaay Rap de Diourbel
	Festival Baol For Ever de Diourbel
	Baol Challeng Show de Diourbel
	Baol Film Festival
5e jour après la tabaski	Nuit Du Zikr de Diourbel
	Journée Mondiale Du Théâtre de Diourbel
	Journée Mondiale De La Danse de Diourbel
Avril	Journée mondiale du Livre et du Matériel Didactique de Diourbel
	Journée Mondiale Du Patrimoine de Diourbel

***Source** : Centre culturel de Diourbel, 2021*

XIII.2 Jeunesse et Sports

Les **infrastructures de jeunesse** n'ont pas évolué dans la région de Diourbel sur la période 2020-2021. Elles sont estimées à 27 et sont majoritairement composées de 23 foyers de jeune (FJ). A côté de ces foyers des jeunes, il existe un centre de conseil adolescent (CCA) et 3 Centres Départementaux d'Education Populaire et Sportive (CDEPS). Ces infrastructures de jeunesse sont pour l'essentiel localisées dans les départements de Bambey et Diourbel. En effet, le département de Bambey compte 12 infrastructures de jeunesse composées d'un CDEPS et de 11 foyers des jeunes (**FJ)** tant disque le département de Diourbel a 11 infrastructures de jeunesse (10 foyers des jeunes et 1 CDEPS). Concernant le département de Mbacké, on y dénombre 4 infrastructures culturelles (1 CDEPS, 2 foyers des jeunes et 1 centre de conseil adolescent). Notons que le centre de conseil adolescent de Mbacké est l'unique centre de la région de Diourbel.

En plus de ces infrastructures de jeunesse, la région compte 1751 associations de jeunes en 2021 contre 1891 en 2020. En 2021, les associations de jeunes sont composées de 10 Mouvements de jeunes à caractère national, 345 Associations affiliées au mouvement (Navétanes) et 1396 autres associations déclarées. L'analyse de la répartition spatiale des associations de jeunes en 2021 montre qu'elles sont beaucoup plus nombreuses dans le département de Diourbel (776). Il est suivi du département de Bambey (508). Enfin, le département de Mbacké arrive en dernière position avec un nombre d'association de jeune estimé à 477.

En plus de ces infrastructures et association de jeune, la région dispose d'infrastructures sportives. En 2020, elles sont au nombre de 44 dans la région de Diourbel et sont essentiellement localisées dans le département de Mbacke (39). Dans ce département, les **infrastructures sportives** sont majoritairement des salles de sport (17) et des terrains vagues (11). A coté des salles de sport et des terrains vagues, il existe 1 stade de football, 2 Plateaux multifonctionnels, 2 Terrains de handball, 2 Terrains de volleyball, 1 arène de lutte et 3 Boulodromes.

Dans ces infrastructures sportives, plusieurs disciplines sportives y sont pratiquées. Au niveau régionale, il existe plusieurs clubs sportifs : Athlétisme (5), Football (18), Basketball (6) Handball (3) Taekwondo (33), Viet Vo Dao (4), Randonnée pédestre (3), Sport Boules (4), Courses hippiques (2), Sports de vacances (408), Lutte (14) et Kung Fu (58).

Ces clubs sont adhérés par des pratiquants qui pour certains ont des **licences sportives** dans certaines disciplines. Ces licenciés sont répartis comme suit : Athlétisme (166), Football (1135), Taekwondo (651), Courses hippiques (3), Sports de vacances (6000), Lutte (86), Kung Fu (283).

Définitions :

- **Licence sportive :** acte unilatéral de la fédération sportive qui permet la pratique sportive et la participation aux compétitions, et le cas échéant (selon les statuts de la fédération) la participation au fonctionnement de la fédération.
- **Infrastructures de jeune** : domaine des loisirs, de la formation, de la sensibilisation ou de tout autre domaine, organisé dans le centre en faveur des jeunes en vue de leur plein épanouissement.

En savoir plus :

- https://senegalservices.sn

Tableau 13.4 : Situation des disciplines sportives selon le type, par département en 2020

Disciplines sportives	Structures de gestion	Nb de clubs	Nb de licenciés
Athlétisme	Ligue régionale	05	166
Football	Comité d'exception	18	1 135
Basketball	Ligue régionale	6	
Handball	Ligue régionale	3	
Taekwondo	Ligue régionale	33	651
Viet Vo Dao	Comité d'exception	4	nd
Randonnée pédestre	Comité d'exception	3	nd
Sport Boules	Ligue régionale	4	nd
Courses hippiques	CNG[1]	2	3
Sports de vacances	ORCAV[1]	408	6 000
Lutte	Ecole de lutte	14	86
Kung Fu	Ligue régionale	58	283

Source : Inspection régionale des sports de Diourbel, 2021

Tableau 13.5 : Situation des infrastructures sportives selon le type, par département en 2020

Type	BAMBEY	DIOURBEL	MBACKE	REGION
	2020	2020	2020	2020
Stade de football	2	1	1	4
Plateau multifonctionnel			2	2
Terrain de handball			2	2
Terrain de volleyball			2	2
Terrain vague			11	11
Arène de lutte			1	1
Salle de Sports		1	17	18
Boulodrome		1	3	4
Total	**2**	**3**	**39**	44

Source : Inspection régionale des sports de Diourbel, 2021

Tableau 13.6 : Situation des infrastructures de jeunesse par département entre 2020 et 2021

Département	Année	CDEPS	FJ	CCA	Total
Bambey	2020	1	11	0	12
	2021	1	11	0	12
Diourbel	2020	1	10	0	11
	2021	1	10	0	11
Mbacké	2020	1	2	1	4
	2021	1	2	1	4
Région	2020	3	23	1	27
	2021	3	23	1	27

Source : Inspection régionale de la jeunesse de Diourbel, 2021

Tableau 13.7 : Situation des mouvements de jeunesse, selon le type, par département entre 2020 et 2021

Département	Année	Mouvements de jeunes à caractère national	Associations affiliées au mouvement (Navétanes)	Autres associations déclarées	Total
Bambey	2020	5	151	347	503
	2021	5	151	352	508
Diourbel	2020	10	124	797	931
	2021	10	137	629	776
Mbacké	2020	5	57	405	467
	2021	5	57	415	477
Région	2020	10	332	1549	1891
	2021	10	345	1 396	1 751

Source : Inspection régionale de la jeunesse de Diourbel, 2021

SECTION E. ÉCONOMIE – FINANCES

CHAPITRE XIV : POSTE ET SYSTEME FINANCIER DECENTRALISE

CHAPITRE XV : FINANCES PUBLIQUES LOCALES

Chapitre XIV : POSTE ET SYSTEME FINANCIER DECENTRALISE

XIV.1 Activités des SFD

La région de Diourbel compte 10 systèmes financiers décentralisés (SFD) inscrits qui sont majoritairement composés de SDF affiliés qui sont au nombre de 6. Il existe aussi 4 Institutions Mutualistes Communautaires d'Epargne et de Credit (IMCEC) isolées. Ainsi, sur la période 2020-2021, la couverture en SFD inscrit de la région n'a pas changée. Aussi, il existe plusieurs Sociétariats. qui sont au nombre de 127 445 en 2020 contre 154 903 en 2021.
Les opérations de ces SFD sont composées d'encours de crédit et d'épargne. Les encours de crédit sont passé de 20 794 342 824 en 2020 à 30 507 907 003 en 2021 ; soit une hausse de 46,7%. Ces encours sont composés des crédits à moyen terme qui ont augmentés de 42,8% entre 2020 et 2021, des crédits à court terme (hausse de 74% entre 2020 et 2021), des crédits de long terme (augmentation de 19,7% entre 2020 et 2021) et des crédits en souffrances (progression de 29,9% entre 2020 et 2021).
Les encours d'épargne, composés des « Dépôts à vue », des « Dépôts à terme » et des « Autres dépôts », ont augmenté de 30,1% sur la période 2020-2021. Les encours d'épargne sont essentiellement composés des « Dépôts à vue » qui sont estimés à 9 067 540 288 en 2021. Ces dépôts à vues ont augmenté de 29,1% entre 2020 et 2021.
Concernant les emprunts, sur la période 2020-2021, une forte augmentation de 81,3% a été notée. Cette augmentation résulte essentiellement de la hausse des emprunts à moyen et long terme (81,8%). Pour les emprunts à court terme, une augmentation de 38,8% est enregistrée sur la période 2020-2021.
Concernant les crédits accordés, en 2021, c'est essentiellement des crédits de trésorerie qui représentent 85,8% en 2020 contre 88% en 2021. Ces crédits de trésorerie ont augmenté de 12,4% sur la période 2020-2021. Les crédits d'équipement sont également assez importants, ils représente 11,9% en 2020 contre 10,7% en 2021 et ont baissé de 1,6% sur la période 2020-2021. Cependant, les crédits immobiliers et les crédits à la consommation ont une faible proportion en 2020 et 2021.
Ces crédits accordés sont destinés à financer les différentes activités économiques. Il faut noter qu'en 2021, les secteurs d'activités du «Commerce, restaurants, hôtels» et des «Industries extractives» bénéficient respectivement de 79,5% et 8,46% du montant des crédits accordés.

Définitions :

- **Encours** : montant total des crédits et créances de l'entreprise envers des fournisseurs ou des clients. Il s'agit donc de sommes d'argent dues ou que l'entreprise doit, mais qui ne sont, pour le moment, pas entrées ou sorties des comptes de l'entité concernée.
- **Encours de crédit** : montant total des crédits émis par une ou des institutions financières à une date donnée et non remboursés.

En savoir plus :

- www.lafinancepourtous.com
- https://infonet.fr/lexique/definitions/encours/
- https://comptabilite.ooreka.fr/astuce/voir/544917/encours

Tableau 15.1 : Indicateurs clés des SFD

Indicateurs	2020	2021	Variation %
SFD affiliés	6	6	0,0
IMCEC isolées	4	4	0,0
SFD Inscrits	**10**	**10**	0,0
Sociétariat	**127 445**	**154 903**	21,5
Homme	54 594	64 670	18,5
Femme	63 215	78 076	23,5
Personnes morales	9 637	12 157	26,1
Encours de crédit (FCFA)	**20 794 342 824**	**30 507 907 003**	46,7
Court terme	6 107 311 362	10 627 854 201	74,0
Moyen terme	8 941 412 101	12 772 138 229	42,8
Long terme	3 478 911 490	4 162 671 582	19,7
Crédits en souffrances	2 266 707 871	2 945 242 991	29,9
Encours d'épargne (FCFA)	**12 639 519 459**	**16 445 853 415**	30,1
Dépôts à vue	7 021 199 791	9 067 540 288	29,1
Dépôts à terme	1 275 216 569	1 928 678 561	51,2
Autres dépôts	4 343 103 099	5 449 634 566	25,
Emprunts (FCFA)	**4 046 158 869**	**7 335 449 829**	81,3
Court terme	47 157 421	65 452 603	38,8
Moyen et long terme	3 999 001 448	7 269 997 226	81,8

***Source** : DRS, 2021*

Tableau 15.2 : Répartition de la production de crédit (FCFA) selon l'objet

Désignation	2020	Part 2020 %	2021	Part 2021%	Variation%
Crédits immobiliers	640 820 133	1,3	237 389 278	0,4	-63,0
Crédits d'équipement	5 781 035 827	11,9	5 689 399 343	10,7	-1,6
Crédits à la consommation	303 364 548	0,6	387 475 149	0,7	27,7
Crédits de trésorerie	41 541 837 452	85,8	46 693 630 336	88,0	12,4
Autres	140 628 110	0,3	78 240 201	0,1	-44,4
Montant total	**48 407 686 069**	100,0	**53 086 134 306**	100,0	9,7

***Source** : DRS, 2021*

Tableau 15.3 : Répartition de la production de crédit (FCFA) selon le secteur d'activité

Activité	2020	Part 2020 %	2021	Part 2021%	Variation%
Agriculture, sylviculture et pêche	6 704 528 130	13,9	2 871 957 514	5,4	-57
Industries extractives	112 335	0,0	10 089 038	0,0	8881
Industries manufacturées	1 361 859 972	2,8	4 294 755 551	8,1	215
Bâtiment et travaux publics	1 263 123 733	2,6	958 283 726	1,8	-24
Commerce, restaurants, hôtels	32 636 484 388	67,4	42 187 225 576	79,5	29
Electricité, gaz, eau	377 257	0,0	3 173 912	0,0	741
Transports, entrepôts et communications	1 036 096 879	2,1	1 235 761 632	2,3	19
Assurances, services aux entreprises	2 058 855 804	4,3	15 045 997	0,0	-99
Immobilier	518 181 262	1,1	545 438 119	1,0	5
Services divers	2 828 066 308	5,8	964 403 242	1,8	-66
	48 407 686 069	100,0	**53 086 134 306**	100,0	10

***Source** : DRS, 2021*

Chapitre XV : FINANCES PUBLIQUES LOCALES

XV.1 Recettes des collectivités territoriales

La plupart des **collectivités territoriales** dépendent des transferts de l'Etat pour financer leur dépense de fonctionnement et d'investissements. Les principaux mécanismes de transfert de l'Etat sont les **Fonds de dotation de la décentralisation** (FDD) et le Fonds d'Equipement des Collectivités territoriales (FECT) et la CEL.
L'analyse des **fonds de dotation à la décentralisation** (FDD) octroyés aux collectivités territoriales de la région de Diourbel (40 communes et 3 conseils départementaux), montre une augmentation progressive des montants entre 2019 et 2021. En effet, de 1 339 500 000 FCFA en 2019, l'enveloppe est passée à 1 457 053 200 FCFA en 2020 puis de 1 746 291 583 FCFA en 2021.

Le FECT, à l'image du FDD connait aussi un accroissement progressif des montants accordés aux collectivités territoriales de la région depuis 2018. En effet il est passé de 1 090 155 539 FCFA en 2018 à 1 983 885 718 FCFA en 2020, 2 202 583 409 FCFA en 2021. Ainsi, il est noté une augmentation de 2 183 019 977 FCFA en valeur absolue soit de 123% en valeur relative.
Concernant l'Evolution du fond d'équipement des CT (FECT), elle est caractérisée par deux grandes phases. la première phase correspond à la période 2019 – 2020 où on note des taux de croissance modérés et proches estimé à 12% sur la période 2018-2019 et 11% entre 2019 et 2020. La deuxième phase est la période 2020-2021 caractérisée par une forte augmentation du fond d'équipement des CT (FECT). Cette augmentation s'élève à 80%.

En plus des transferts de l'Etat, les collectivités territoriales tirent leurs ressources des **fonds propres** et de la fiscalité. Concernant les fonds propres, ils sont estimés à 5 843 274 147 FCFA en 2020 contre 5 796 805 076 FCFA en 2021. Pour les impôts et taxes, leur taux de recouvrement s'élève à 60% en 2020 contre 61% en 2021; soit un différentiel d'un point de pourcentage sur la période 2020-2021.
En considérant, le taux d'exécution du budget des Collectivités Territoriales, il a légèrement baissé sur la période 2020-2021, passant de 45% à 31%. Pour la **contribution économique locale sur la valeur ajoutée** (CEL-VA), elle a baissé, passant de 1 336 005 386 FCFA en 2020 à 966 977 902 FCFA en 2021.

Définitions :

- **Collectivités territoriales :** autorité publique distincte de l'État. Chaque collectivité (commune, département, région) est dotée d'un exécutif et d'une assemblée délibérante élue au suffrage universel.
- **Fonds de dotation de la décentralisation:** fonds permettant de servir de compensation aux charges résultant du transfert de compétences ; de doter les régions de moyens financiers nécessaires au fonctionnement de leurs organes et services propres et autres.

En savoir plus :

- Les grands principes de l'acte III de la décentralisation, FOCUS-20 JANVIER 2022
- https://www.vie-publique.fr/

Tableau 15.1 : Fonds de transfert de l'Etat aux Collectivités Territoriales

INDICATEURS	Année		
	2019	**2020**	**2021**
Evolution du fonds de dotation (FDD)		8,8%	19,9%
Fonds de dotation (FCFA)	1 339 500 000	1 457 053 200	1 746 291 583
Evolution du fond d'équipement des CT (FCFA)		12%	11%
Fonds d'équipement des CT (FCFA)	1 776 015 002	1 983 885 718	2 202 583 409

Source : TPR-Diourbel/2021

Tableau 15.2 : Réalisation des Collectivités Territoriales

Indicateurs	Année
	2021
Ressources propres des Collectivités Territoriales (FCFA)	5 843 274 147
Taux de recouvrement des impôts et taxes des Collectivités territoriales	60%
Taux d'exécution du budget des Collectivités Territoriales	45%
CEL VA (FCFA)	**1 336 005 386**

Source : *TPR-Diourbel, 2021*

XV.2 Dépenses des collectivités territoriales

Dans la région de Diourbel, les **dépenses d'investissement** des **collectivités territoriales** ont passé de 2 282 348 924 FCFA en 2020 à 4 111 301 592 FCFA à 2021, soit une augmentation de 80,1%. En 2021, sur un montant total des dépenses d'investissement de 4 111 301 592 FCFA, le département de Mbacké en a bénéficié de 2 047 187 525 FCFA contre 1 044 196 176 FCFA pour le département de Diourbel et 1 019 917 891 FCFA pour le département de Bambey.

Dans la même logique, une analyse de la répartition par département des dépenses d'investissement sur la période 2012-2021 montre que le département de Bambey a bénéficié de plus de la moitié des dépenses d'investissement (51,0%). Le département de Diourbel a bénéficié de 30,8% des dépenses d'investissement alors que le département de Bambey en a bénéficié de 18,3%.

Dans une autre logique, l'analyse de la répartition des dépenses d'investissement par axe sur la période 2012-2021 montre que dans le département Diourbel, 50,1% des dépenses d'investissement sont orientées vers la " transformation structurelle de l'économie et croissance ", contre 46,9% vers le " Capital humain, protection sociale et développement durable " et 3,0% vers la "Gouvernance, paix, sécurité et institution". Cependant, dans le département de Bambey, plus de la moitié des dépenses d'investissement sont orientées vers l'axe "Capital humain, protection sociale et développement durable". Ce dernier a bénéficié de 50,2% des dépenses d'investissement des collectivités territoriales. En effet, les axes "Transformation structurelle de l'économie et croissance" et "Gouvernance, paix, sécurité et institution" ont respectivement bénéficié de 48,6% et 1,2% des dépenses d'investissement des collectivités territoriales. Enfin pour le département de Mbacké, les dépenses d'investissement sont réparties comme suit: Transformation structurelle de l'économie et croissance (28,4%), Capital humain, protection sociale et développement durable (42,5%) et Gouvernance, paix, sécurité et institution (12,0%). De façon générale, au niveau de la région de Diourbel et sur la période 2012-2021, l'essentiel des dépenses d'investissement sont orientées vers les axes "Transformation structurelle de l'économie et croissance" et "Capital humain, protection sociale et développement durable". En outre, l'axe " " n'a beneficié que d'une faible part des dépenses d'investissement.

Définitions :

- **Collectivités territoriales** : régions, communes et communautés rurales qui sont dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière.
- **Dépenses d'investissement :** opérations qui se traduisent par une modification de la consistance ou de la valeur du patrimoine de la collectivité territoriale : achats de matériels durables, construction ou aménagement de bâtiments, travaux d'infrastructure, et acquisition de titres.
- **Transformation structurelle de l'économie** : migration des travailleurs des secteurs à faible productivité, comme l'agriculture, au profit d'activités plus rentables, comme l'industrie ou les services, accompagnerait donc le développement.

En savoir plus :

- Loi n° 2013-10 du 28 décembre 2013 portant Code général des Collectivités locales
- Nations unies, Commission économique pour l'Afrique-Transformation structurelle, emploi, production et société-2018

Tableau 15.3 : Situation des dépenses d'investissement des collectivités territoriales de la région par département

Rubrique		Diourbel	Bambey	Mbacké	Région
Investissement	Dépenses 2020 (FCFA)	-	-	-	2 282 348 924
	Dépenses 2021 (FCFA)	1 044 196 176	1 019 917 891	2 047 187 525	4 111 301 592
	Variation (%)	-	-	-	80,1

Source : TPR-Diourbel/2021

Tableau 15.4 : Répartition des investissements des CT par département et par axe sur la période 2012-2021

Montant des investissements par département				
	Diourbel	Bambey	Mbacke	Région
Investissement des CT 2012-2021	30,8%	51,0%	18,3%	100,0%
Montant des investissements par axe				
	Diourbel	Bambey	Mbacke	Région
Transformation structurelle de l'économie et croissance	50,1%	48,6%	28,4%	
Capital humain, protection sociale et développement durable	46,9%	50,2%	42,5%	
Gouvernance, paix, sécurité et institution	3,0%	1,2%	12,0%	
Total Investissement	100,0%	100,0%	100,0%	

***Source** : ARD, CT 2021*

SECTION F. SYSTEME PRODUCTIF

CHAPITRE XVI : ENTREPRISES

CHAPITRE XVII: AGRICULTURE

CHAPITRE XVIII : ELEVAGE, SYLVICULTURE ET PECHE

CHAPITRE XIX : ENERGIE - MINES - CARRIERES

CHAPITRE XX : COMMERCE - SERVICES

Chapitre XVI : ENTREPRISES

XVI.1 Formalisation des entreprises

L'analyse de la **création d'entreprise** selon le sexe montre qu'en 2021, la création d'entreprise individuelle dans la région est plus l'œuvre des hommes. Ces derniers créent environ 81,1% des entreprises de la région ; tandis que les femmes en créent seulement 18,9%.

L'analyse de la répartition des nouvelles création d'entreprise suivant l'âge montre que 75,6% des entreprises sont créés par les personnes âgées de moins 50 ans. Les moins de 30 ans créent 24,9% des entreprises, les tranches d'âges 30 - 40 ans et 40-50 ans représentent respectivement 29,3% et 21,4% des créations d'entreprises. Cependant, on note une faible proportion de 12,3% des entreprises qui sont créées par la tranche d'âges 70 ans et plus. Toutefois, cette tranche d'âges en crée plus que les tranches d'âge 50 - 60 ans et 60 - 70 ans. On note aussi que la tranche d'âge 60 - 70 ans crée moins d'entreprise dans la région.

En considérant le secteur d'activité, L'analyse des résultats obtenus montre que le commerce est l'activité dominante dans la région. 81,9% des entreprises créées excellent dans le commerce. L'agriculture, le **BTP** et l'industrie représentent respectivement 3,4%, 2,8% et 2,8% de l'activité des entreprises créées. Notons que les activités de services sont faibles ; elles représentent 0,2%. En effet, en 2021 ; seule deux entreprises excellent dans les activités de service. Les opérateurs occasionnel (qui représente 8,6%) sont des individuels qui ont exceptionnellement besoin du **NINEA** pour effectuer une transaction ou opérations données par exemple le dédouanement au port ou à l'aéroport, les transactions immobilières, etc.

Ces entreprises sont créées sous les différentes **régimes juridiques**: les entreprises individuelles, les GIE, les SARL, les SUARL et les ADCNC. Ainsi, l'analyse de la création d'entreprise selon le régime juridique montre qu'en 2021, 89,3% des entreprises créées dans la région de Diourbel sont des entreprises individuelles. Concernant les GIE, ils représentent 9,3% des entreprises créées. Cependant, les associations de droit commun non commercial, les **sociétés unipersonnelles à responsabilité limitée (SUARL)** et les **sociétés à responsabilité limitée (SARL)** sont faibles ; elles représentent respectivement 0,5%, 0,4% et 0,5% des entreprises créées.

Définitions :

- **Régimes juridiques :** cadre légal imposé à une activité économique. Les règles applicables régissant l'activité de l'entreprise sont tributaires de ce statut.
- **Création d'entreprise :** ensemble cohérent de moyens humains et matériels regroupés en vue de l'exercice d'une activité économique.
- **Sociétés unipersonnelles à responsabilité limitée (SUARL** : société qui a une raison sociale, une adresse, un statut qui définit le cadre de la collaboration des associés.
- **Sociétés à responsabilité limitée (SARL)** : entreprise constituée de deux associés minimum et 100 maximum. Le statut peut être choisi par les artisans, les commerçants, les industriels, et les professions libérales, mais il ne peut pas être utilisé pour les professions juridiques, judiciaires ou de santé, à l'exception des pharmaciens.

En savoir plus :

- https://www.lecoindesentrepreneurs.fr
- https://foad-mooc.auf.org/IMG/pdf/cours_de_finances_publiques_locales.pdf
- https://www.sentresor.org/
- https://www.adl.sn/acte3

Tableau 16.1 : Répartition des entreprises selon le sexe

SEXE	Nouvelle création
Masculin	81,1
Féminin	18,9
Total	100,0

Source : ANSD, Bureau du répertoire, 2021

Graphique 16.1 : Répartition des nouvelles entreprises par groupe d'âge en 2021

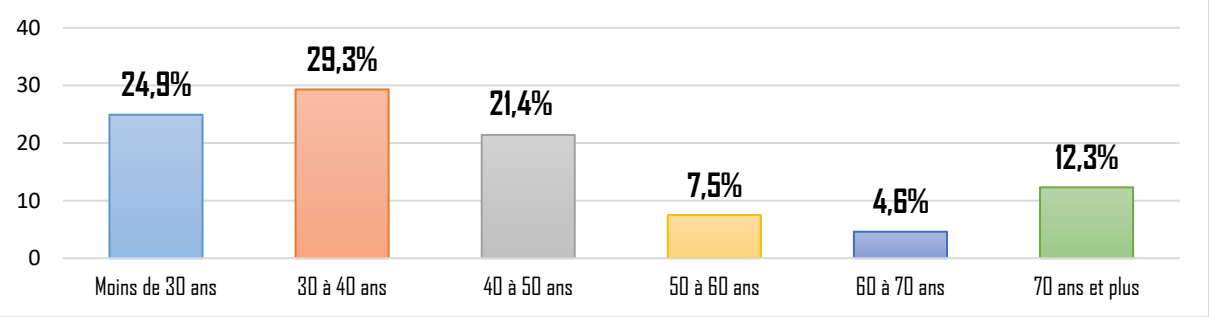

Source : ANSD, Bureau du répertoire, 2021

Graphique 16.2 : Répartition des nouvelles créations d'entreprise par secteur activité en 2021

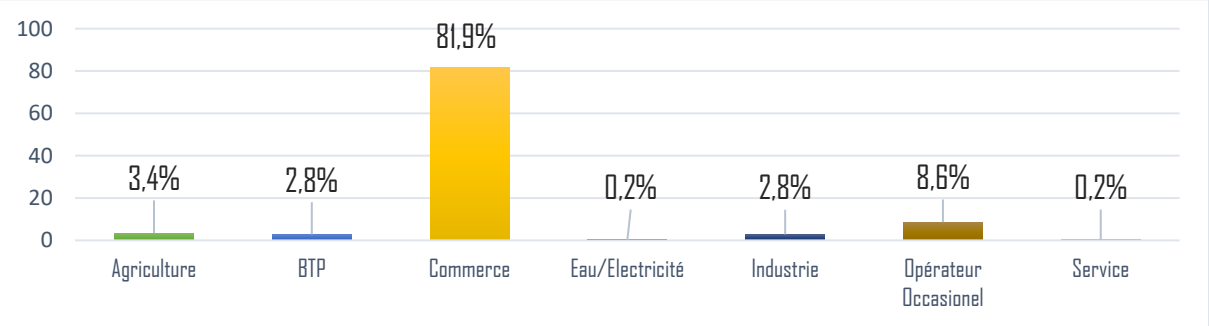

Source : ANSD, Bureau du répertoire, 2021

Graphique 16.3 : Répartition des nouvelles créations d'entreprise selon le régime juridique

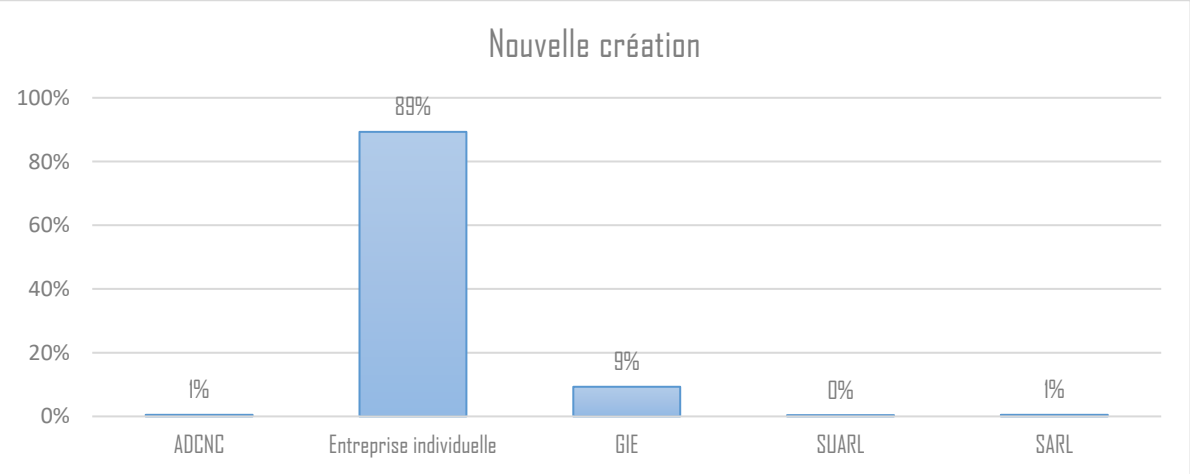

Source : ANSD, Bureau du répertoire, 2021

XVI.2 Caractéristiques des entreprises

Sur la période 2020-2021, l'analyse de la répartition des entreprises selon la taille montre que l'essentiel des entreprises sont de « très petites entreprises » et « petite entreprise ». les « très petites entreprises » représentent 39,7% en 2020 contre 40,5% en 2023 alors que les « petites entreprises » occupent une proportion de 39,7% en 2020 contre 40,1% en 2021. Cela montre que la proportion de ces deux types d'entreprises sont très proche sur la période 2020-2021. Concernant les moyens entreprises, elles sont estimées à 14,5% en 2020 contre 13,5% en 2021. Il est aussi important de préciser que les grandes entreprises réprésentent une faible proportion ; soit 6% en 2020 et 2021.

Ces entreprises excellent dans les activités suivantes : le BTP, le Commerce, l'industrie et les Services. Pour ces entreprises, sur la période 2020-2021, tous les indicateurs considérés ont augmenté : les **Charges de personnel** (8,1%), le **Chiffre d'affaires** (25,7%), **l'Excèdent Brut d'exploitation** (19,3%) et la **Valeur Ajoutée** (15,8%). Parlant de valeur ajoutée, sur la période 2020-2021, le taux de valeur ajoutée passe de 27,8% en 2020 à 25,2% en 2021. Ce taux est beaucoup plus élevé pour le secteur « Commerce » ; il s'élève à 34,3% en 2020 contre 34,8% en 2021. Pour les « Services », le taux de valeur ajoutée est aussi élevé et est estimé à 24,5% en 2020 contre 34,1% en 2021. Cependant, sur la période 2020-2021, le **taux de valeur ajouté** pour les secteurs « BTP » et « Industrie » ont baissé : (16,3% en 2020 contre 12,2% en 2021 pour le secteur « BTP » et 9,9% en 2020 contre 3,6% en 2021 pour l'Industrie).

En considérant le secteur du BTP, tous les indicateurs considérés sont à la baisse sur la période 2020-2021. Cette baisse est de 37,8% pour les charges personnelles, 3,4% pour le chiffre d'affaire, 28,4% pour la valeur ajoutée et 12,8% pour l'excédent brut d'exploitation.

Cependant, sur la période 2020-2021, pour le secteur du Commerce, les indicateurs suivants sont à la hausse : les charges personnelles, (21,7%), le chiffre d'affaire (24,8%), la valeur ajoutée (22,2%) et l'excédent brut d'exploitation (22,3%). Concernant le secteur de l'industrie, en dépit de la hausse modérée des charges personnelles (2,4%) et de la valeur ajoutée (14,7%), une très forte augmentation du chiffre d'affaire (221,3%) combinée à une importante baisse de l'excédent brut d'exploitation (113,4%). Enfin, sur la période 2020-2021, pour le secteur des « Services » les Charges de personnel ont augmenté de 12,1% et la Valeur Ajoutée de 7% alors que le Chiffre d'affaire et l'Excèdent Brut d'exploitation ont respectivement baissé de 23,3% et 1,1%.

Définitions :

- **Valeur Ajoutée :** richesse produite lors du processus de production.
- **Excèdent Brut d'exploitation :** capacité d'une entreprise à générer des ressources de trésorerie du seul fait de son exploitation.
- **Taux de valeur ajoutée :** rapport de la valeur ajoutée (VA) au chiffre d'affaires (CA)
- **Chiffre d'affaire :** somme des montants des ventes (biens ou services) réalisées pendant un exercice comptable.

-

En savoir plus :

- https://www.l-expert-comptable.com
- https://www.economie.gouv.fr/
- https://bpifrance-creation.fr/

Tableau 16.2 : Répartition (%) des entreprises par taille (critère : chiffre d'affaires) en 2020 et 2021 dans la région de Diourbel

TAILLE DES ENTREPRISES	Grandes entreprises	Moyennes entreprises	Petites entreprises	Très petites entreprises
% d'entreprises en 2020	6,0%	14,5%	39,7%	39,7%
% d'entreprises en 2021	6,0%	13,5%	40,1%	40,5%

Source : BDEF/Edition 2021

Tableau 16.3 : Caractéristiques des entreprises formelles par secteur d'activité

Secteurs	Année	Charges de personnel	Chiffre d'affaires	Valeur Ajoutée	Excèdent Brut d'exploitation
BTP	2020	306,9	3 404,8	491,1	184,3
	2021	190,8	3 288,5	351,5	160,7
	Varia(%)	**-37,8%**	**-3,4%**	**-28,4%**	**-12,8%**
COMMERCE	2020	906,9	146 506,2	5 322,3	4 415,4
	2021	1 104,0	182 896,4	6 504,1	5 400,1
	Varia(%)	**21,7%**	**24,8%**	**22,2%**	**22,3%**
INDUSTRIE	2020	288,4	2 539,0	260,8	-27,6
	2021	295,4	8 156,8	299,1	3,7
	Varia(%)	**2,4%**	**221,3%**	**14,7%**	**-113,4%**
SERVICES	2020	841,8	5 664,5	1 384,9	543,1
	2021	944,0	4 344,8	1 481,3	537,3
	Vari(%)	**12,1%**	**-23,3%**	**7,0%**	**-1,1%**
TOTAL	2020	**2 344,0**	**158 114,6**	**7 459,2**	**5 115,2**
	2021	**2 534,1**	**198 686,5**	**8 635,9**	**6 101,8**
	Va(%)	**8,1%**	**25,7%**	**15,8%**	**19,3%**

Source : BDEF/Edition 2021

Tableau 16.4 : Taux de valeur ajoutée par secteur

SECTEUR	Taux de valeur ajoutée 2020	Taux de valeur ajoutée 2021
BTP	16,3%	12,2%
COMMERCE	34,3%	34,8%
INDUSTRIE	9,9%	3,6%
SERVICES	24,5%	34,1%
TOTAL	**27,8%**	**25,2%**

Source : BDEF/Edition 2021

Tableau 16.5 : Evolution du chiffre d'affaires des entreprises de commerce du secteur formel

Année	2 019	2 020	2 021
Chiffre d'affaires COMMERCE (En millions de FCFA)	127 527,1	146 506,2	182 896,4
Evolution		14,9%	24,8%

Source : BDEF/Edition 2021

Chapitre XVII : AGRICULTURES

XVII.1 Caractéristiques des exploitations

En 2021, les **ménages agricoles** sont estimés à 5,7% de la population de la région de Diourbel. L'analyse des caractéristiques de cette catégorie de ménages montre que leur taille moyenne est estimée à 9,9. Parmi ces ménages agricoles, certains disposent de **droits de propriété** ou d'utilisation sur les terres agricoles. En effet, seul 0,4% des femmes en dispose contre 8,4% pour les hommes. En considérant la population de ménages agricoles, 95,8% des hommes ont un droit de propriété ou d'utilisation sur les terres agricoles contre 4,2% pour les femmes.

En plus des droits de propriété ou d'utilisation sur les terres, ces ménages agricoles disposent également de parcelles ; qui pour l'essentiel sont détenues par les hommes à hauteur de 91,3%. Cependant, seules 8,7% des femmes détiennent une parcelle.
Ces parcelles disposent de superficies emblavées. Ainsi, l'analyse des superficies moyennes emblavées par ménage selon le sexe du chef montre que les femmes **chef de ménage** emblavent 1,4% de la superficie agricole totale de la région contre 3,1% pour les chef de ménage hommes.
Ces inégalités (à la faveur des hommes) en termes de superficie emblavée entre les hommes et les femmes donnent une légère apercu sur **l'indice d'entreprenariat féminin** dans la région. Cet indice, assez faible, s'élève à 0,1.

Dans une autre logique, l'analyse de la répartition des responsables de parcelle selon l'âge montre une courbe en cloche ; c'est-à-dire à partir de la tranche d'age 15-24 ans, le nombre de responsable de parcelle augmente jusqu'à atteindre le maximun pour les tranches d'âge 45-54 ans et 55-64 ans. En effet, à partir de 55-64 ans, le nombre de responsables de parcelle diminue dans la région.

Définitions :

- **Ménage agricole :** ménage dont un de ses membres pratique au moins l'agriculture (au sens large du terme), sans être uniquement un salarié dans l'agriculture.
- **Droit de propriété :** droit, détenu par une personne physique ou une personne morale, d'user, de profiter et disposer d'un bien de toute nature (corporelle ou incorporelle), dans les conditions fixées par loi.
- **Chef de ménage** : membre du ménage qui a la responsabilité de l'organisation des repas, et plus généralement, de l'organisation de la vie du ménage et dont son autorité est reconnue et acceptée par tous les membres du ménage.

En savoir plus :

- Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques Agricoles (DAPSA)
- https://senegal.opendataforafrica.org/.
- Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages 2ème édition, ANSD SENEGAL, 2001 - 2002

Tableau 17.1 : Caractéristiques des ménages agricoles

Caractéristique	Homme	Femme	Ensemble
Taille moyenne des ménages par région			9,9
Pourcentage de la population agricole (membres de ménages de plus de 18 ans) ayant des droits de propriété ou d'utilisation sur les terres agricoles, selon le sexe	8,4%	0,4%	5,7%
Proportion de femmes parmi les détenteurs de droits de propriété ou d'utilisation des terres agricoles	95,8%	4,2%	100,0%
Répartition des responsables de parcelles selon le sexe par région	91,3	8,7	100
Superficie moyenne emblavée par ménage selon le sexe du chef	3,1	1,4	
Indice d'entreprenariat féminin par région			0,1

Source : DAPSA, 2021

Tableau 17.2 : Caractéristiques organisationnelles des ménages agricoles

	Oui	Non	Ensemble
Répartition des ménages selon leur adhésion à une organisation	6,0%	94,0%	100%
Proportion des ménages ayant utilisé de l'énergie pour l'activité agricole par région	1%	99%	100%
Proportion des ménages dont l'exploitation agricole a bénéficié d'une irrigation	1%	99%	100%
Répartition des responsables de parcelles selon le sexe par région			

Source: DAPSA, 2021

Graphique 17.1 : Répartition des responsables de parcelles (%) selon la classe d'âge

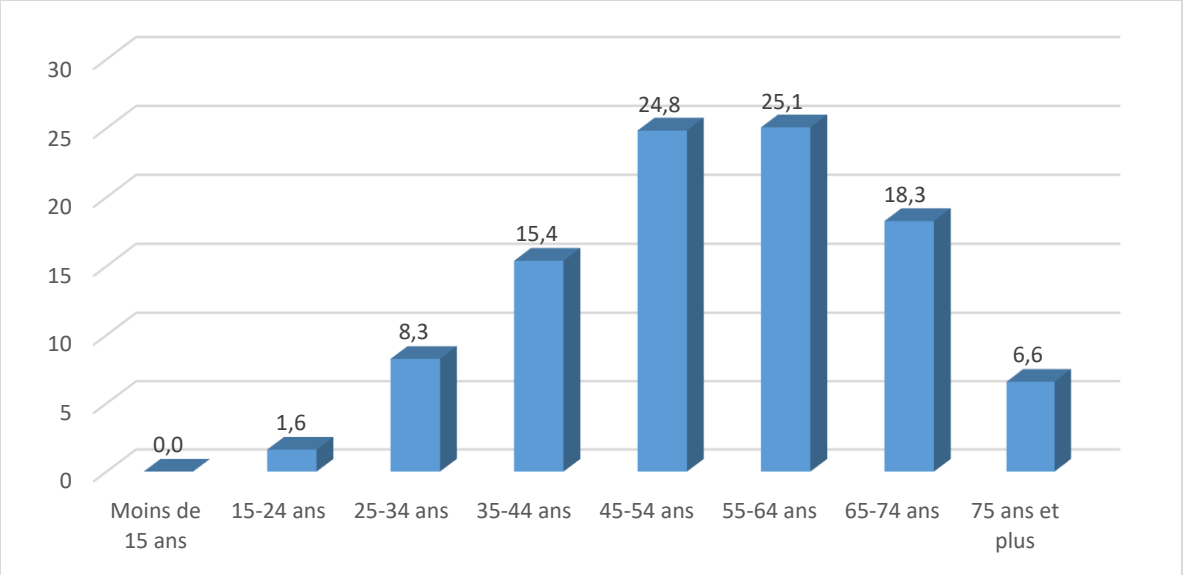

Source : DAPSA, 2021

XVII.2 Production

L'agriculture régionale est essentiellement basée sur les cultures céréalières suivantes : le mil, le sorgho et le maïs. Lors de la **campagne agricole** 2020/2021, de toutes les spéculations, la production de mil est de loin la plus importante avec 95911 tonnes. Pour les mêmes périodes, la production de sorgho a été estimée à 12279 tonnes. Pour le maïs, on note une production estimée à 727 tonnes.

En ce qui concerne le rendement, on note qu'il est plus important pour le mil et est estimé 839 kg/ha. Pour le maïs, son rendement s'élève à 797 kg/ha. Enfin, le rendement du sorgho est estimé à 839 kg/ha durant la campagne 2020/2021.

Il est important de montrer qu'en considérant les superficies, le mil est cultivé sur 114336 ha tant disque le maïs et le sorgho s'étend respectivement sur 15099 et 912 ha.

Globalement, dans la région de Diourbel, la production des cultures de céréales est estimée à environ 108 917 tonnes sur une superficie cultivée de 130 346 ha, soit un rendement 836 Kg/ha.

Le département de Bambey présente la quantité de production la plus élevée avec 57 407 tonnes, suivi de Mbacké (26 693 tonnes) et Diourbel (24 817 tonnes).

Selon le type de céréales, le mil (95 911 tonnes) reste la spéculation avec la plus grosse quantité de production dans la région. Les autres types de céréales sont essentiellement le sorgho (12 279 tonnes) et le maïs (727 tonnes).

Par rapport à la superficie de céréales cultuvée, le mil (114 336 ha) occupe toujours la plus grande espace devant le sorgho (15 099 ha) et le maïs (912 ha) dans la région en 2021.

Quant à l'**agriculture industrielle** pratiquée dans la région de Diourbel, elle concerne l'arachide (68 222 ha), le niébé (28 002 ha), le manioc (12 911 ha), le pastèque (11 938 ha) et le sésame (1 442 ha).

Le pastèque (167 943 tonnes) et le manioc (114 119 tonnes) détiennent les plus fortes productions des cultures industrielles. Cependant, en terme de superficie, la culture d'arachide a nécessité beaucoup plus d'espace, avec 68 222 ha que les autres spéculations. La répartition par département montre que Bambey (57 407 tonnes) enregistre la plus grande production de la région, suivi de Mbacké (26 693 tonnes) et Diourbel (24 817 tonnes).

Définitions :

- **Agriculture industrielle :** agriculture axée sur la production à grande échelle d'un ou de plusieurs produits, avec un degré élevé de technicité et d'investissement en capital, ainsi que d'autres ressources.
- **Campagne agricole :** période durant laquelle s'accomplit un cycle végétatif normal et dont le cycle est compris entre le début des semis et la récolte pour les cultures annuelles.
- **Production agricole :** résultat de l'exploitation de la terre pour obtenir des biens, principalement des aliments tels que des céréales et divers types de légumes.

-

En savoir plus :

- https://economy-pedia.com
- Direction régionale du développement rural
- https://www.dapsa.gouv.sn/
- https://agriculture.gouv.sn/

Tableau 17.3 : Production des cultures de céréales selon le département en 2021

Département	Mil			Sorgho			Maïs			Total		
	Sup (ha)	Rdt (Kg/Ha)	Prod (T)	Sup (ha)	Rdt (Kg/Ha)	Prod (T)	Sup (ha)	Rdt (Kg/Ha)	Prod (T)	Sup (ha)	Rdt (Kg/Ha)	Prod (T)
Bambey	61 421	805	49 444	8 765	900	7 888	125	600	75	**70 310**	**816**	**57 407**
Diourbel	26 837	863	23 147	3 049	500	1 525	209	697	145	**30 095**	**824**	**24 817**
Mbacké	26 078	894	23 320	3 285	872	2 866	578	877	507	**29 941**	**891**	**26 693**
Région	**114 336**	**839**	**95 911**	**15 099**	**813**	**12 279**	**912**	**797**	**727**	**130 346**	**836**	**108 917**

***Source** : DRDR, région de Diourbel, 2021*

Tableau 17.4 : Production des cultures industrielles selon le département en 2021

Département		Bambey	Diourbel	Mbacké	Région
Arachide	**Sup (ha)**	21 517	14 931	31 773	**68 222**
	Rdt (Kg/ha)	700	850	850	**803**
	Prod (T)	15 062	12 692	27 007	**54 761**
Niébé	**Sup (ha)**	13 176	7 634	7 192	**28 002**
	Rdt (Kg/ha)	500	650	619,4	**572**
	Prod (T)	6 588	4 962	4 455	**16 005**
Manioc	**Sup (ha)**	3561	4550	4800	**12 911**
	Rdt (Kg/ha)	8 500	10 000	7 990	**8 839**
	Prod (T)	30 269	45 500	38 350	**114 119**
Pastèque	**Sup (ha)**	4342	5336	2260	**11 938**
	Rdt (Kg/ha)	14 000	15 000	12 000	**14 068**
	Prod (T)	60 788	80 040	27 115	**167 943**
Sésame	**Sup (ha)**	571	448	423	**1 442**
	Rdt (Kg/ha)	450	450	457,8	**452**
	Prod (T)	257	202	194	**652**
Total	**Sup (ha)**	**70 310**	**30 095**	**29 941**	**130 346**
	Rdt (Kg/ha)	**816**	**824**	**891**	**836**
	Prod (T)	**57 407**	**24 817**	**26 693**	**108 917**

***Source** : DRDR, région de Diourbel*

Chapitre XVIII : ELEVAGE, SYLVICULTURE ET PECHE

XVIII.1 Elevage

Dans la région de Diourbel, la production de **volaille** a baissé sur la période 2020-2021 ; elle est passé de 3 342 620 en 2020 à 3 284 589 en 2021. Cette baisse de la production est notée dans tous les départements de la région de Diourbel. Notons que Mbacké est le plus grand département producteur de volaille ; avec une production estimée à 1 261 652 en 2020 contre 1 239 749 en 2021. Pour le département de Bambey, la production de volaille est estimée à 1 086 423 en 2020 contre 1 067 561 en 2021. Enfin pour le département de Diourbel, la production de volaille est passée de 994 546 en 2020 à 977 279 en 2021.

Contrairement à la production de volaille, la production de bétail a augmenté sur la période 2020-2021. Elle est de 928 017 en 2020 à 950 568 en 2021. Notons que Bambey est le plus grand département producteur de **bétails** ; avec une production estimée à 336 074 en 2020 contre 345 652 en 2021. Pour le département de Mbacké, la production de bétail est estimée à 316 256 en 2020 contre 323 062 en 2021. Enfin pour le département de Diourbel, la production de bétail est passée de 275 688 en 2020 à 281 853 en 2021.

Concernant la production de viande et abats, elle estimé à 16 560 en 2020 contre 18 955 en 2021 pour les bovins. Quant aux ovins, la production est estimée à 17 295 en 2020 contre 19 520 en 2021. Enfin, la production de caprins s'élève à 21 217 en 2020 contre 23 625 en 2021. Concernant le lait, la **production controlée** est estimé 46,15 tonnes en 2021 contre 150 tonnes en 2020.

L'analyse des entrées et les sorties des espèces au niveau régional montre qu'elles sont beaucoup plus important chez les ovins et les bovins. Pour les ovins, les entrées sont estimées à 83 895 en 2020 et 64 322 en 2021 alors que les sorties s'élèvent à 27 350 en 2020 et 23 388 en 2021; ce qui permet d'obtenir un solde de 56 545 en 2020 et 40 934 en 2021.

Concernant les bovins, les entrées sont estimées à 30 405 en 2020 et 39 545 en 2021 alors que les sorties s'élèvent à 20 284 en 2020 et 21 470 en 2021; ce permet d'obtenir un solde de 10 121 en 2020 et 18 075 en 2021.

L'analyse de la répartition spatiale des mouvements d'espèce montre que toutes les entrées sont nulles dans le département de Bambey et les sorties sont faibles et ne concernent que certaines espèces (bovins: 7 121 en 2020 contre 13 614 en 2021, ovins: 2 493 en 2020 contre 4 999 en 2021, caprins: 962 en 2020 contre 3 645 en 2021, asins: 6 en 2020 contre 10 en 2021; équins: 81 en 2021; porcins: 62 en 2020). Notons que pour les porcins, les mouvements (sorties) de la région de Diourbel proviennent du département de Bambey. Pour les camelins, les mouvements (entrées et sorties) sont majoritairement enregistrés dans le département de Mbacké.

Définitions :

- **Elevage :** ensemble des activités mises en œuvre pour assurer la *production*, la reproduction et l'entretien des animaux dits domestiques afin d'en obtenir différents produits ou services.
- **Bétail :** ensemble des animaux élevés pour la production agricole, lapins et volailles exceptés.
- **Volaille :** oiseau domestique, appartenant généralement aux gallinacés ou aux palmipèdes, élevé pour sa chair ou ses œufs, soit en basse-cour traditionnelle, soit en élevage industriel.

En savoir plus :

- https://www.accioncontraelhambre.org/fr/activites-agricoles-et-elevage
- Exploiter le potentiel du bétail pour stimuler le développement durable, FAO, 2018

Tableau 18.1 : Evolution du cheptel, de la volaille et des œufs par département

Espèces	Bambey		Diourbel		Mbacké		Région	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Bovins	50473	50645	53371	53553	77651	77915	181495	182113
Ovins	135581	129982	78541	75297	113783	109084	327905	314363
Caprins	119986	115232	97118	93270	77503	74432	294607	282934
Asins	14930	15650	14276	14965	20007	20972	49214	51586
Equins	21543	21375	23730	23545	34118	33853	79391	78772
Porcins	3139	3190	14817	15058	-	0	17956	18249
Total bétail	345652	336074	281853	275688	323062	316256	950568	928017
Volaille	1067561	1086423	977279	994546	1239749	1261652	3284589	3342620

***Source** : Service régional de l'élevage de Diourbel, 2021*

Production contrôlée de lait

Département	2020	2021
Bambey	17 T	-
Diourbel	-	-
Mbacké	150 T	46,15
Région	167 T	46,15

***Source** : Service régional de l'élevage, 2021*

Production de viande et abats par espèce (T)

Espèces	2020	2021
	Viande	Viande
Bovins	18955	16560
Ovins	17295	19520
Caprins	21217	23625

***Source** : Service régional de l'élevage, 2021*

Tableau 18.2 : Entrées et sorties du bétail selon le département en 2020-2021

Espèces		Bambey		Diourbel		Mbacké		Région	
		2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Bovins	Entrées	-	-	17443	3352	22102	27053	39545	30405
	Sorties	13614	7121	1112	830	6744	12333	21470	20284
	Solde		-	16331	2522	15358	14720	18075	10121
Ovins	Entrées	-	-	23800	46883	40522	37012	64322	83895
	Sorties	4999	2493	4952	2829	13437	22028	23388	27350
	Solde		-	18848	44054	27085	14984	40934	56545
Caprins	Entrées	-	-	6606	4733	6294	6570	12900	11303
	Sorties	3645	962	1202	952	1531	7542	6378	9456
	Solde		-	5404	3781	4763	-972	6522	1847
Asins	Entrées	-	-	2887	562	946	589	3833	1151
	Sorties	10	6	667	394	128	95	805	495
	Solde		-	2220	168	818	494	3028	656
Equins	Entrées	-	-	2050	1091	207	228	2257	1319
	Sorties	81	-	614	306	107	73	802	379
	Solde	-	-	1436	785	100	155	1455	940
Porcins	Entrées	-	-	-	-	-	-	-	-
	Sorties	-	62	-	-	-	-	-	62
	Solde	-	-	-	-	-	-	-	-
Caméliens	Entrées	-	-	220	-	1380	3994	1600	3994
	Sorties	-	-	-	-	240	791	240	791
	Solde	-	-	-	-	1140	3203	1360	3203

***Source** : Service régional de l'élevage*

Chapitre XIX : ENERGIE - MINES - CARRIERES

XIX.1 Energie

Assurer l'accès durable à l'énergie à un coût abordable reste l'objectif principal de la **politique énergétique** au Sénégal. En effet, l'**énergie** est un facteur important pour l'appui à la **transformation structurelle de l'économie**, l'amélioration des conditions de vie des populations et la réduction des inégalités sociales et territoriales. Malgré cette importance capitale, il est noté que la région de Diourbel connait toujours des problèmes d'accès à l'énergie surtout en milieu rural. En effet, le **taux d'électrification rural** a régulièrement augmenté sur la période 2018-2020. En 2018 le taux d'électrification rurale est estimé à 42,3% alors qu'il s'élève à 54% en 2019 ; soit un écart de 11,7%. En 2020, le taux d'électrification rurale enregistré dans la région de Diourbel est estimé à 55% ; ce qui dépasse d'un point de pourcentage la valeur de 2019.

Dans une autre logique, l'analyse de la production d'électricité par la SENELEC, montre que le nombre de mégawatts mis en service a régulièrement augmenté sur la période 2018-2020. En effet, il est estimé à 1161 mégawatts en 2018 contre 1222 mégawatts en 2019 ; soit un écart de 61 mégawatts. En 2020, le nombre de mégawatts mis en service dans la région de Diourbel est estimé à 1325 mégawatts ; soit 103 mégawatts de plus que l'année 2019.

Cette production d'électricité est utilisée par les ménages, les entreprises et l'administration publique. Pour ce qui est des ménages, certains d'entre eux utilisent l'électricité pour la cuisson. En effet, en 2019, 0,3% des ménages de la région de Diourbel utilisent l'électricité pour la cuisson.

Définitions :

- **Politique énergétique** : partie de la politique économique qui traite de l'approvisionnement, de la transformation, de la distribution et des usages de l'énergie, tout en tenant compte des possibilités nationales et globales, de la conservation, en particulier des ressources primaires non renouvelables et de la sauvegarde de l'environnement.
- **Taux d'électrification rural** : nombre de ménages ruraux électrifiés par rapport au nombre total de ménages ruraux de ce pays.
- **Transformation structurelle de l'économie :** migration des travailleurs des secteurs à faible productivité, comme l'agriculture, au profit d'activités plus rentables, comme l'industrie ou les services, accompagnant donc le développement.

En savoir plus :

- SENEGAL PROJET D'ELECTRIFICATION RURALE ET URBAINE PROGRAMME DE REDRESSEMENT DU SECTEUR ELECTRICITE- Rapport d'évaluation de la performance de projet (REPP)-1996.
- Stimuler le développement socio-économique local à travers l'électrification rurale - Rapport d'Évaluation Groupée - Mars 2018.
- Nations Unies, Commission économique pour l'Afrique - Série de documents de travail - Demande globale et transformation structurelle en Afrique – 2020.

Tableau 19.1 : Evolution des indicateurs relatifs à l'énergie

INDICATEURS	Années		
	2018	2019	2020
Nombre de mégawatts mis en service (puissance installée en MW)	1161	1222	1325
Taux d'électrification rurale (%)	42,3%	54,0%	55,0%
Ménages utilisant l'électricité comme combustible pour la cuisson (%)		0,3%	

***Source** : SENELEC, 2020*

XIX.2 Mines et carrières

Les différents types de **carrières** exploitées dans la région de Diourbel sont : le **sable**, la **latérite** et le phosphate.

L'analyse de l'évolution des différents types de carrières sur la période 2020-2021 montre que la production de sable a une tendance fortement haussière sur la péride 2020-2021 ; elle passe de 4054000 FCFA en 2019 à 62170000 FCFA à 2021. Cependant, une tendance légerement haussière est notée pour la production de latérique sur la période 2020-2021. Elle est passé de 5600000 FCFA à 22340000 FCFA. Cette tendence haussière cache des disparités : la production de latérite a augmenté passant de 5600000 FCFA en 2019 à 26640000 FCFA en 2020 tant disqu'elle a baissé pour passer de 26640000 FCFA en 2020 à 22340000 FCFA en 2021.

Contrairement à la production de latérite et de sable, la production de phosphate a fortement baissé passant de 116139788 FCFA en 2019 à 29358000 FCFA en 2021. En outre, il est important de montrer qu'une faible hausse de cette production est notée sur la période 2020-2021 (25077500 FCFA en 2020 contre 29358000 FCFA en 2021).

L'analyse de la répartition de la production des différents types de carrières montre que le sable est exploité dans les départements de Diourbel et de Mbacké. En 2020, la production de sable est estimée à 15,4 millions FCFA dans le département de Diourbel contre 11,8 millions FCFA dans le département de Mbacké. Egalement, en 2021, la production de sable est estimée à 27,9 millions FCFA dans le département de Diourbel contre 34,3 millions FCFA dans le département de Mbacké. En considérant la variation de la production de sable sur la période 2020-2021, une augmentation de 81,2% est notée dans le département de Diourbel contre 191,1% dans le département de Mbacké.

Pour la latérite, l'essentiel de la production est réalisé dans le département de Bambey ; elle y est estimée à 31,55 millions FCFA en 2020 contre 16,3 millions FCFA en 2021 ; soit une baisse de 48,2%. Pour le département de Mbacké, la production de latérite a commencé en 2021 et est estimée à 6 millions de FCFA.

En considérant la production de phosphate de la région de Diourbel, elle est totalement réalisée dans le département de Bambey. Elle est estimée à 18,63 millions FCFA en 2020 contre 29,36 millions de FCFA en 2021 ; soit une hausse de 57,6%.

De ces données, on en conclut une sorte de spécialisation dans la production de carrière au niveau de la région de Diourbel. Les départements de Diourbel et Mbacké sont spécialisés dans la production de sable. Concernant la latérite et le phosphate, ils sont principalement produits dans le département de Bambey.

Définitions :

- **Carrière :** lieu d'où sont extraits des matériaux de construction tels que la pierre, le sable ou différents minéraux non métalliques ou carbonifères.
- **Latérite** : sol rouge vif ou rouge-brun, très riche en oxyde de fer et alumine, formé sous climat tropical. Ce sol se transforme en une cuirasse impropre à la culture sous l'effet de l'alternance saison sèche/saison humide.
- **Sable :** matériau granulaire composé de particules (quartz, micas, feldspaths) issues de la dégradation de roches. La dimension des grains de sable est comprise entre 1/16^{e} de millimètre et 2 millimètres.

En savoir plus :

- https://www.carsabe.fr/blog/2018/02/15/quelles-differences-entre-mines-et-carrieres

Tableau 19.2 : Evolution de la production des carrières par département en 2020-2021 (en millions de FCFA)

Type de carrières	Bambey			Diourbel			Mbacké			Région		
	2020	2021	Variation %	2020	2021	Variation %	2020	2021	Variation %	2020	2021	Variation %
Sable				15,4	27,9	81,2	11,8	34,3	191,1	27,2	62,2	128,9
Latérite	31,6	16,3	-48,2					6,0		31,6	21,3	-32,4
Phosphate	18,6	29,4	57,6	6,5						25,1	29,4	17,1

***Source** : Service régional des mines de Diourbel, 2021*

Tableau 19.3 : Evolution de la production (FCFA) des mines au cours des 5 dernières années

Type de carrières	2019	2020	2021
Sable	4054000	27159000	62170000
Latérite	5600000	26640000	22340000
Phosphate	116139788	25077500	29358000

***Source** : Service régional des mines, 2021*

Chapitre XX : COMMERCE - SERVICES

XX.1 Commerce

Au cours de l'année 2021, en matière d'infrastructures commerciales, la région de Diourbel compte 45 marchés dont 25 permanents et 20 hebdomadaires. Le nombre des marchés permanents et hebdomadaires n'a pas évolué entre 2020 et 2021. Par ailleurs, Mbacké est également le seul département à disposer de plus de marchés permanents (20) que de marchés hebdomadaires (5). Les autres départements, Bambey et Diourbel, détiennent moins de 50% du nombre total des marchés.

En effet, le département de Bambey compte 2 marchés permanents et 9 marchés hebdomadaires pour les années 2020 et 2021. Pour le département de Diourbel, on y trouve 3 marchés permanents contre 6 marchés hebdomadaires. Ce nombre n'a pas changé sur la période 2020-2021.

Ces marchés sont le lieu par excellence de l'activité commerciale. Ainsi, pour les entreprises qui excellent dans le secteur du commerce, sur la période 2020-2021, tous les indicateurs considérés ont augmenté : les Charges de personnel sont passées de 906,9 millions de FCFA à 1 104,0 millions de FCFA ; soit une augmentation de 21,7%.

Concernant, le Chiffre d'affaires, il s' élève à 146 506,2 millions de CFA en 2020 contre 182 896,4 millions de CFA en 2021 ; ce qui correspond à une hausse de 24,8%. Pour ce qui est de l'Excèdent Brut d'exploitation, il a augmenté de 22,3% (5 322,3 millions de CFA en 2020 contre 6 504,1 millions de CFA en 2021). Enfin, la valeur ajoutée passe de 5 322,3 millions de CFA en 2020 contre 6 504,1 millions de CFA en 2021 ; soit une augmentation de 22,2%.

Pour ce qui est de l'évolution du chiffre d'affaire des entreprises de commerce du secteur formel, l'analyse montre qu'il existe une tendance haussière sur la période 2019-2020. Ainsi, le chiffre d'affaire du commerce est estimé à 127 527,1 millions en 2019 contre 146 506,2 millions en 2020 ; soit une augmentation de 14,9%. En outre la hausse du chiffre d'affaire est plus importante sur la période 2020-2021, et est estimée à 24,8%.

.

Définitions :

- Commerce : activité consistant à acheter des produits à des tiers pour la revente en état, sans transformation (ou après transformations mineures).
- Marché : lieu de rencontre des vendeurs et des acheteurs de biens et de services où, de la confrontation entre l'offre et de la demande, va naître le prix d'échange.
- Marché permanent : marché où l'on note des activités des activités et des échanges commerciaux de manière permanente.
- Marché hebdomadaire : marché dans lequel les activités des activités économiques et des échanges commerciaux s'effectuent dans l'intervalle d'une semaine (plus connu sous le nom de Louma au Sénégal).

En savoir plus :

- ANSD, BDEF 2021
- Travail temporaire, marché permanent. Quand les contraintes réglementaires génèrent des échanges Mireille Lapoire-Chasset. Dans Droit et société 2011/1 (n° 77), pages 19 à 37

Tableau 20.1 : Evolution du nombre de marchés selon le type, par département

Circonscriptions administratives	Année	Marchés permanents	Marchés hebdomadaires	Total
Bambey	**2020**	2	9	11
	2021	2	9	11
Diourbel	**2018**	3	6	9
	2019	3	6	9
Mbacké	**2018**	20	5	25
	2019	20	5	25
Région	**2018**	25	20	45
	2019	**25**	**20**	**45**
	Variation %	**0,0**	**0,0**	**0,0**

Source : Service régional commerce Diourbel, 2021

Tableau 20.2 : Caractéristiques des entreprises formelles par secteur d'activité

Secteurs	Année	Charges de personnel	Chiffre d'affaires	Valeur Ajoutée	Excèdent Brut d'exploitation
COMMERCE	2020	906,9	146 506,2	5 322,3	4 415,4
	2021	1 104,0	182 896,4	6 504,1	5 400,1
	Varia(%)	**21,7%**	**24,8%**	**22,2%**	**22,3%**

Source : BDEF/Edition 2021

Tableau 20.3 : Evolution du chiffre d'affaires des entreprises de commerce du secteur formel

Année	2 019	2 020	2 021
Chiffre d'affaires COMMERCE (En millions de FCFA)	127 527,1	146 506,2	182 896,4
Evolution		14,9%	24,8%

Source : BDEF/Edition 2021

XX.2 Transport

Dans la région de Diourbel, les réalisations d'infrastructures routières sont sous forme linéaires de routes revêtues et non revêtues. Ces **linéaires de routes** peuvent être des réhabilitation ou des nouvelles créations. Ainsi, les linéaires de **routes revêtues** réhabilitées s'élève à 22,7 km en 2020, 3,7 km en 2021. Cela montre que les linéaires de routes revêtues construites sont plus faibles en 2021. Concernant, les linéaires de routes revêtues réhabilitées, ils sont très faibles et s'élève à 2 Km en 2020. Cependant, ils sont assez importants pour les années 2020 et 2021 où ils sont estimés à 28,9 Km en 2020 contre 28,5 Km en 2021. Dans le même ordre d'idée, l'analyse de l'évolution des linéaires de routes non revêtues construites montre qu'ils sont estimés à 32,2 Km en 2021. Il est important de noter qu'il n'existe pas de nouvelles création de linéaire de route non revêtues en 2020. En outre, la longueur du linéaire de routes non revêtues réhabilitées est estimée à 7 Km en 2020. Notons qu'en 2021, il n'existe pas de réhabilitations de linéaire de route non revêtue.

Dans une autre logique, l'analyse financière des programmes phares permet de quantifier le montant des investissements. Ces derniers sont des **voiries** et des pistes. Dans le cadre du programme PROMOVILLES, en 2021, des travaux de construction et ou de réhabilitation de 9,2 km de voirie éclairées et assainies dans la commune de Diourbel sont effectués à 100% et s'élèvent à 3 409 982 830 FCFA. Une réhabilitation de 2,5 km de voirie assainies qui s'élève à 2 656 079 744 FCFA est effective à 100%.

L'AGEROUTE a aussi effectué à hauteur de 15% des travaux d'aménagement et de bitumage de la route Bambey-Baba Garage-Keur Samba Kane-Touba Toul (44 km). Ces travaux sont estimés à 471 625 919 FCFA.

Enfin, le programme PUDC a réalisé à hauteur de moins de 50% les travaux de construction de la piste communautaire Sortie N°5 Ila Touba-Wakhaldiamsur (16 km) dans la Commune de Taïba Moutoupha. Le montant de ces travaux s'élève à 9 910 000 000 FCFA. L'AGEROUTE a également réalisée les travaux de construction de la piste Lagnar-Ndiabaye-Daga-Ndakh-Yarwaya-WakhalDiam (12 km).

Définitions :

- **Linéaire de routes** : installations routières fixes destinées au transport de voyageurs ou de marchandises, de longue distance et de proximité.
- **Voirie :** ensemble des voies de circulation terrestres, fluviales (fleuves et canaux), maritimes (rivages et ports), aériennes (aérodromes) et de leurs dépendances, aménagé et entretenu par l'administration publique.
- **Route revêtue:** chaussée sur laquelle on a posé un revêtement (macadam, bitume, béton, etc.).

En savoir plus :

- http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/infrastructures-lineaires-de-transport
- https://www.lalanguefrancaise.com/dictionnaire/definition/voirie

Tableau 20.4 : Réalisation des routes dans la région de Diourbel en 2020 et 2021

Indicateurs	Réalisations	
	2020	2021
Linéaires de routes revêtues construites (km)	22,7	3,7
Linéaires de routes revêtues réhabilitées (km)	2	28,9
Linéaires de routes non revêtues construites (km)	-	32,2
Linéaires de routes non revêtues réhabilitées (km)	7	0

Source : Division régionale des routes, Diourbel, 2021

Tableau 20.5 : Réalisation phase des grands projets en 2021

Réalisations	Niveau d'exécution	Volume en FCFA
PROMOVILLES		
Construction et ou réhabilitation de 9,2 km de voirie éclairées et assainies dans la commune de Diourbel	100%	3 409 982 830
Construction et ou réhabilitation de 2,5 km de voirie assainies	100%	2 656 079 744
AGEROUTE		
Travaux d'aménagement et de bitumage de la route Bambey-Baba Garage-Keur Samba Kane-Touba Toul d'environ 44 km	15%	9 910 000 000
PUDC		
Travaux de construction de la piste communautaire Sortie N°5 Ila Touba-Wakhaldiamsur un linéaire de 16 km dans la Commune de Taïba Moutoupha	moins de 50%	471 625 919
Réalisation de la piste Lagnar-Ndiabaye-Daga-Ndakh-Yarwaya-WakhalDiam : 12 km	8%	1 626 534 910

Source : Division régionale des routes, Diourbel, 2021

XX.3 Tourisme

En 2021, au niveau de la région de Diourbel, le nombre de **receptifs touristiques** est estimé à 9. Ces réceptifs sont concentrés dans le département de Diourbel. Ce nombre n'a pas changé par rapport à l'année 2020. Pour l'essentiel, ces réceptifs sont composés d'auberges qui sont au nombre de 8 en 2020 et 2021.

Notons qu'il existe un seul **hôtel** dans la région de Diourbel ; il se situe dans le département de Diourbel. Les autres types de réceptifs qui sont des **auberges** sont estimés à 7. Concernant le département de Mbacké, il existe un seul réceptif qui est un auberge en 2020 et 2021. Précisons que le département de Bambey n'a pas de réceptifs (auberges et hôtels). De façon générale, le nombre de réceptifs touristique dans la région de Diourbel est faible et n'a pas varié sur la période 2020-2021. Aussi, faut-il préciser que tous les réceptifs sont localisés dans le département de Diourbel à l'exception d'un seul auberge situé dans le département de Mbacké.

Ces réceptifs sont équipés de chambres et de lits. Ainsi, en 2021, le nombre de chambres au niveau des réceptifs est estimé à 81 dans la région de Diourbel. Parmi ces 81 chambres, 71 sont localisés dans le département de Diourbel contre 10 pour le département de Mbacké. En effet, les 8 réceptifs du département de Diourbel comptent 71 chambres tantdis que l'unique auberge du département de Mbacké en compte 10. Précisons que le département de Bambey qui n'a pas de réceptifs n'a pas naturellement enregistré de chambres. L'analyse du nombre de chambre sur la période 2020-2021 montre qu'aucune nouvelle création n'a été enregistrée.

Au niveau régional, en 2021, les 81 chambres des réceptifs comportent 162 lits. En effet, sur la période 2020-2021, les 22 chambres d'hôtels comptent 44 lits tantdis que les 59 chambres d'auberges en comptent 118. L'analyse de la répartition spatiale du nombre de chambres et de lits montre que le département de Diourbel compte 71 chambres pour 142 lits tantdis que le département de Mbacké a enregistré 10 chambres pour 20 lits. Au niveau du département de Diourbel, les 49 chambres des auberges comptent 98 lits alors que les 10 chambres d'hôtels en comptent 20. Pour le département de Mbacké, tous les 10 chambres sont des chambres d'auberges et ils comptent 20 lits.

Définitions :

- **Tourisme :** ensemble des activités déployées par les personnes au cours de leurs voyages et de leurs séjours pour une période consécutive qui ne dépasse pas une année, à des fins de loisirs, pour affaires et autres motifs non liés à l'exercice d'une activité rémunérée dans le lieu visité.
- **Réceptif :** acteurs qui assurent l'organisation d'une prestation touristique (hébergement, transport, activité) sur son marché national local.

En savoir plus :

- « Rapport des Enquêtes Nationales sur l'Offre et la Demande Touristiques au Sénégal », ANSD (2016)

Tableau 20.6 : Evolutions du nombre de réceptifs par type et par département

Réceptifs	Bambey		Diourbel		Mbacké		Région	
	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021
Hôtel	0	0	1	1	0	0	1	1
Auberge	0	0	7	7	1	1	8	8
Ensemble	0	0	8	8	1	1	9	9

Source : Service régional du tourisme, 2021

Tableau 20.7 : Evolution de la capacité d'accueil par département

Réceptifs		Bambey		Diourbel		Mbacké		Région	
		2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021
Hôtel	**Lits**			44	44			44	44
	Chambres			22	22			22	22
Auberge	**Lits**			98	98	20	20	118	118
	Chambres			49	49	10	10	59	59
Ensemble	**Lits**			142	142	20	20	162	162
	Chambres			71	71	10	10	81	81

Source : Service régional du tourisme, 2021

Chapitre XXI : GLOSSAIRES

- **Accès à l'eau :** capacité d'une population à accéder à une eau potable en quantité suffisante pour satisfaire ses besoins principaux.
- **Aides familiaux** : personnes non salariées qui travaillent dans les activités productrices des ménages. Cette absence de rémunération fait qu'ils ne sont pas pris en compte dans le calcul de l'emploi.
- **Agriculture industrielle :** agriculture axé sur la production à grande échelle d'un ou de plusieurs produits, avec un degré élevé de technicité et d'investissement en capital, ainsi que d'autres ressources.
- **Autorisation de construire :** acte administratif délivré par une autorité administrative qui doit être préalablement obtenu par toute personne désirant entreprendre une construction.
- **Bétail :** Ensemble des animaux élevés pour la production agricole, lapins et volailles exceptés.
- **Branchement particulier :** dispositif technique de desserte individuel reliant une habitation ou un logement directement au réseau de distribution d'eau potable.
- **Branchements sociaux :** raccordement des ménages pauvres au réseau hydraulique, au moyen d'une mesure tarifaire (crédit ou subvention).
- **Campagne agricole :** période durant laquelle s'accomplit un cycle végétatif normal et dont le cycle est compris entre le début des semis et la récolte pour les cultures annuelles.
- **Carrière :** lieu d'où sont extraits des matériaux de construction tels que la pierre, le sable ou différents minéraux non métalliques ou carbonifères.
- **Carte d'égalité des chances :** carte spécifique permettant aux personnes handicapées éligibles d'accéder à des services sociaux de base (santé, réadaptation, éducation, formation, transport, emploi et finances) et à d'autres programmes de filets sociaux.
- **Centres de santé :** structures sanitaires de proximité, dispensant des soins de premier recours.
- **Chef de ménage** : membre du ménage qui a la responsabilité de l'organisation des repas, et plus généralement, de l'organisation de la vie du ménage et dont son autorité est reconnue et acceptée par tous les membres du ménage.
- **Chiffre d'affaire :** somme des montants des ventes (biens ou services) réalisées pendant un exercice comptable.
- **Collectivités territoriales :** autorité publique distincte de l'État. Chaque collectivité (commune, département, région) est dotée d'un exécutif et d'une assemblée délibérante élue au suffrage universel.
- **Combustible :** matière capable de brûler au contact du dioxygène ou d'un gaz contenant du dioxygène, en produisant une quantité de chaleur utilisable.
- **Commerce :** Activité consistant à acheter des produits à des tiers pour la revente en état, sans transformation (ou après transformations mineures).
- **Conflits individuel :** controverse naissant entre un travailleur et un employeur, à propos de l'application d'une loi, d'une convention collective, des règles du travail, d'un contrat de travail ou des règles d'usage; ainsi que tout désaccord naissant lors de la négociation d'une convention collective ou en lien avec une convention collective
- **Contrats de travail :** contrat conclu entre un salarié et un employeur.
- **Couverture Maladie Universelle :** possibilités offertes aux personnes les plus démunies de bénéficier d'une couverture du risque maladie.
- **Création d'entreprise :** ensemble cohérent de moyens humains et matériels regroupés en vue de l'exercice d'une activité économique.
- **Défécation à l'air libre :** action de déféquer à l'extérieur des habitations, hors de toilettes publiques.

- **Densité :** rapport entre le nombre d'habitants et le nombre d'hectares artificialisés par l'habitat.
- **Dépenses d'investissement :** opérations en capital comprenant, les remboursements d'emprunts, les prêts et avances accordés par la collectivité, les dépenses directes d'investissement (acquisitions mobilières et immobilières, travaux neufs, grosses réparations), les subventions d'équipements versées.
- **Districts sanitaires :** zones opérationnelles comprenant au minimum un centre de santé et un réseau de postes de santé.
- **Droit de propriété :** droit, détenu par une personne physique ou une personne morale, d'user, de profiter et disposer d'un bien de toute nature (corporelle ou incorporelle), dans les conditions fixées par loi.
- **Durée du stock alimentaire** : élément essentiel pour apprécier la stabilité du ménage à l'insécurité alimentaire.
- **Eau de boisson :** eau destinée à la consommation humaine dont les caractéristiques sont normalement soumises à des normes réglementaires.
- **Ecroué :** acte constitutif de l'incarcération. Il est dressé pour toute personne qui est conduite dans un établissement pénitentiaire ou qui s'y présente librement.
- **Elevage :** ensemble des activités mises en œuvre pour assurer la *production*, la reproduction et l'entretien des animaux dits domestiques afin d'en obtenir différents produits ou services.
- **Encours** : montant total des crédits et créances de l'entreprise envers des fournisseurs ou des clients. Il s'agit donc de sommes d'argent dues ou que l'entreprise doit, mais qui ne sont, pour le moment, pas entrées ou sorties des comptes de l'entité concernée.
- **Encours de crédit** : montant total des crédits émis par une ou des institutions financières à une date donnée et non remboursés.
- **Ensoleillement :** temps pendant lequel le soleil est réellement visible. C'est-à-dire sans que la visibilité soit entravée par des nuages, du brouillard ou des montagnes.
- **Enseignement moyen** : structure d'enseignement, dispensé dans les collèges d'enseignement moyens (CEM) dont le cycle dure 4 ans, soit de la 6ème (première année du secondaire dont les années d'étude sont désignées en ordre décroissant comme dans le système français) à la 3ème.
- **Enseignement secondaire :** structure d'enseignement comprenant des années d'études (de la seconde à la terminale) et qui accueille les sortants de l'enseignement moyen.
- **Enseignement supérieur:** ensemble des enseignements généraux, techniques ou professionnels qui demandent de disposer d'un niveau de formation supérieur ou égal au baccalauréat ou à son équivalent.
- **Etablissements d'enseignement élémentaire:** structures scolaires accueillant les élèves du cycle des apprentissages fondamentaux (cycle II) – CP, CE1 et CE2 – et des deux premières années du cycle de consolidation (Cycle III) – CM1 et CM2.
- **Établissements pénitentiaires :** lieux privatifs de liberté gérés par l'administration pénitentiaire. On distingue deux catégories d'établissements pénitentiaires : les maisons d'arrêt et les établissements pénitentiaires.
- **Excèdent Brut d'exploitation :** capacité d'une entreprise à générer des ressources de trésorerie du seul fait de son exploitation.
- **Exécution budgétaire:** opération faisant intervenir deux grandes catégories d'acteurs : les ordonnateurs responsables de l'opération en recette ou en dépense et les comptables responsables du recouvrement ou du paiement de ces opérations.
- **Faune :** Ensemble des espèces animales vivant dans un espace géographique ou un habitat déterminé.
- **Fécondité :** mesure de la fréquence des naissances au sein d'ensembles en âge de procréer.
- **File active sous ARV :** nombre de personnes vivant avec le VIH sous traitement antirétroviral.

- **Fonds de dotation de la décentralisation:** Fonds permettant de servir de compensation aux charges résultant du transfert de compétences ; de doter les régions de moyens financiers nécessaires au fonctionnement de leurs organes et services propres et autres.
- **Indice de parité :** Rapport entre la valeur correspondant au sexe féminin et celle correspondant au sexe masculin pour un indicateur donné.
- **Indice synthétique de fécondité** : nombre moyen d'enfants qu'aurait une femme en fin de vie féconde si elle avait des enfants aux taux de fécondité par âge actuels.
- **Infraction :** comportement strictement interdit par la loi pénale et sanctionné par une peine prévue par celle-ci.
- **Infrastructures de jeune** : domaine des loisirs, de la formation, de la sensibilisation ou de tout autre domaine, organisé dans le centre en faveur des jeunes en vue de leur plein épanouissement.
- **Internet mobile :** 'ensemble des technologies destinées à accéder à tout l'Internet au-delà des stations de travail fixes et de les rendre accessibles au moyen de terminaux mobiles.
- **Latérite** : sol rouge vif ou rouge-brun, très riche en oxyde de fer et alumine, formé sous climat tropical. Ce sol se transforme en une cuirasse impropre à la culture sous l'effet de l'alternance saison sèche/saison humide.
- **Licences sportives :** acte unilatéral de la fédération sportive qui permet la pratique sportive et la participation aux compétitions, et le cas échéant (selon les statuts de la fédération) la participation au fonctionnement de la fédération.
- **Linéaire de routes** : installations routières fixes destinées au transport de voyageurs ou de marchandises, de longue distance et de proximité.
- **Malnutrition aigüe** : réduction de la consommation de nourriture et/ou une maladie causant une perte de poids soudaine et des œdèmes.
- **Malnutrition chronique :** Inadéquation de la taille d'un enfant par rapport à son âge provenant d'une sous-alimentation chronique.
- **Maisons d'Arrêt et de Correction (MAC) :** Etablissements pénitentiaires qui reçoivent des détenus provisoires (inculpés, prévenus et accusés) et des condamnés à une peine inférieure ou égale à (01) an.
- **Marché :** lieu de rencontre des vendeurs et des acheteurs de biens et de services où, de la confrontation entre l'offre et de la demande, va naître le prix d'échange.
- **Marché permanent :** marché où l'on note des activités des activités et des échanges commerciaux de manière permanente.
- **Marché hebdomadaire :** marché dans lequel les activités des activités économiques et des échanges commerciaux s'effectuent dans l'intervalle d'une semaine (plus connu sous le nom de Louma au Sénégal).
- **Ménage agricole :** ménage dont un de ses membres pratique au moins l'agriculture (au sens large du terme), sans être uniquement un salarié dans l'agriculture.
- **Méthode HTH :** moyen simple et efficace pour désinfecter l'eau en vue de la rendre potable en y introduisant des produits chlorés (pastilles de chlore, eau de javel, ….)
- **Milieu de résidence** : classification en zone rurale ou urbaine de la région ou du département dans lequel la population a sa résidence habituelle.
- **Organisation administrative :** manière dont les administrations publiques traitent : l'organisation de l'État en : régions, départements, territoire, autonomie, provinces, cantons, États, mais aussi les communes et les quartiers.
- **Parc internet :** ensemble des ressources logicielles, matérielles et réseaux qui constituent le système de fourniture de service internet.
- **Part des dépenses alimentaires :** indicateur d'accès à l'alimentation qui représente le quotient entre le volume des dépenses consacrées à la nourriture sur le volume des dépenses totales du ménage.
- **Patrimoine culturel :** artefacts, monuments, groupes de bâtiments, sites et musées qui se distinguent par leurs valeurs diverses, y compris leurs significations

symboliques, historiques, artistiques, esthétiques, ethnologiques ou anthropologiques, scientifiques et sociales.

- **Pauvreté :** 'état, condition d'une personne qui manque de ressources, de moyens matériels pour mener une vie décente.
- **Plant :** Végétal au début de sa croissance, destiné à être planté ou repiqué, ou qui vient de l'être.
- **Population carcérale :** ensemble des individus, prévenus et condamnés, détenus dans les établissements pénitentiaires ou sous contrôle de l'administration pénitentiaire par l'intermédiaire du bracelet électronique.
- **Personne au chômage** : **l**es chômeurs comprennent, au sens du Bureau international du Travail (BIT), toutes les personnes en âge de travailler qui au cours de la période de référence étaient sans travail, disponibles pour travailler durant une période de deux semaines et à la recherche d'un travail sur la période des quatre semaines ayant précédé la date de collecte. Le taux de chômage est obtenu en rapportant le nombre de chômeurs à la population active âgée de 10 ans ou plus. Toutefois, cette définition s'avère restrictive pour le Sénégal eu égard au marché du travail qui est peu structuré pour la recherche de travail. À cet effet, les personnes sans emploi, qui sont disponibles, mais ne recherchent pas un emploi pour des raisons jugées indépendantes de leur volonté sont comptées parmi les chômeurs et prises ainsi en compte dans la détermination du niveau de chômage dans le pays.
- **Personnel administratif, technique et de service:** personnel autre que le personnel d'enseignement et de recherche exerçant dans les universités publiques, les établissements publics d'enseignement supérieur et les centres des œuvres universitaires.
- **Personnel d'Enseignement et de Recherche** : agents attachés à un établissement d'enseignement supérieur, le plus souvent une université et partageant leur temps entre l'enseignement, l'encadrement des étudiants et la recherche dans leur domaine de spécialité.
- **Politique énergétique** : partie de la politique économique qui traite de l'approvisionnement, de la transformation, de la distribution et des usages de l'énergie, tout en tenant compte des possibilités nationales et globales, de la conservation, en particulier des ressources primaires non renouvelables et de la sauvegarde de l'environnement.
- **Population en âge de travailler :** Individus ayant atteint un âge légal pour exercer une activité économique quelconque ou pour s'engager dans la recherche active d'un emploi.
- **Population en emploi rémunéré :** personne participant à la production de biens et de services en contrepartie d'une rémunération, ne serait-ce que pour une heure, pendant une brève période de référence.
- **Population active :** les chômeurs et les personnes occupées constituent la population active. Les personnes occupées sont celles qui exercent un emploi ou qui exploitent une entreprise.
- **Postes de santé :** structures publiques de santé offrant des soins curatifs paramédicaux, des services promotionnels et préventifs.
- **Préscolaire** : pré-école, qui permet d'accueillir les enfants trop jeunes pour commencer l'école primaire c'est-à-dire enfants qui n'ont pas atteint l'âge de la scolarité obligatoire.
- **Programmes de santé :** ensemble organisé, cohérent et intégré d'activités et de services réalisés simultanément ou successivement avec les ressources nécessaires dans le but d'atteindre des objectifs déterminés en rapport avec des problèmes de santé précis.
- **Programme d'assistance sociale :** programme visant à venir en aide à des individus, à des familles ou à des groupes en difficulté afin de favoriser leur bien-être, leur insertion sociale et leur autonomie.

- **Programme National de Bourse de Sécurité Familiale** : programme permettant de contribuer à la lutte contre la vulnérabilité et l'exclusion sociale des familles à travers une protection sociale intégrée en vue de favoriser leur accès aux transferts sociaux et de renforcer, entre autres, leurs capacités éducatives, productives et techniques.
- **Production agricole :** résultat de l'exploitation de la terre pour obtenir des biens, principalement des aliments tels que des céréales et divers types de légumes.
- **Quotient de mortalité à un âge** : probabilité, pour les personnes survivantes à cet âge, de décéder avant l'âge suivant.
- **Ratio de dépendance :** Rapport entre l'effectif de la population d'âges généralement inactifs (enfants et personnes âgées) et l'effectif de la population en âge de travailler.
- **Rapport de masculinité :** Rapport, dans une population ou un groupe d'âge, de l'effectif masculin à l'effectif féminin, exprimé en nombre d'hommes pour 100 femmes.
- **Régimes juridiques :** cadre légal imposé à une activité économique. Les règles applicables régissant l'activité de l'entreprise sont tributaires de ce statut.
- **Registre National Unique (RNU) :** le RNU est une base de données dynamique obtenue suivant un processus d'identification et de sélection de ménages en situation de pauvreté. Il permet d'ordonner ces ménages recensés selon des critères socioéconomiques. Pour son développement, le RNU s'est appuyé sur le processus et les instruments mis en place depuis 2013 pour la sélection des bénéficiaires du Programme National de Bourses de Sécurité Familiale (PNBSF). Ce processus comprend 3 étapes : le ciblage géographique, le ciblage communautaire réalisé par les comités villageois et de quartier et les enquêtes auprès des ménages.
- **Réseau d'assainissement :** Ensemble des ouvrages construits par l'homme pour canaliser les eaux pluviales et les eaux usées à l'intérieur d'une agglomération. La majeure partie de ces ouvrages sont des canalisations souterraines reliées entre elles. Le réseau d'assainissement est un des éléments constituant le système d'assainissement.
- **Rez de chaussés :** Partie d'une maison située au niveau du sol. • Appartement situé au niveau du sol.
- **Route revêtue:** Chaussée sur laquelle on a posé un revêtement (macadam, bitume, béton, etc.).
- **Réceptif :** acteurs qui assurent l'organisation d'une prestation touristique (hébergement, transport, activité) sur son marché national local.
- **Sylviculture** : production de bois brut, ainsi que l'extraction et la cueillette de produits forestiers autres que du bois et poussant à l'état sauvage.
- **Sable :** matériau granulaire composé de particules (quartz, micas, feldspaths) issues de la dégradation de roches. La dimension des grains de sable est comprise entre 1/16^{e} de millimètre et 2 millimètres.
- **Sécurité alimentaire :** accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive.
- **Sociétés unipersonnelles à responsabilité limitée (SUARL** : société qui a une raison sociale, une adresse, un statut qui définit le cadre de la collaboration des associés.
- **Sociétés à responsabilité limitée (SARL)** : entreprise constituée de deux associés minimum et 100 maximum. Le statut peut être choisi par les artisans, les commerçants, les industriels, et les professions libérales, mais il ne peut pas être utilisé pour les professions juridiques, judiciaires ou de santé, à l'exception des pharmaciens.
- **Taux d'accès à l'internet :** pourcentage de ménages déclarant disposer d'un accès Internet depuis un ordinateur, par liaison téléphonique, ADSL ou câble haut débit. **Taux brut de préscolarisation :** mesure de la participation des enfants dans le préscolaire.
- **Taux brut de scolarisation** : nombre total des inscriptions dans un niveau spécifique d'éducation, sans distinction d'âge, exprimé en pourcentage de la population officiellement scolarisable au même niveau pour une année scolaire donnée.

- Taux de pénétration de l'internet : indicateur exprimé en pourcentage qui permet de déterminer la part d'une population possède l'internet.
- **Taux d'achèvement** : nombre de personnes du groupe d'âge concerné, qui ont terminé la dernière année du niveau d'enseignement donné, est exprimé en pourcentage de la population totale (dans l'échantillon de l'enquête) du même groupe d'âge.
- **Taux d'électrification rural :** nombre de ménages ruraux électrifiés par rapport au nombre total de ménages ruraux de ce pays.
- **Taux d'occupation :** c'est un indicateur qui permet d'apprécier la surpopulation carcérale. En effet, selon les normes du Comité international de la Croix Rouge, la surface minimale par détenu est de 3,4 m² en tenant compte de la surface des toilettes. Le taux d'occupation est calculé en rapportant le nombre de détenus à la capacité d'accueil réelle.
- **Taux d'urbanisme** : proportion de personnes habitant une ville ; pourcentage d'habitants en zone urbaine par rapport au reste de la population.
- **Taux de valeur ajoutée :** rapport de la valeur ajoutée (VA) au chiffre d'affaires (CA).
- **Température moyenne mensuelle** : moyenne des températures maximales et minimales d'une année.
- **Travailleur familial :** Personnes qui occupent un « emploi indépendant » dans une entreprise orientée vers le marché et exploitée par un parent vivant dans le même ménage, mais qui ne peuvent pas être considérées comme associés, parce que leur degré d'engagement dans l'exploitation de l'établissement, en termes de temps de travail ou d'autres facteurs à déterminer selon les conditions nationales, n'est pas comparable à celui du dirigeant de l'établissement.
- **Tourisme :** ensemble des activités déployées par les personnes au cours de leurs voyages et de leurs séjours pour une période consécutive qui ne dépasse pas une année, à des fins de loisirs, pour affaires et autres motifs non liés à l'exercice d'une activité rémunérée dans le lieu visité.
- **Transformation structurelle de l'économie :** migration des travailleurs des secteurs à faible productivité, comme l'agriculture, au profit d'activités plus rentables, comme l'industrie ou les services, accompagnerait donc le développement.
- **Valeur Ajoutée :** richesse produite lors du processus de production.
- **Violence émotionnelle :** moyen de contrôler une autre personne en utilisant ses émotions pour critiquer, embarrasser, faire honte, blâmer ou autrement manipuler une autre personne.
- **Violence physique :** acte avec pour intention ou conséquence la douleur et/ou une blessure physique.
- **Violence sexuelle :** toute atteinte sexuelle commise sans le consentement d'une personne et tout agissement discriminatoire fondé sur la tradition patriarcale qui perpétue les rôles sexués attribués aux femmes et aux hommes.
- **Voirie :** ensemble des voies de circulation terrestres, fluviales (fleuves et canaux), maritimes (rivages et ports), aériennes (aérodromes) et de leurs dépendances, aménagé et entretenu par l'administration publique.
- **Volaille :** oiseau domestique, appartenant généralement aux gallinacés ou aux palmipèdes, élevé pour sa chair ou ses œufs, soit en basse-cour traditionnelle, soit en élevage industriel.

INDEX

A

activites culturelles ... 96
âge ... 38
agriculture industrielle ... 119
aides familiales ... 43
auberges ... 134
autorisations de construire ... 28

B

bétails ... 122
bois acheté ... 58
bois ramassé ... 58
branchements sociaux ... 54
BTP ... 112

C

campagne agricole ... 119
carrières ... 127
carte d'égalité des chances (CEC) ... 69
charbon de bois ... 58
Charges de personnel ... 114
chef de ménage ... 117
cheptel ... 14
Chiffre d'affaires ... 114
climat ... 32
collectivités territoriales ... 16, 106, 108
combustibles ... 58
conflits individuels ... 40
consultations sociales ... 71
contrats de travail ... 40
contribution économique locale sur la valeur ajoutée ... 106
création d'entreprise ... 112

D

défécation à l'air libre ... 56
dépenses d'investissement ... 108
détenus ... 76
districts sanitaires ... 79
Districts sanitaires ... 79
données hydrographiques ... 14
droits de propriété ... 117
durée des stocks alimentaires en 2021 ... 65

E

eaux usées ... 56
écroués ... 76
établissements pénitentiaires ... 74

F

file active sous ARV ... 81
fonds de dotation à la décentralisation ... 106
Fonds de dotation de la décentralisation ... 106
fonds propres ... 106

H

hôtel ... 134

I

infractions ... 76
infrastructures de jeunesse ... 98
infrastructures sportives ... 98
internet fixe ... 51
internet mobile ... 51

L

l'Excèdent Brut d'exploitation ... 114
l'indice de parité ... 84
l'indice d'entreprenariat féminin ... 117
latérite ... 127
licences sportives ... 98
linéaires de routes ... 132

M

maison d'arrêt et de correction ... 74
malnutrition aigüe ... 61
malnutrition chronique ... 81
ménages agricoles ... 117
méthode HTH ... 54
milieu de résidence ... 21, 23

N

NINEA ... 112
niveau d'instruction ... 36, 38, 45
niveau d'instruction ... 43

P

parc internet ... 51
part des dépenses alimentaires ... 65
patrimoine culturel ... 96
plants ... 30
politique énergétique ... 125
population active ... 45
population carcérale ... 74
population en âge de travailler ... 36
population en emploi ... 38
population en emploi rémunéré ... 38
prévalence ... 63
production controlée ... 122
programmes de santé ... 81
projection démographique ... 36

R

rapport de masculinité ... 19
ratio de dépendance ... 19
receptifs touristiques ... 134
régimes juridiques ... 112
routes revêtues ... 132
rez de chaussés ... 28

S

sable ... 127
secteur d'activité ... 38
sécurité alimentaire ... 65
sexe ... 38
sites historiques ... 96
sociétés à responsabilité limitée (SARL) ... 112
sociétés unipersonnelles à responsabilité limitée (SUARL) ... 112
statut de pauvreté ... 58
sylviculture ... 30

T

taux brut de préscolarisation ... 61, 84
taux brut de scolarisation ... 61, 88

taux brut de scolarisation à l'élémentaire 86
taux d'accès 51
taux d'achèvement 61
taux d'achèvement au moyen 88
taux d'électrification rural 125
taux d'urbanisation 21, 23
taux de chômage 45
taux de dépollution 56
taux de réussite 88
taux de valeur ajouté 114
taux d'occupation 74
température moyenne mensuelle 32
tranche d'âge 38
transformation structurelle de l'économie .. 125

V

Valeur Ajoutée 114
violence de nature émotionnelle 63
violence physique 63
violence sexuelle 63
voiries 132
volaille 122
Volaille 140